

Chapitre 2

Mesurer les inégalités de bien-être

Décrire comment les résultats sont répartis au sein même d'une société constitue une dimension importante de la mesure du bien-être. Bien que les récents débats sur les inégalités se soient concentrés sur le revenu et le patrimoine, les inégalités peuvent concerner tous les aspects de la vie d'une personne. Ce chapitre fournit un cadre et une batterie d'indicateurs permettant d'évaluer un large éventail de dimensions du bien-être, les unes relevant des conditions matérielles et les autres de la qualité de vie. Comme il existe plusieurs manières de répondre à la question « qui reçoit quoi ? », le chapitre présente différentes méthodes de mesure des inégalités. L'analyse montre qu'il existe des inégalités dans tous les pays de l'OCDE. En d'autres termes, bien que certaines sociétés soient plus égalitaires que d'autres, aucune ne l'est parfaitement. La question des progrès à faire pour améliorer la mesure des inégalités de bien-être est également abordée.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Introduction : pourquoi les inégalités de bien-être sont-elles importantes ?

La montée des inégalités et la recherche de solutions pour l'endiguer occupent une place prépondérante dans les préoccupations des pouvoirs publics, de la société civile, des entreprises et des citoyens du monde entier. La récente crise financière et ses conséquences, la stagnation du salaire médian et la transformation structurelle du marché du travail induites par la mondialisation et la numérisation, se sont conjuguées pour faire des inégalités une priorité des responsables publics. De récentes études confirment que les inégalités de revenu se sont nettement creusées dans plusieurs pays de l'OCDE ces 30 dernières années (OCDE, 2016b ; 2015b)¹. En adoptant les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies en septembre 2015, les pays du monde entier se sont engagés à agir contre les inégalités à travers une série d'objectifs liés les uns aux autres et requérant l'adoption d'un ensemble de mesures afin de ne « laisser personne de côté » (encadré 2.1 ; Assemblée générale des Nations Unies, 2015).

Les inégalités peuvent avoir diverses origines et ne requièrent pas toutes des mesures correctives (Milanovic, 2010). Certaines naissent de la volonté de récompenser le travail, la prise de risques ou l'investissement des personnes dans l'amélioration de leurs qualifications ou l'acquisition d'expérience (Salverda, Nolan et Smeeding, 2009). D'autres disparités résultent d'un processus historique qui voit certaines personnes sortir de la pauvreté avant les autres grâce à l'amélioration des technologies, du niveau de vie et des politiques profitant d'abord à certaines personnes avant de ruisseler sur le reste de la population (Deaton, 2013). En outre, l'aggravation des inégalités peut également provenir de la tendance à l'homogamie, c'est-à-dire le mariage entre personnes ayant un revenu et un niveau d'études similaires. Néanmoins, certaines disparités sont causées par une inégalité des chances et peuvent se transmettre de génération en génération pour des raisons étrangères à l'individu. Il arrive de surcroît que les classes supérieures captent une partie des fruits de la croissance, leur conférant des avantages qu'elles utilisent pour influencer le processus politique dans un sens qui empêche le partage de la prospérité (Stiglitz, 2012). Lorsque les pouvoirs publics prennent des mesures pour remédier aux inégalités, ils doivent sopeser soigneusement chacun de ces facteurs. Il n'en demeure pas moins que, quelles que soient les causes profondes des inégalités, des sociétés trop divisées sont exposées à un risque d'instabilité et d'échec.

Les personnes qui restent en marge du progrès sont celles qui pâtissent le plus visiblement des inégalités. En plus de rencontrer davantage de difficultés que les autres pour accéder à des emplois et services publics de qualité (écoles et établissements de santé de bon niveau par exemple), elles exercent une moindre influence sur la décision publique et se heurtent à des obstacles plus importants en matière d'accès à la justice. Comme les différentes formes d'inégalités se cumulent et s'aggravent souvent mutuellement, elles peuvent engendrer un ensemble d'obstacles qui freine l'ascension sur l'échelle sociale. Les inégalités exercent aussi une influence sur l'image que les individus ont d'eux-mêmes et sur leurs relations avec la société : elles influent parfois sur l'estime de soi et l'ambition,

conduisant à la résignation – en particulier chez les jeunes – et à l'apparition de problèmes de santé mentale et de comportements antisociaux (Sheehy-Skeffington, 2017). La montée des inégalités ne touche cependant pas que les plus défavorisés : elle concerne aussi la classe moyenne au sens large, qui commence à voir les disparités croissantes peser sur son niveau de vie et sur les perspectives qui s'offrent à elle (OCDE, à paraître).

Au-delà de ces effets les plus visibles sur la situation des personnes situées en bas ou au milieu de l'échelle des revenus, les inégalités peuvent avoir des conséquences sur la société dans son ensemble (OCDE, à paraître). Elles risquent par exemple d'entraver la croissance économique si elles réduisent le pouvoir d'achat d'une forte proportion de la population et limitent les investissements des ménages pauvres ou appartenant à la classe moyenne dans l'éducation de leurs enfants (OCDE, 2015b). De fortes inégalités sont aussi de nature à affaiblir la confiance du public dans les institutions et à alimenter l'instabilité politique et sociale. En effet, elles érigent tout d'abord des « barrières sociales » qui séparent les groupes et limitent les relations sociales, elles créent ensuite un sentiment d'injustice qui affaiblit la confiance à l'égard des individus perçus comme bénéficiant d'avantages indus, enfin elles font naître des désaccords sur les modalités de partage (et de financement) des biens publics. Or, la rupture de la confiance risque de favoriser l'intolérance, la discrimination et l'instabilité politique (Stiglitz, 2012). Enfin, les inégalités ne constituent pas seulement un problème pour la société actuelle : elles risquent aussi de limiter les perspectives des générations futures, de freiner la mobilité sociale ascendante et d'empêcher la juste rétribution du talent et du travail (OCDE, 2011a). L'idée que le milieu familial dont une personne est issue joue un rôle déterminant dans ses perspectives d'avenir peut accroître les préférences pour la redistribution, mais aussi nourrir le populisme (OCDE, à paraître).

Il est très important d'élargir la mesure des inégalités en tenant compte d'un ensemble complet d'aspects économiques et sociaux. Les inégalités sont en effet trop souvent analysées sous le seul angle de la répartition du revenu des ménages, notamment parce que l'on dispose dans ce domaine d'outils de mesure et d'études comparatives fiables. Or, si le revenu est déterminant pour le bien-être et peut influencer sur la qualité de vie de multiples manières, il ne constitue pas le seul ingrédient d'une vie réussie. Tenir compte d'indicateurs tels que l'espérance de vie ou l'exposition à la pollution de l'air pour mesurer les inégalités permet de mieux comprendre les interactions entre de multiples avantages et handicaps, et ainsi d'obtenir un éclairage sur l'ensemble de mesures coordonnées et de portée générale à adopter pour remédier aux inégalités.

Même si les pouvoirs publics nationaux et les organisations internationales se sont engagés à lutter contre les inégalités (encadré 2.1), il existe peu de données sur l'évolution dans le temps des inégalités de bien-être. Depuis sa première édition, *Comment va la vie ?* décrit l'importance de ces inégalités, mettant en évidence l'inégale répartition des résultats en matière de conditions matérielles et de qualité de vie (état de santé, éducation, emploi, etc.). L'analyse présentée dans ce chapitre porte plus particulièrement sur deux questions : 1) quelle est l'ampleur des inégalités de bien-être ? et 2) certains groupes risquent-ils plus que d'autres de cumuler plusieurs formes d'inégalités de bien-être ? Le chapitre fournit également un cadre cohérent et de nouvelles méthodes pour analyser ces questions à partir de diverses séries de données.

Ce chapitre s'inscrit dans le cadre d'un ensemble plus large d'initiatives prises par l'OCDE dans le domaine du bien-être, de l'inclusivité et de l'égalité, telles que l'élaboration du *Cadre de l'OCDE pour une croissance inclusive* (OCDE, 2014a) et la prise en compte récente

Encadré 2.1. Les inégalités et les Objectifs de développement durable à l'horizon 2030

Le 25 septembre 2015, les Nations Unies ont adopté les Objectifs de développement durable (ODD) qui ont pour but d'éradiquer la pauvreté, de lutter contre le changement climatique et de combattre l'injustice. L'un des objectifs (ODD 10) ambitionne de « réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre ». Il se décompose en dix cibles, allant de faire en sorte que les revenus des 40 % les plus pauvres de la population augmentent plus rapidement que le revenu moyen national (cible 1) jusqu'à favoriser l'intégration sociale, économique et politique de tous, indépendamment de l'âge, du sexe, du handicap, de la race, de l'appartenance ethnique, des origines, de la religion ou du statut économique ou autre (cible 2).

En dehors de l'ODD 10, plusieurs autres ODD portent sur la nécessité de réduire les inégalités et de favoriser l'inclusion à l'horizon 2030, notamment :

- Objectif 1 (Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde) ;
- Objectif 2 (Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable) ;
- Objectif 3 (Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge) ;
- Objectif 4 (Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie) ;
- Objectif 5 (Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles) ;
- Objectif 6 (Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau) ;
- Objectif 7 (Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable) ;
- Objectif 8 (Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous) ;
- Objectif 11 (Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables) ; et
- Objectif 16 (Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous).

Plus généralement, l'engagement à lutter contre les inégalités que constituent les Objectifs de développement durable à l'horizon 2030 est exprimé par la promesse de ne « laisser personne de côté ». Un ODD ne pourra pas être considéré comme réalisé si les cibles ne sont pas atteintes pour toutes les catégories de la population, définies sur la base de l'âge, du sexe, du handicap, de la race, de l'appartenance ethnique, du pays d'origine, de l'origine sociale, de la religion, du statut économique ou d'autres caractéristiques. Cela montre à quel point les inégalités sont analysées comme un problème transversal, comportant de multiples facettes et concernant tous les aspects du bien-être.

des inégalités dans l'évaluation des retombées des politiques publiques sur la croissance des pays membres (version enrichie de « Objectif croissance », OCDE, 2017a). Ces initiatives témoignent de l'importance grandissante pour les pouvoirs publics des pays membres de l'OCDE de regarder à la fois « au-delà du PIB » et « au-delà de la moyenne » pour mesurer les résultats des politiques publiques, quelles qu'elles soient.

Le chapitre est organisé comme suit. La section suivante décrit les principaux problèmes conceptuels et méthodologiques posés par la définition et la mesure des inégalités de bien-être. Les thèmes abordés étant nombreux, l'éclairage qu'apporte le chapitre est nécessairement partiel – les choix effectués et le cadre employé pour l'analyse empirique présentée sont également examinés. Le chapitre présente ensuite des données sur différents types d'inégalités observées dans les pays de l'OCDE. Enfin, il s'achève par une présentation des travaux statistiques à entreprendre en priorité dans le domaine des inégalités.

Mesurer les inégalités de bien-être

Mesurer les inégalités consiste à décrire dans quelle mesure certains résultats sont inégalement répartis au sein de la société. Il n'est pas possible de mesurer à travers un seul indicateur les différents aspects de vie d'une personne, et plusieurs indices sont nécessaires pour rendre compte des différents types d'inégalités. Les mesures d'inégalités « **verticales** » renseignent sur la répartition des résultats au sein d'une société dans son ensemble – il s'agit par exemple de mesurer l'écart entre les personnes qui se situent en bas de l'échelle et celles qui sont au sommet. À l'inverse, les mesures d'inégalités « **horizontales** » évaluent les écarts entre des catégories de populations définies par une caractéristique particulière (entre les hommes et les femmes, les jeunes et les personnes âgées, les personnes qui ont un niveau d'études élevé et celles qui ont un niveau d'études faible). Les indicateurs de « **privations** » informent sur la proportion de la population dont le bien-être est inférieur à un certain niveau ou à une certaine norme (par exemple les personnes qui vivent dans des logements surpeuplés). Les indicateurs de « **mobilité sociale** » ont trait aux aspects dynamiques des inégalités – ils permettent d'apprécier si les personnes qui se trouvent à l'extrémité inférieure de l'échelle sociale ont la possibilité d'accéder aux échelons supérieurs. Enfin, certaines méthodes de mesure tentent de distinguer les inégalités dues à des circonstances sur lesquelles les individus ne peuvent pas agir de celles liées aux efforts et initiatives individuels (McKay, 2002 ; Bourguignon, à paraître). Le choix des outils de mesure dépend pour partie de l'objectif de l'analyse (encadré 2.2). Associer ces différents outils est nécessaire pour obtenir un panorama complet des inégalités.

Encadré 2.2. Conceptualiser les inégalités

Il existe de nombreuses manières de conceptualiser les inégalités. Il importe notamment de définir quels résultats (inégalités dans quel domaine ?) et catégories de personnes sont étudiés (inégalités entre qui et qui ?), de délimiter la période sur laquelle porte l'évaluation des résultats (indicateurs statiques ou dynamiques ?), de définir les liens entre inégalités et privations, et de déterminer si les inégalités sont dues à des circonstances sur lesquelles les individus peuvent agir ou non. L'approche adoptée vis-à-vis de ces différents aspects a des conséquences sur la manière dont les inégalités sont mesurées.

Inégalités dans quel domaine ?

Dans toute étude des inégalités, il faut définir les dimensions de la vie des individus sur lesquelles porte l'analyse. Les inégalités ne sont souvent mesurées qu'en termes de répartition du revenu des ménages. Toutefois, depuis peu, de nouveaux axes d'analyse font leur apparition, notamment grâce à l'émergence des données sur la répartition de dimensions du bien-être autres que le revenu, par exemple l'état de santé, le patrimoine, le niveau d'études et les qualifications (Murtin et al., 2017 ; OCDE, 2012).

Encadré 2.2. **Conceptualiser les inégalités** (suite)

Inégalités entre qui et qui ?

Mesurer les inégalités consiste essentiellement à répondre à la question « qui reçoit quoi ? ». Les outils de mesure des *inégalités verticales* permettent d'apprécier la dispersion d'un indicateur entre les membres d'une société, tandis que les outils de mesure des *inégalités horizontales* renseignent sur les différences entre des groupes définis sur la base d'une caractéristique commune telle que l'appartenance ethnique ou religieuse, la région, l'âge ou le sexe (Stewart, 2009). Chacune de ces deux approches est plus ou moins pertinente selon le contexte. Par exemple, si l'objectif est d'apprécier si un niveau de revenu donné est synonyme de pauvreté, mieux vaut mesurer les inégalités verticales. La mesure des inégalités horizontales met en lumière les obstacles auxquels sont confrontés certains groupes (migrants, jeunes ou femmes, par exemple)¹. Les inégalités horizontales sont aussi utiles pour mesurer l'inégalité des chances. Ainsi, en supposant que le sexe soit le seul facteur sur lequel un individu ne peut pas agir, la différence de salaire moyen entre hommes et femmes peut être analysée comme un indicateur de l'inégalité des chances sur le marché du travail, tandis que la répartition du revenu parmi les hommes d'une part et parmi les femmes d'autre part peut être interprétée comme un indicateur des inégalités de résultats (Bourguignon, à paraître).

Il est également important de déterminer si l'unité d'analyse à retenir est le ménage ou l'individu. Étant axé sur l'humain, le cadre de mesure de *Comment va la vie ?* tend à privilégier les mesures au niveau individuel ; cependant, bien souvent, différents résultats et expériences sont partagés entre les membres d'un même ménage. Il en va ainsi s'agissant des ressources financières, généralement communes à l'ensemble du ménage ou de la famille. Toutefois, même dans ce cas, il importe de tenir compte des fortes inégalités qui existent parfois au sein d'un même ménage et que méconnaît totalement l'hypothèse conventionnelle selon laquelle tous les membres d'un ménage mettent en commun et partagent de manière égalitaire leurs ressources financières (Chiappori et Meghir, 2015 ; Kanbur et al., à paraître).

Enfin, il est aussi possible de mesurer les inégalités à différents niveaux géographiques : on peut les mesurer entre pays, au sein d'un même pays ou à l'échelle mondiale, c'est-à-dire entre tous les « citoyens du monde », indépendamment du pays où ils vivent (Milanovic, 2016 ; 2012). Ces « inégalités mondiales » ne sont pas évaluées dans ce chapitre, mais leur analyse est intéressante dans certains cas, par exemple pour identifier les gagnants et les perdants de la mondialisation. De même, les inégalités géographiques ne sont pas étudiées dans ce chapitre parce qu'elles font l'objet d'une analyse approfondie dans l'édition 2015 de *Comment va la vie ?* (OCDE, 2015a), dans *Comment va la vie dans votre région ?* (OCDE, 2014b) et dans l'édition 2016 de *Panorama des régions* (OCDE, 2016c).

Quelle période d'analyse retenir ?

Les inégalités étant souvent persistantes, en particulier dans certaines dimensions du bien-être, il est intéressant de les étudier dans la durée. Cela peut être appréhendé de deux manières : en analysant la persistance des inégalités au sein de la société pour une période donnée, ou en étudiant la persistance des avantages ou handicaps d'un individu ou d'un groupe particulier au fil du temps. Le premier angle d'analyse permet d'avoir une vision globale de ce qui se produit au niveau de la société dans son ensemble, mais ne tient pas toujours compte de la mobilité, c'est-à-dire du changement de position, dans un sens ou dans l'autre, d'un individu sur l'échelle de distribution de l'indicateur étudié, même si les inégalités globales demeurent inchangées. La deuxième approche permet de déterminer si la mobilité ascendante ou descendante est plus faible pour les membres d'un groupe que pour ceux d'autres groupes. Il est également important d'analyser les inégalités dans la durée car de nouvelles lignes de clivage peuvent apparaître tandis que les anciennes peuvent s'estomper.

Encadré 2.2. **Conceptualiser les inégalités** (suite)

La plupart des études comparatives évaluent les inégalités à partir d'une image ponctuelle de la distribution de divers résultats au cours d'une année donnée. Ces analyses transversales devraient cependant être complétées par des études longitudinales permettant d'analyser les aspects dynamiques des inégalités, par exemple la mobilité au fil des étapes de la vie d'une personne ou d'une génération à l'autre (Atkinson, 1997 ; Blanden, Gregg et Macmillan, 2013 ; OCDE, à paraître).

Inégalités et privations

Le concept de privation est lié à celui d'inégalité, bien qu'ils désignent tous les deux des notions distinctes (Atkinson, 1987 ; Haughton et Khandker, 2009). Alors que le concept d'inégalité a trait à l'échelle de distribution d'un résultat donné dans son ensemble, celui de privation ne concerne que l'extrémité inférieure de cette distribution (autrement dit les personnes qui se trouvent au-dessous d'un seuil de privation donné) (McKay, 2002). Bien qu'il soit possible d'étudier les privations sans s'intéresser aux inégalités et inversement, les deux concepts sont étroitement liés et apportent des informations complémentaires. Les privations et les inégalités augmentent ou diminuent souvent de façon concomitante, mais cette simultanéité n'est pas systématique : les inégalités peuvent être fortes au sein d'une société malgré un faible taux de privations s'il existe un écart important entre le sommet et le milieu de la distribution.

Le concept de privation peut être défini en valeur absolue ou relative. Dans le premier cas, il correspond à la proportion d'individus dont le niveau de vie est inférieur à un certain seuil, correspondant au niveau de vie jugé nécessaire à la satisfaction des besoins élémentaires ; dans le second cas, la comparaison est faite par rapport au niveau de vie caractéristique d'un pays à un moment donné (par exemple, 50 % du revenu médian). Ces deux indicateurs de privations (absolu et relatif) sont très différents l'un de l'autre et servent à analyser des problématiques différentes : par exemple, la pauvreté absolue renseigne sur les moyens de subsistance ou la satisfaction des besoins élémentaires, tandis que la pauvreté relative donne une indication sur l'écart par rapport au niveau de vie caractéristique d'un pays (Atkinson et Bourguignon, 2000). Les seuils de pauvreté relative sont obtenus par construction et sont propres à un pays, tandis que les seuils de pauvreté absolue peuvent se rapporter à un pays précis ou être communs à plusieurs pays ; c'est par exemple le cas des indicateurs de « pauvreté extrême de la Banque mondiale » (Ferreira et al., 2015) et de « privation matérielle » d'Eurostat (Guio, Gordon et Marlier, 2012).

Mesure des résultats ou des chances ?

Les inégalités de résultats peuvent être dues aussi bien aux efforts d'une personne qu'aux circonstances particulières dans lesquelles elle réalise ces efforts. En revanche, l'inégalité des chances est due à des facteurs sur lesquels les individus ne peuvent pas agir (par exemple l'appartenance raciale, le sexe, le lieu de naissance, le lieu de naissance ou l'origine familiale), mais qui exercent une forte influence sur les résultats et parfois l'ampleur de leurs efforts (Roemer, 1998). Il est particulièrement important de savoir quelle fraction d'une inégalité de résultats observée peut être imputée à certaines circonstances, par exemple le milieu familial, pour élaborer les politiques publiques visant à favoriser l'égalité des chances – par exemple en garantissant l'égalité d'accès à des services de qualité dans le domaine de l'éducation et de la santé, à la représentation politique ou encore à l'emploi – même s'il faut accepter les inégalités de résultats dues à des facteurs sur lesquels les individus peuvent agir. En pratique cependant, la ligne de démarcation entre inégalité des résultats et inégalité des chances n'est pas nette, comme le montre Bourguignon (à paraître) :

Encadré 2.2. **Conceptualiser les inégalités** (suite)

- Premièrement, certains des facteurs à l'origine des inégalités de résultats, par exemple la chance, ne relèvent pas de la dichotomie simple entre efforts et circonstances, ce qui pose des problèmes délicats pour toute évaluation normative des inégalités (Frank, 2016).
- Deuxièmement, la distinction entre efforts et circonstances est souvent floue du fait que tous les aspects des efforts et des circonstances ne sont pas totalement observables (par exemple, le temps qu'un enfant consacre aux activités extrascolaires dépend de ses choix et de ses goûts, mais aussi des ressources et valeurs de ses parents). Ainsi, même lorsque l'influence d'une circonstance donnée (le sexe par exemple) sur les résultats individuels a diminué, il n'est pas possible de déterminer si cette diminution a été ou non annulée par l'influence croissante d'un facteur qui n'est pas directement observable.
- Enfin, le lien entre résultats et chances est dynamique et bidirectionnel : dans un contexte multigénérationnel, les inégalités de résultats entre adultes (par exemple les écarts de niveau d'études au sein de la génération des parents) peuvent se répercuter sur les perspectives qui s'offrent aux enfants. Les parents transmettent à leurs enfants du capital social, humain et financier à travers les choix qu'ils font en matière de lieu de vie, de scolarisation, de répartition de leur temps, de legs matériel, etc. et influent donc sur les chances qui s'offrent à leurs descendants (et sur les résultats) (OCDE, à paraître)².

Du fait de ces problèmes théoriques et de mesure, peu de travaux empiriques ont été consacrés à l'inégalité des chances. Alors que les comparaisons entre pays portant sur les résultats sont bien comprises et reposent sur un ensemble solide de données, tel n'est pas le cas de celles qui portent sur l'inégalité des chances.

1. Ces deux formes d'inégalités sont à l'évidence liées : pour un type d'indicateurs des inégalités (par exemple l'écart logarithmique moyen), les inégalités verticales globales au sein d'une société peuvent être décomposées en inégalités intergroupes (en d'autres termes horizontales) et intragroupes. En principe, il est possible que les résultats soient répartis de manière égalitaire entre les groupes, si bien que les inégalités horizontales peuvent être très faibles (voire nulles) et les inégalités verticales très fortes.
2. Lorsque l'analyse porte sur l'inégalité des chances et des résultats chez les enfants, la distinction entre inégalités « acceptables » et « inacceptables » devient plus difficile à défendre. Une inégalité de résultats qui peut sembler acceptable pour un adulte – elle est imputable à ses efforts ou choix personnels – risque de l'être moins concernant ses enfants, qui ne peuvent pas agir sur ces résultats.

Difficultés de mesure et limites des données

Outre les considérations conceptuelles présentées dans l'encadré 2.2, l'évaluation des inégalités requiert d'autres choix, notamment :

- *Choix de l'indicateur.* Pour mesurer les **inégalités verticales** (qui rendent compte de la répartition des résultats au sein de la société dans son ensemble), il est possible de comparer différents niveaux de la distribution (par exemple en rapportant les résultats moyens des personnes appartenant au quintile ou centile supérieur à ceux des membres du quintile ou centile inférieur) ou de faire appel à des indicateurs qui mesurent la dispersion de la distribution dans son ensemble (par exemple la variance ou l'indice de Gini). Chacun de ces outils de mesure synthétiques renseigne sur différents aspects de la distribution, possède ses forces et faiblesses méthodologiques, et comporte une part de subjectivité². En outre, les indicateurs conçus pour mesurer les inégalités de revenu (variable continue) ne sont pas nécessairement adaptés à l'analyse de résultats comme le niveau d'études, l'état de santé ou le bien-être subjectif, en principe présentés sous la forme de catégories ordinales. à titre d'illustration, alors que chacun reconnaît qu'un diplômé d'université a un niveau d'études supérieur à celui d'une personne qui a quitté

le système scolaire avant la fin de sa scolarité secondaire, il n'est pas possible de quantifier cet écart. Les chercheurs surmontent les problèmes liés à l'ordinalité en faisant appel à des valeurs médianes (Allison et Foster, 2004) ou à des rapports interquintiles ou interdéciles (Kalmijn et Veenhoven, 2005).

- *Le choix du groupe de référence.* Pour mesurer les **inégalités horizontales** (écarts entre certaines catégories de la population), il est nécessaire de choisir un groupe de référence qui sert de base de comparaison (en général, les résultats observés pour les femmes sont comparés à ceux observés pour les hommes, par exemple). Le choix de ce groupe a toutefois une incidence sur les inégalités décrites. Dans le cas des groupes ethniques par exemple, la situation « normale » est généralement représentée par le groupe dominant, auquel les groupes minoritaires sont comparés. Le choix peut cependant être moins simple (dans le cas des classes d'âge, par exemple) et dépend pour beaucoup de l'objectif de l'analyse.
- *Le niveau d'agrégation.* L'examen des inégalités pour les 11 dimensions du bien-être actuel que comprend le cadre de mesure de *Comment va la vie ?* pose la question de savoir s'il faut élaborer un indice synthétique rendant compte de toutes ces dimensions ou d'un sous-ensemble de dimensions. Un tel indice peut certes être utile pour obtenir une image globale de la situation, mais sa construction est délicate d'un point de vue conceptuel parce qu'elle suppose de faire des choix en matière d'agrégation et de pondération³. À cela s'ajoute que pour définir des politiques publiques précises, il est nécessaire de décomposer l'indice en ses éléments constitutifs.

Comme le montrent les données présentées plus loin dans le chapitre, l'étendue et la profondeur d'une analyse des inégalités de bien-être sont toujours limitées par le manque de statistiques comparables et par le niveau de détail auquel il est possible de décomposer les divers indicateurs. Plus précisément :

- Les enquêtes auprès des ménages constituent la principale source de données utilisée pour analyser les inégalités de bien-être. Toutefois, les enquêtes ne portant que sur un petit nombre d'aspects du bien-être ou sur une seule dimension ne permettent pas de mesurer plusieurs résultats au niveau individuel, puisqu'il n'est pas possible de calculer des corrélations entre diverses dimensions ou d'évaluer le cumul d'avantages et de handicaps au niveau individuel. Certaines enquêtes auprès des ménages recueillent des données sur les résultats individuels dans divers domaines, depuis les conditions matérielles jusqu'à l'état de santé en passant par la qualité de vie dans le quartier ; ces enquêtes fournissent de nombreuses informations sur la situation des individus et des familles, mais sont peu utilisables à des fins de comparaison entre pays. De plus, il est fréquent que les enquêtes auprès des ménages ne tiennent pas compte de l'extrémité supérieure de la distribution des ressources économiques, ce qui fausse la mesure des inégalités (encadré 2.3).
- Pour beaucoup de dimensions du bien-être, notamment le logement, l'équilibre vie professionnelle-vie privée, les liens sociaux, la sécurité personnelle, la qualité de l'environnement et le bien-être subjectif, étudier l'évolution des inégalités dans le temps est limité parce qu'il n'existe des données comparables que pour un petit nombre d'années.
- Pour effectuer des comparaisons du bien-être entre plusieurs groupes, il faut disposer d'échantillons de grande taille ou de sous-échantillons spécialisés ; or, pour certains des groupes les plus vulnérables – par exemple les familles avec de jeunes enfants, les personnes âgées à bas revenu ou les migrants – les échantillons sont souvent de trop petite taille pour permettre ces comparaisons.

Encadré 2.3. Réaliser des mesures au sommet de la distribution des revenus

Les hauts revenus suscitent un vif intérêt depuis le déclenchement de la crise financière mondiale, en 2007/2008. Les chercheurs en économie avaient d'une manière ou d'une autre prévu cet intérêt, comme en témoigne la parution d'un ensemble d'études sur l'évolution à long terme des hauts revenus (Atkinson, Piketty et Saez, 2011). Ces études montrent que les revenus les plus élevés ont augmenté beaucoup plus vite que les autres ces dernières décennies, dans les pays développés comme dans les pays émergents (Burkhauser et al., 2012 ; Förster, Llana-Nozal et Nafilyan, 2014). Ce phénomène pose des problèmes non négligeables pour la mesure des inégalités de revenu et des difficultés encore plus grandes pour la mesure des inégalités de patrimoine, lequel se caractérise par une concentration beaucoup plus forte.

Les estimations des inégalités de revenu sont généralement établies à partir d'enquêtes relatives aux revenus et dépenses des ménages. Or, ces enquêtes présentent certaines limites en termes de représentation et de précision des plus hauts revenus. Ces limites sont notamment dues aux échantillons utilisés (sous-représentation des plus riches), à la collecte des données (non-réponse totale, non-réponse partielle, sous-déclaration et autres erreurs de mesure) et à la préparation des données (codage supérieur, censure des valeurs extrêmes, constitution de sous-échantillons ; Atkinson, Piketty et Saez, 2011). Ces enquêtes permettent une mesure fiable du revenu médian et de la pauvreté, même si les données relatives aux revenus supérieurs sont peu nombreuses, voire manquantes. Toutefois, pour estimer les inégalités de revenu, il est important de disposer de suffisamment de données sur l'extrémité supérieure de la distribution.

Les données issues des dossiers fiscaux se prêtent mieux à l'estimation des revenus des ménages très aisés, même si elles ne sont pas sans limites. Premièrement, la fraude et l'évasion fiscales, qui existent dans beaucoup de pays, conduisent à une sous-déclaration des revenus. Deuxièmement, le revenu non imposable, par exemple les avantages accessoires au salaire ou les loyers imputés, n'est pas pris en compte dans les analyses qui reposent sur les données fiscales (ainsi, lorsqu'une part croissante du revenu du capital est non imposable ou fait l'objet d'un prélèvement à la source, l'analyse des revenus situés au sommet de la distribution peut en être faussée). Troisièmement, les données issues des déclarations de revenus peuvent fournir des informations exactes sur les revenus les plus élevés sans pour autant renseigner sur la manière dont ils se situent par rapport à l'ensemble de la distribution.

Une autre méthode suscite depuis peu un intérêt considérable. Elle consiste à estimer les revenus de l'extrémité supérieure de la distribution à partir de données issues des fichiers fiscaux, puis à coupler ces calculs avec une estimation des inégalités réalisée à partir d'enquêtes auprès des ménages afin d'obtenir une estimation de la distribution du revenu « dans son ensemble » (Jenkins, 2017). Toutefois, coupler les données issues des enquêtes auprès des ménages et celles provenant des dossiers fiscaux n'est pas une tâche aisée, ces deux sources ne retenant ni la même définition du revenu (revenu disponible dans un cas, imposable dans l'autre) ni la même unité d'analyse (ménage dans un cas, foyer fiscal dans l'autre, étant entendu que le foyer fiscal peut être un individu). Il faut donc être prudent lorsque l'on compare ces estimations entre pays et entre périodes.

D'après Ruiz et Woloszko (2016), la prise en compte des plus hauts revenus pourrait se traduire par une forte hausse des inégalités de revenu mesurées à partir des enquêtes auprès des ménages. Selon leurs estimations, en 2011, la prise en compte des revenus les plus élevés entraînait une hausse moyenne de six points de pourcentage du coefficient de Gini, qui passait, en moyenne pour les pays de l'OCDE, de 0.31 avant correction pour prendre en compte ces revenus à 0.37 après ; de même, le rapport entre le revenu moyen des 10 % les plus riches et celui des 10 % les plus pauvres passait de 10 à 15.

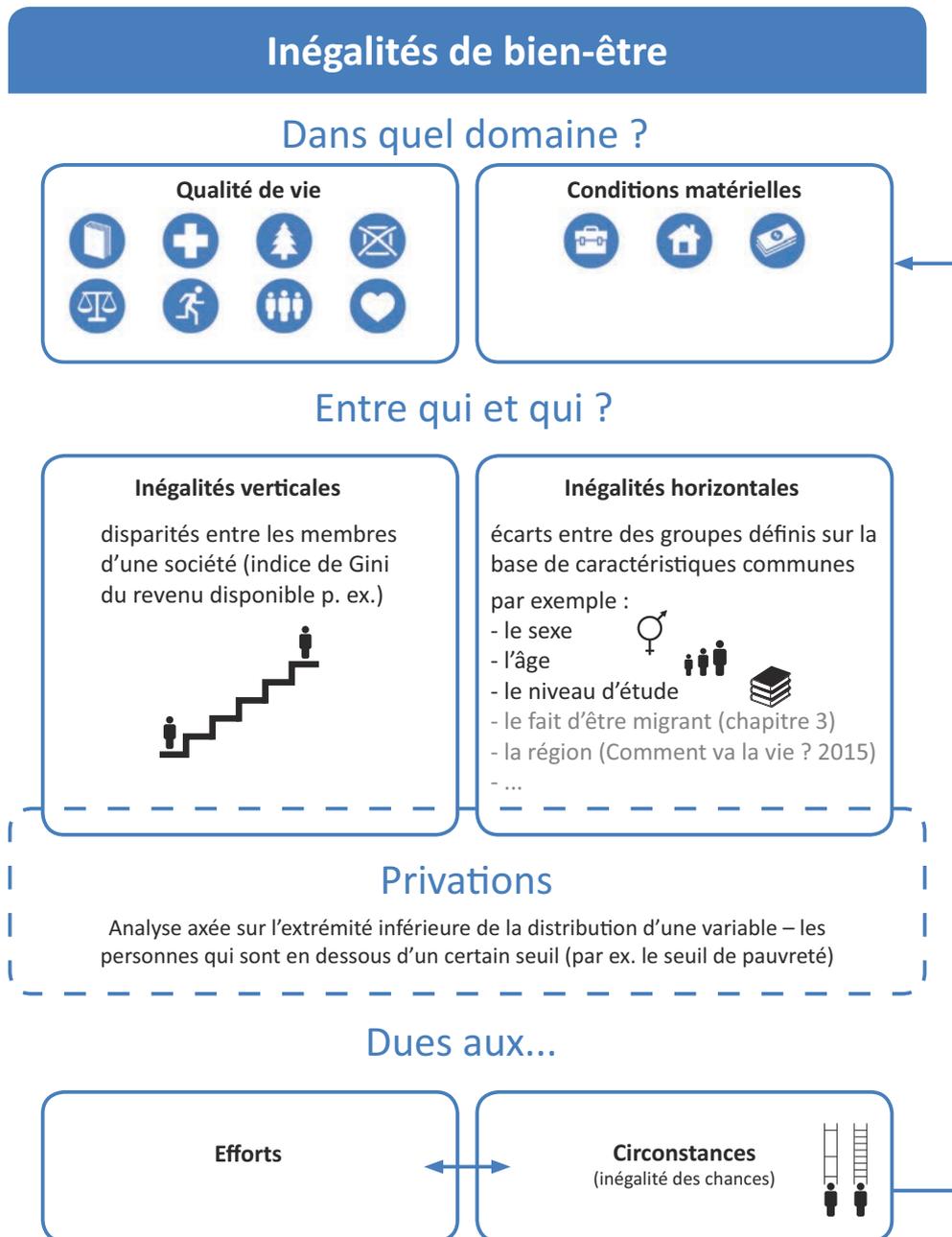
- Alors que dans la majorité des cas, les données d'enquête peuvent être décomposées par âge, par sexe et en fonction d'un indicateur quelconque du milieu socioéconomique (niveau d'études, profession ou, plus rarement, revenu), les données relatives à d'autres « marqueurs » sociaux (origine ethnique, handicap, orientation sexuelle par exemple) sont plus rares parce que les enquêtes ne couvrent pas toujours ces caractéristiques ou parce que ces groupes sont sous-représentés dans l'échantillon.

- Pour analyser les relations causales entre les différents types d'handicaps susceptibles de se cumuler, il faudrait disposer de données longitudinales sur une longue période, permettant de suivre une même personne à travers les différentes étapes de sa vie. Or, seuls quelques pays réalisent ce type d'enquêtes (Allemagne, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni et États-Unis, par exemple).

Proposition de cadre de mesure des inégalités de bien-être

Le graphique 2.1 représente le cadre de mesure des inégalités de bien-être utilisé dans ce chapitre. Il répond à la question « qui reçoit quoi ? » au moyen d'une analyse des indicateurs

Graphique 2.1. Cadre de mesure des inégalités de bien-être



d'inégalité des résultats en matière de conditions matérielles et de qualité de vie. Les 11 dimensions du bien-être actuel retenues dans le cadre de mesure de *Comment va la vie ?* sont toutes examinées dans le chapitre, quoique de manière plus ou moins approfondie (encadré 2.4). L'analyse prend en compte les « inégalités verticales » (répartition des résultats au sein de la population, du bas au sommet de la distribution) et les « inégalités horizontales » (taille de l'écart entre certaines catégories de la population). Comme les personnes dont le bien-être est le plus faible revêtent un intérêt particulier, les indicateurs de privations, axés sur l'extrémité inférieure de la distribution, sont également pris en compte dans le cadre.

Encadré 2.4. **Choix des indicateurs retenus pour mesurer les inégalités de bien-être**

Dans la mesure du possible, les indicateurs principaux du bien-être actuel utilisés dans les autres parties de *Comment va la vie ? 2017* (chapitres 1 et 5) sont également employés dans ce chapitre. Cependant, dans certains cas, ces indicateurs ne sont pas idéaux pour mettre en lumière la dispersion des résultats en matière de bien-être. C'est pourquoi d'autres outils de mesure sont aussi utilisés (par exemple l'écart-type d'âge au décès). Les indicateurs retenus rendent compte de la dispersion globale (inégalités « verticales ») et des différences entre groupes pour chaque dimension (inégalités « horizontales »). Chaque indicateur ne rend cependant pas toujours compte de ces deux types d'inégalités, car l'évaluation des **inégalités verticales** nécessite davantage de données que celle des inégalités horizontales. Par ailleurs, dans certains cas, les comparaisons horizontales sont plus instructives que les comparaisons verticales (par exemple, les écarts d'espérance de vie doivent être évalués séparément pour les hommes et pour les femmes).

L'analyse qui suit décrit l'*ampleur* des inégalités de résultats en matière de bien-être, quelle qu'en soit la cause. Les caractéristiques retenues dans le chapitre pour analyser les **inégalités horizontales** sont l'âge, le sexe et le niveau d'études. De nombreuses autres caractéristiques démographiques et socioéconomiques exercent aussi une influence sur les résultats en matière de bien-être (handicap, appartenance ethnique, lieu de vie, par exemple). Certaines d'entre elles sont prises en compte dans d'autres parties du rapport (le chapitre 3 évalue les inégalités de bien-être entre les personnes issues de l'immigration et les autres) ou dans les éditions précédentes (le chapitre 5 de OCDE, 2015a présente un panorama des inégalités régionales en matière de bien-être). Pour d'autres caractéristiques (handicap, appartenance ethnique, orientation sexuelle), les données comparatives sont malheureusement insuffisantes. En outre, le plus souvent, la taille des échantillons ne permet pas d'examiner plusieurs caractéristiques simultanément (par exemple le fait d'être une femme âgée ayant un faible niveau d'études).

L'**inégalité des chances** est partiellement évaluée par un indicateur portant sur les écarts de compétences des élèves de 15 ans (d'après l'enquête PISA) en fonction du niveau d'études de leurs parents. Des informations sur la transmission du patrimoine d'une génération à l'autre sont fournies pour quelques pays pour lesquels des données sont disponibles. Il existe d'autres indicateurs de l'inégalité des chances que ceux présentés dans ce chapitre (l'élasticité intergénérationnelle du revenu, par exemple), mais leur comparabilité est limitée (OCDE, à paraître).

Des données sur la **persistance des inégalités** au cours de la vie sont fournies pour certains résultats en matière de bien-être et quelques pays. En l'absence d'études de cohorte ou d'enquêtes longitudinales sur longue période, l'analyse s'appuie sur des informations rétrospectives issues d'enquêtes transversales. Des informations sur la probabilité des individus de se marier avec des personnes ayant des caractéristiques similaires aux leurs (par exemple un niveau élevé d'études ou de revenu) sont également fournies, ce phénomène (connu sous le nom d'homogamie) creusant les inégalités entre les ménages et pouvant influencer sur les perspectives qui s'offrent aux enfants.

Les **inégalités verticales** sont généralement évaluées au moyen de rapports (par exemple le rapport du résultat moyen du quintile supérieur de la distribution au résultat moyen du quintile inférieur). Par définition, ces rapports renseignent sur certaines parties de la distribution et non sur la forme de la distribution

Encadré 2.4. Choix des indicateurs retenus pour mesurer les inégalités de bien-être (suite)

dans son ensemble. Toutefois, ils présentent l'avantage de pouvoir être utilisés pour mesurer des variables cardinales (comme le revenu) ou ordinales (comme l'efficacité politique). Ils ont aussi l'intérêt d'être relativement faciles à interpréter et à faire comprendre, puisqu'ils mesurent la distance qui sépare les individus qui obtiennent de bons résultats de ceux qui obtiennent de mauvais résultats. Les rapports interquintiles (le plus souvent S80/S20) sont le plus souvent préférés aux rapports interdéciles (D9/D1 par exemple), parce qu'ils sont moins sensibles aux valeurs extrêmes et tiennent compte d'une fraction plus grande de la distribution. Il y a cependant des exceptions : le rapport interdécile D9/D1 est utilisé pour mesurer la dispersion du salaire brut (en raison de contraintes liées à la disponibilité des données) et la dispersion des compétences des élèves et des adultes (à cause des méthodes de calibrage et de mise à l'échelle utilisées dans les enquêtes PISA et PIAAC) ; pour mesurer les inégalités en matière de longévité, l'indicateur couramment utilisé est l'écart-type d'âge au décès. Enfin, les inégalités verticales de patrimoine net ne sont évaluées qu'au moyen de la part du patrimoine que possèdent les 10 % de ménages situés au sommet de la distribution. La raison de ce choix est qu'en bas de la distribution, la part de patrimoine est souvent négative ou très faible (ce qui signifie que le rapport S80/S20 obtenu pour le patrimoine aurait une valeur très élevée, voire négative). Le tableau 2.1 présente la liste des indicateurs du cadre par dimension du bien-être et type d'inégalités.

Tableau 2.1. **Dimensions et indicateurs retenus pour mesurer les inégalités de bien-être**

Dimensions du bien-être	Indicateurs		
	Inégalités verticales	Inégalités horizontales (selon l'âge, le sexe, le niveau d'études)	Privations
Revenu et patrimoine	Rapport interquintile S80/S20 de revenu disponible des ménages Part du patrimoine net des ménages détenue par les 10 % de ménages les plus riches	Écart de revenu disponible des ménages Écart de patrimoine net des ménages moyen	Taux de pauvreté relative Pauvreté patrimoniale
Emplois et salaires	Rapport interdécile D9/D1 de salaire brut	Écart de durée du travail moyenne Écart de taux d'emploi Écart de taux de chômage Risque de bas salaire	Risque de percevoir une faible rémunération Taux de chômage
Conditions de logement			Part des personnes consacrant plus de 40 % de leur revenu disponible au logement Part des ménages vivant dans un logement surpeuplé
État de santé	Écart-type d'âge au décès	Écart en matière d'état de santé auto-déclaré Différence d'espérance de vie (en années) à 25 ans par niveau d'études, calculée séparément pour les hommes et les femmes	Part des personnes estimant que leur état de santé est moyen, mauvais ou très mauvais
Équilibre vie professionnelle-vie privée	Rapport interquintile S80/S20 de durée du travail Rapport interquintile S80/S20 de temps consacré à soi et aux loisirs	Écart de temps moyen consacré à soi et aux loisirs Écart au niveau du pourcentage de personnes ayant une durée de travail longue	Part des salariés travaillant habituellement 50 heures ou plus par semaine
Éducation et compétences	Rapport interdécile D9/D1 de score PISA Rapport interdécile D9/D1 de score PIAAC	Écart de part des adultes de 25 à 64 ans ayant suivi le deuxième cycle du secondaire ou des études supérieures Écart de score PISA moyen dans toutes les disciplines Écart de score PISA moyen dans toutes les disciplines selon le niveau d'études des parents Écart de score PIAAC moyen en numéracie et littéracie	Part des adultes de 25 à 64 ans ayant un niveau d'études inférieur au deuxième cycle du secondaire Part des élèves de 15 ans obtenant un score inférieur ou égal au niveau 2 en sciences, compréhension de l'écrit et mathématiques (PISA) Part des adultes qui obtiennent un score inférieur ou égal au niveau 1 en littéracie et en numéracie (PIAAC)

Encadré 2.4. **Choix des indicateurs retenus pour mesurer les inégalités de bien-être (suite)**Tableau 2.1. **Dimensions et indicateurs retenus pour mesurer les inégalités de bien-être (suite)**

Dimensions du bien-être	Indicateurs		
	Inégalités verticales	Inégalités horizontales (selon l'âge, le sexe, le niveau d'études)	Privations
Liens sociaux	Rapport interquintile S80/S20 de temps consacré aux activités sociales (parmi les participants seulement)	Écart de temps moyen consacré aux activités sociales Écart en matière de qualité du soutien social	Part des personnes qui déclarent d'avoir ni proches ni amis sur lesquels compter
Engagement civique et gouvernance	Rapport interquintile S80/S20 d'efficacité politique	Écart d'efficacité politique Écart de participation électorale auto-déclarée	Part des personnes qui estiment n'avoir aucune influence sur le gouvernement national Part des personnes qui se sont abstenues aux élections nationales
Qualité de l'environnement		Écart de satisfaction à l'égard de la qualité de l'eau locale	Part des personnes exposées à une concentration de particules fines (PM _{2,5}) supérieure à 15 µg/m ³ Part des personnes déclarant ne pas être satisfaites de la qualité de l'eau dans leur région
Sécurité personnelle		Écart de décès par agression pour 100 000 habitants Écart en matière de sentiment de sécurité des personnes lorsqu'elles marchent seules la nuit	Décès par agression pour 100 000 habitants Part des personnes déclarant ne pas se sentir en sécurité lorsqu'elles marchent seules la nuit
Bien-être subjectif	Rapport interquintile S80/S20 de la satisfaction à l'égard de la vie	Écart de niveau moyen de satisfaction à l'égard de la vie	Part des personnes se déclarant peu satisfaites de leur vie Part des personnes déclarant avoir un bilan des affects négatif

La partie inférieure du graphique 2.1 correspond aux causes des inégalités – différences au niveau des efforts, différences au niveau de circonstances sur lesquelles les personnes ne peuvent pas agir (inégalité des chances) et interaction entre ces efforts et ces circonstances (matérialisée par la flèche bidirectionnelle entre efforts et circonstances) (encadré 2.2)⁴. L'encadré 2.4 porte sur le choix des 42 indicateurs inclus dans le cadre et le tableau 2.A.1 en annexe 2.A fournit des informations plus détaillées sur les sources de données, les pays étudiés et les années pour lesquelles des données sont disponibles.

Données sur les inégalités de résultats en matière de bien-être

Les graphiques 2.2 à 2.10 (ci-après) fournissent une analyse de la performance des pays de l'OCDE en matière d'inégalités pour différentes dimensions du bien-être. Ils présentent de manière synthétique les informations contenues dans le tableau de bord des indicateurs qui figure en annexe (tableau 2.A.1). Il convient, pour les interpréter, de garder à l'esprit les réserves et limites suivantes :

- D'abord et surtout, pour certains pays, les données relatives à un ou plusieurs indicateurs font défaut. Le patrimoine des ménages, l'écart-type d'âge au décès, le temps consacré aux loisirs et à soi et le temps consacré aux relations sociales sont les indicateurs les plus concernés par ce manque de données. C'est pourquoi l'analyse des performances relatives ne porte que sur certains des indicateurs recensés dans le tableau 2.A.1 et

l'encadré 2.4 – à savoir ceux pour lesquels il existe des données pour les deux tiers des pays de l'OCDE au moins⁵. L'analyse présentée par les graphiques 2.2 à 2.10 repose donc sur un nombre variable d'indicateurs, et des précisions sont données dans les notes.

- Ensuite, l'analyse permet d'obtenir un panorama d'ensemble des inégalités globales dans différents pays, indépendamment des dimensions et indicateurs pour lesquels les performances relatives sont calculées. Elle montre par exemple que la Norvège se caractérise par de faibles inégalités dans plusieurs domaines, sans préciser lesquels. C'est pourquoi l'annexe 2.A fournit des données sur les performances relatives en matière d'inégalités pays par pays et indicateur par indicateur, ce qui permet de compléter et d'approfondir l'analyse.
- Enfin, l'analyse ne permet pas de déterminer la distance qui sépare les pays les plus égalitaires des pays les plus inégalitaires (graphique 2.5).

Les résultats de l'analyse sont commentés en détail ci-après, mais la conclusion la plus évidente qui s'en dégage est que même si certains pays sont plus égalitaires que d'autres en ce qui concerne les divers résultats en matière de bien-être, aucun ne l'est parfaitement. En d'autres termes, lorsqu'un grand nombre d'indicateurs est pris en compte, il existe dans tous les pays des domaines où les inégalités relatives sont faibles et d'autres où elles sont fortes.

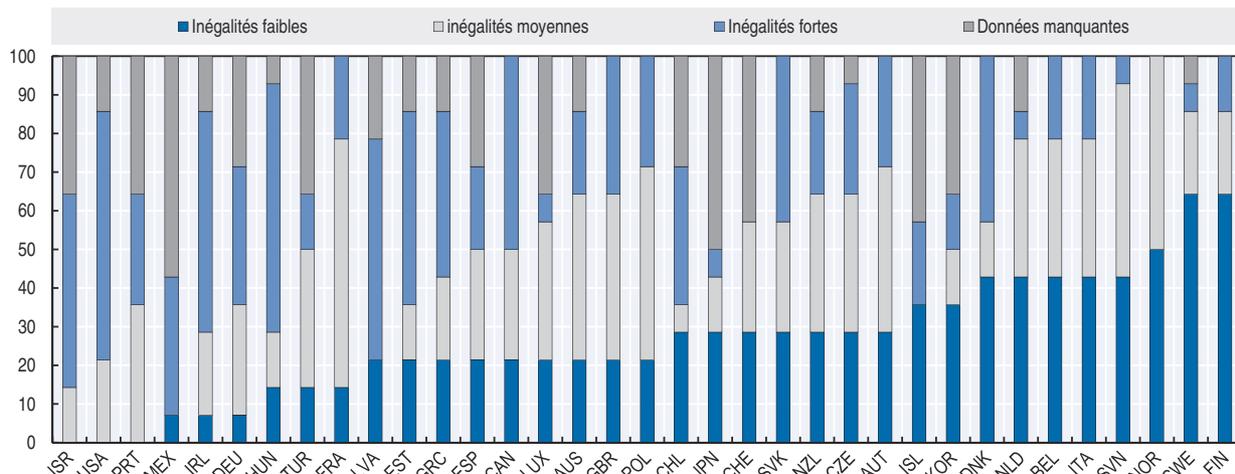
Inégalités verticales

La répartition des résultats au sein de la population dans son ensemble, du sommet au bas de la distribution (inégalités verticales), diffère considérablement d'un pays de l'OCDE à l'autre. Comme le montre le tableau 2.1, les inégalités dans chaque dimension du bien-être sont appréciées au moyen d'un nombre d'indicateurs variable. Pour que chaque dimension ait la même importance, tous les indicateurs mesurant les inégalités au sein de chaque dimension reçoivent la même pondération, de telle manière que la somme des pondérations soit égale à 1. Par exemple, si une dimension est mesurée par trois indicateurs différents, chacun reçoit une pondération égale à un tiers. Le graphique 2.2 indique dans quelle proportion des indicateurs pondérés chaque pays affiche des inégalités faibles ou fortes ou une performance « intermédiaire ». La Finlande, par exemple, affiche de faibles inégalités pour 64 % des indicateurs pondérés pour lesquels des données sont disponibles (revenu disponible des ménages ; patrimoine net des ménages ; salaire brut ; compétences des élèves ; efficacité politique et satisfaction à l'égard de la vie), une performance intermédiaire pour 21 % des indicateurs pondérés (durée de travail et compétences des adultes) et de fortes inégalités pour les 15 % restants (écart-type d'âge au décès). À l'autre extrémité du spectre, Israël se caractérise par de fortes inégalités pour 50 % des indicateurs pondérés et une performance intermédiaire pour 14 % ; les données sont manquantes pour 36 % des indicateurs.

Comme on pouvait s'y attendre, les pays nordiques sont parmi les sociétés les plus égalitaires de l'OCDE du point de vue des inégalités verticales. De nombreuses études ont déjà démontré qu'ils étaient égalitaires sur le plan du revenu, et le graphique 2.2 montre qu'ils le sont également en termes d'inégalités verticales dans des dimensions autres qu'économiques. En revanche, la corrélation entre inégalités de revenu et inégalités dans d'autres dimensions est moins forte pour d'autres pays : ainsi, l'Italie et la Belgique se situent au milieu du classement des pays de l'OCDE en termes d'inégalités de revenu, mais font partie des pays où les inégalités verticales sont les plus faibles (ils se situent à droite sur l'axe horizontal) lorsqu'un éventail de dimensions plus large est pris en compte. À l'autre extrémité du spectre, les États-Unis, l'Estonie, la Lettonie, le Mexique, Israël et le Chili font partie des pays qui cumulent de fortes inégalités de revenu et des inégalités verticales

Graphique 2.2. **Inégalités de bien-être verticales**

Pourcentage des indicateurs pondérés pour lesquels un pays affiche des inégalités faibles, moyennes et fortes, dernière année pour laquelle des données sont disponibles



Note : Pour chaque dimension, les indicateurs reçoivent des pondérations dont la somme est égale à 1. Les pays sont classés dans l'ordre croissant selon la proportion des indicateurs pondérés pour lesquels les inégalités sont faibles. Pour chaque pays, « inégalités faibles » renvoie au nombre de résultats en matière de bien-être pour lesquels les performances en matière d'inégalités se situent dans le tiers inférieur du classement des pays de l'OCDE et « inégalités fortes » correspond au tiers supérieur du classement. Seuls les indicateurs pour lesquels des données sont disponibles pour au moins deux tiers des pays de l'OCDE sont pris en compte. En l'occurrence, sept dimensions sont évaluées au moyen des neuf indicateurs pondérés suivants : rapport S80/S20 de revenu disponible équivalent des ménages et part du patrimoine détenue par les 10 % de ménages les plus riches pour « revenu et patrimoine » ; rapport D9/D1 de salaire brut pour « emplois et salaires » ; écart-type d'âge au décès pour « état de santé » ; rapport S80/S20 de durée du travail pour « équilibre vie professionnelle-vie privée » ; rapports D9/D1 des scores PISA et PIAAC pour « éducation et compétences » ; rapport S80/S20 d'efficacité politique pour « engagement civique et gouvernance » ; rapport S80/S20 de satisfaction à l'égard de la vie pour « bien-être subjectif ».

Source : Bases de données diverses, citées dans le tableau 2.A.1 de l'annexe 2.A.

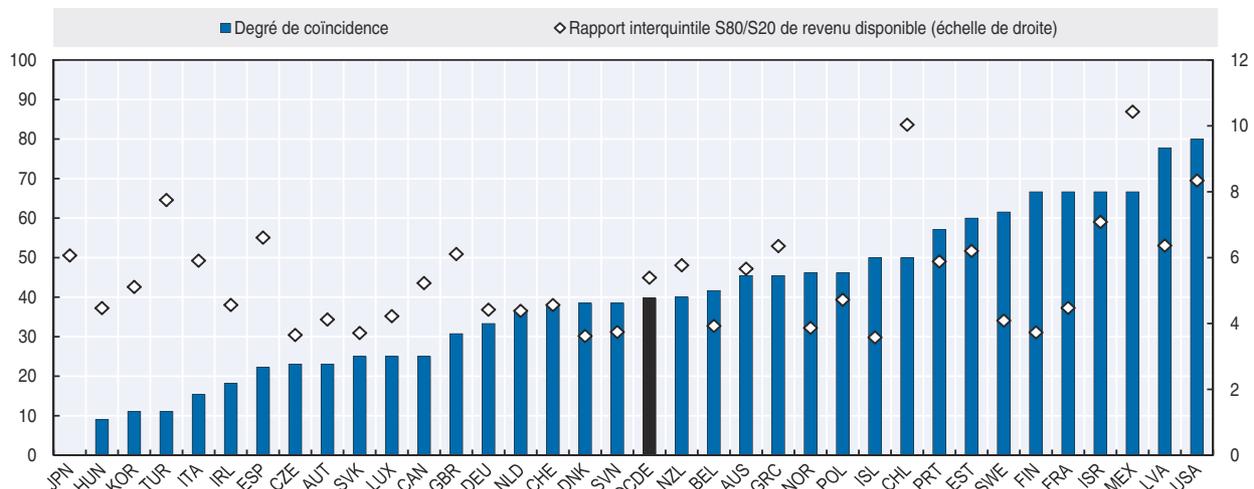
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933675118>

importantes en ce qui concerne de nombreux autres aspects du bien-être. La France affiche une performance intermédiaire dans la plupart des dimensions. À noter que le graphique 2.2 présente le niveau relatif des inégalités, quel que soit le bien-être moyen atteint. En conséquence, des pays peuvent très bien afficher de faibles inégalités pour de nombreux résultats tout en ayant un niveau de bien-être moyen faible (voir les analyses présentées dans le chapitre 1).

Le graphique 2.3 rappelle combien il est important de ne pas examiner les inégalités sous le seul angle du revenu, puisqu'il présente pour chaque pays le lien entre le niveau des inégalités de revenu et les inégalités verticales constatées dans d'autres dimensions du bien-être. Plus précisément, les barres représentent la proportion des indicateurs pondérés appartenant à la même catégorie (inégalités faibles, performance intermédiaire ou inégalités fortes) que le rapport S80/S20 de revenu dans un pays donné. Ainsi, les États-Unis cumulent des inégalités de revenu fortes et une proportion élevée (80 %) d'inégalités verticales fortes également dans les autres dimensions. En Finlande, les inégalités de revenu sont faibles et une forte proportion des indicateurs d'inégalités verticales le sont également. En revanche, dans d'autres pays, les inégalités de revenu et les autres inégalités de bien-être coïncident beaucoup moins : en Hongrie et au Japon, moins de 10 % des inégalités verticales appartiennent à la même catégorie que le rapport S80/S20 de revenu. Au Mexique et au Chili, deux pays de l'OCDE où les inégalités de revenu sont fortes, les différents indicateurs des inégalités verticales se recoupent largement. L'inverse est cependant vrai pour d'autres pays où les inégalités de revenu sont relativement élevées, comme la Turquie, l'Espagne et le Japon (axe des ordonnées de droite)⁶. Bien qu'elle ne décrive pas la corrélation des résultats au niveau individuel (c'est-à-dire qu'elle ne permet pas de déterminer si les personnes qui ont

Graphique 2.3. Degré de coïncidence entre les inégalités de revenu et les inégalités verticales dans d'autres dimensions du bien-être, par pays

Pourcentage d'indicateurs pondérés pour lesquels les inégalités verticales en matière de revenu et dans d'autres dimensions du bien-être appartiennent au même tiers de la distribution dans un pays donné, dernière année pour laquelle des données sont disponibles



Note : Les pays sont classés dans l'ordre croissant selon le degré de coïncidence entre les inégalités de revenu et les inégalités verticales dans d'autres dimensions du bien-être. Pour chaque dimension, les indicateurs reçoivent des pondérations dont la somme est égale à 1. Pour chaque pays, on considère que les performances en matière d'inégalités de revenu et d'inégalités verticales dans d'autres dimensions du bien-être coïncident si elles font partie du même tiers du classement des pays de l'OCDE pour lesquels des données sont disponibles. Seuls les indicateurs pour lesquels des données sont disponibles pour au moins deux tiers des pays de l'OCDE sont pris en compte. En l'occurrence, les indicateurs suivants sont examinés : rapport S80/S20 de revenu ; rapport D9/D1 de salaire brut ; écart-type d'âge au décès ; rapport S80/S20 de durée du travail ; rapport D9/D1 des scores PISA ; rapport D9/D1 des scores PIAAC ; rapport S80/S20 d'efficacité politique ; et rapport S80/S20 de satisfaction à l'égard de la vie.

Source : Bases de données diverses, citées dans le tableau 2.A.1 de l'annexe 2.A.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933675137>

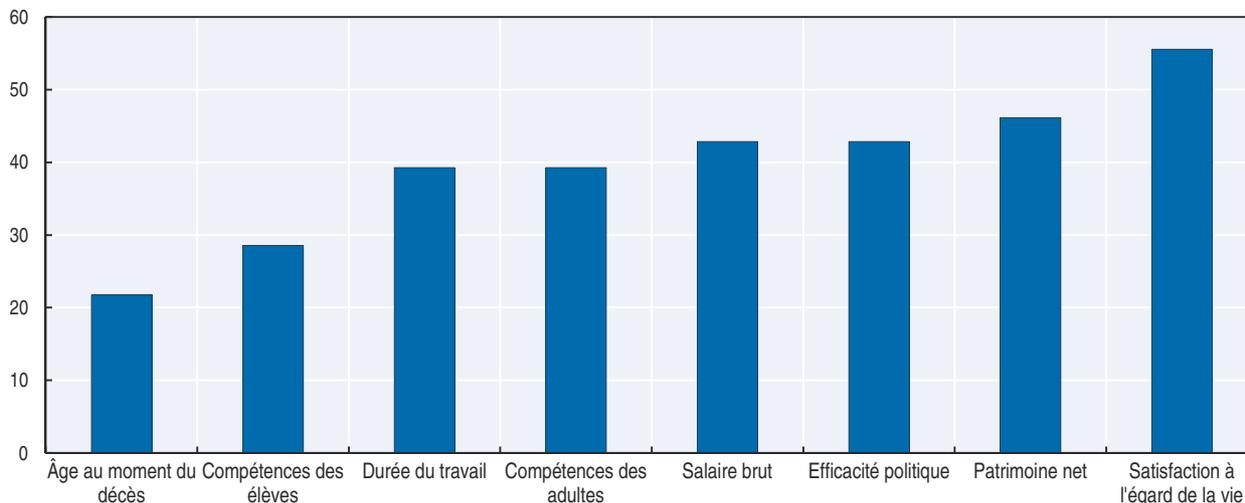
un revenu faible, par exemple, sont également en mauvaise santé – aspect évoqué plus loin dans cette partie), l'analyse présentée par le graphique 2.3 montre qu'au niveau national, de fortes inégalités de revenu vont parfois de pair avec de fortes inégalités verticales de bien-être, mais que tel n'est pas toujours le cas.

Lorsque la similarité des performances des pays en matière d'inégalités est évaluée sous l'angle d'une comparaison des indicateurs plutôt que des pays (graphique 2.4), les indicateurs pour lesquels la coïncidence avec les inégalités de revenu est la plus grande sont la satisfaction à l'égard de la vie, le patrimoine net, le salaire brut et l'efficacité politique (40 à 60 % des pays se classent dans le même tiers de la distribution pour chacune des paires d'indicateurs). Le degré de coïncidence est aussi relativement grand (concerne plus d'un pays sur trois) pour la durée de travail et les compétences des adultes. Le lien entre les inégalités de revenu et les inégalités verticales en matière de compétences des élèves et d'âge au décès est plus faible.

Toutefois, l'évaluation des inégalités verticales à partir des performances relatives masque en grande partie les écarts de niveau de ces inégalités entre les pays. Le graphique 2.5 montre l'écart entre les pays de l'OCDE qui affichent les meilleures et les plus mauvaises performances. L'écart le plus grand entre pays concerne le revenu disponible des ménages (pour lequel les inégalités sont près de trois fois plus fortes au Mexique qu'en Islande), le salaire brut, le patrimoine net des ménages et la satisfaction à l'égard de la vie. L'écart le plus petit est observé pour la durée du travail, l'âge au décès, les compétences des adultes et des élèves (pour ce dernier indicateur, les inégalités sont à peine 20 % plus élevées en Israël qu'en Estonie).

Graphique 2.4. Degré de coïncidence entre les inégalités de revenu et les inégalités verticales dans d'autres dimensions du bien-être, par indicateur

Pourcentage de pays dans lesquels les inégalités verticales en matière de revenu et dans d'autres dimensions du bien-être coïncident, dernière année pour laquelle des données sont disponibles

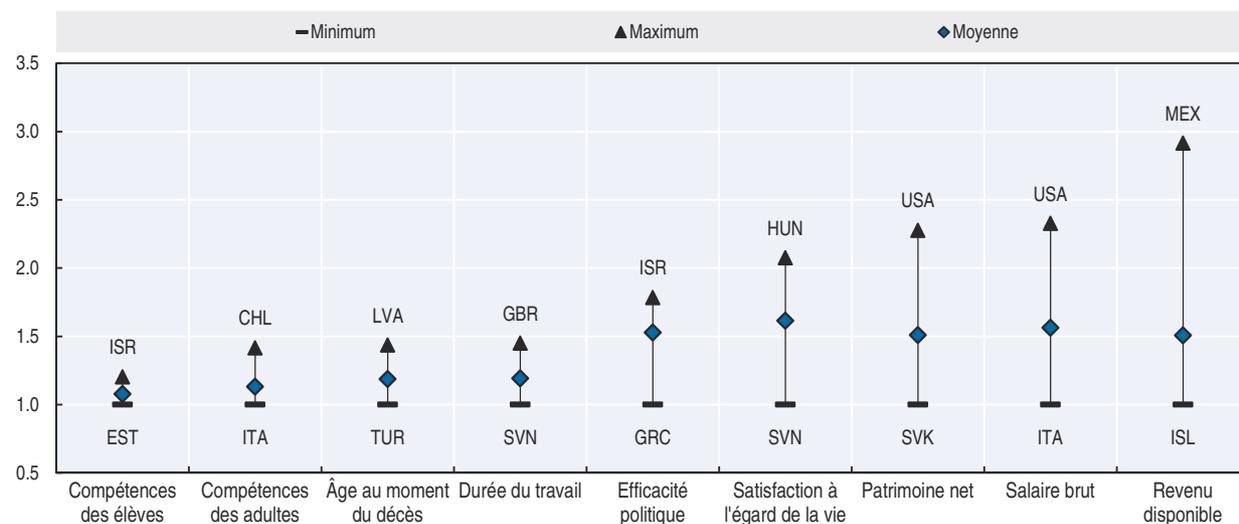


Note : Pour un pays donné, on considère que les performances en matière d'inégalités de revenu et d'inégalités verticales dans d'autres dimensions du bien-être coïncident si elles font partie du même tiers de la distribution des performances (par exemple, la première barre signifie que dans 22 % des pays pour lesquels des données sont disponibles, les inégalités de revenu et l'écart-type d'âge au décès appartiennent au même tiers de la distribution des performances – inégalités fortes, performance intermédiaire, inégalités faibles). Seuls les indicateurs pour lesquels des données sont disponibles pour au moins deux tiers des pays de l'OCDE sont pris en compte.

Source : Bases de données diverses, citées dans le tableau 2.A.1 de l'annexe 2.A.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933675156>

Graphique 2.5. Distribution des inégalités verticales observées dans les pays par indicateur de bien-être



Note : La performance du pays qui affiche le niveau d'inégalités le plus élevé (maximum) pour un indicateur de bien-être donné est exprimée sous la forme d'un multiple de celle du pays qui affiche le niveau d'inégalités le plus faible (minimum) pour le même indicateur. La « moyenne » correspond aux performances en matière d'inégalités de la moyenne des pays. Seuls les indicateurs pour lesquels des données sont disponibles pour au moins deux tiers des pays de l'OCDE sont pris en compte.

Source : Bases de données diverses, citées dans le tableau 2.A.1 de l'annexe 2.A.

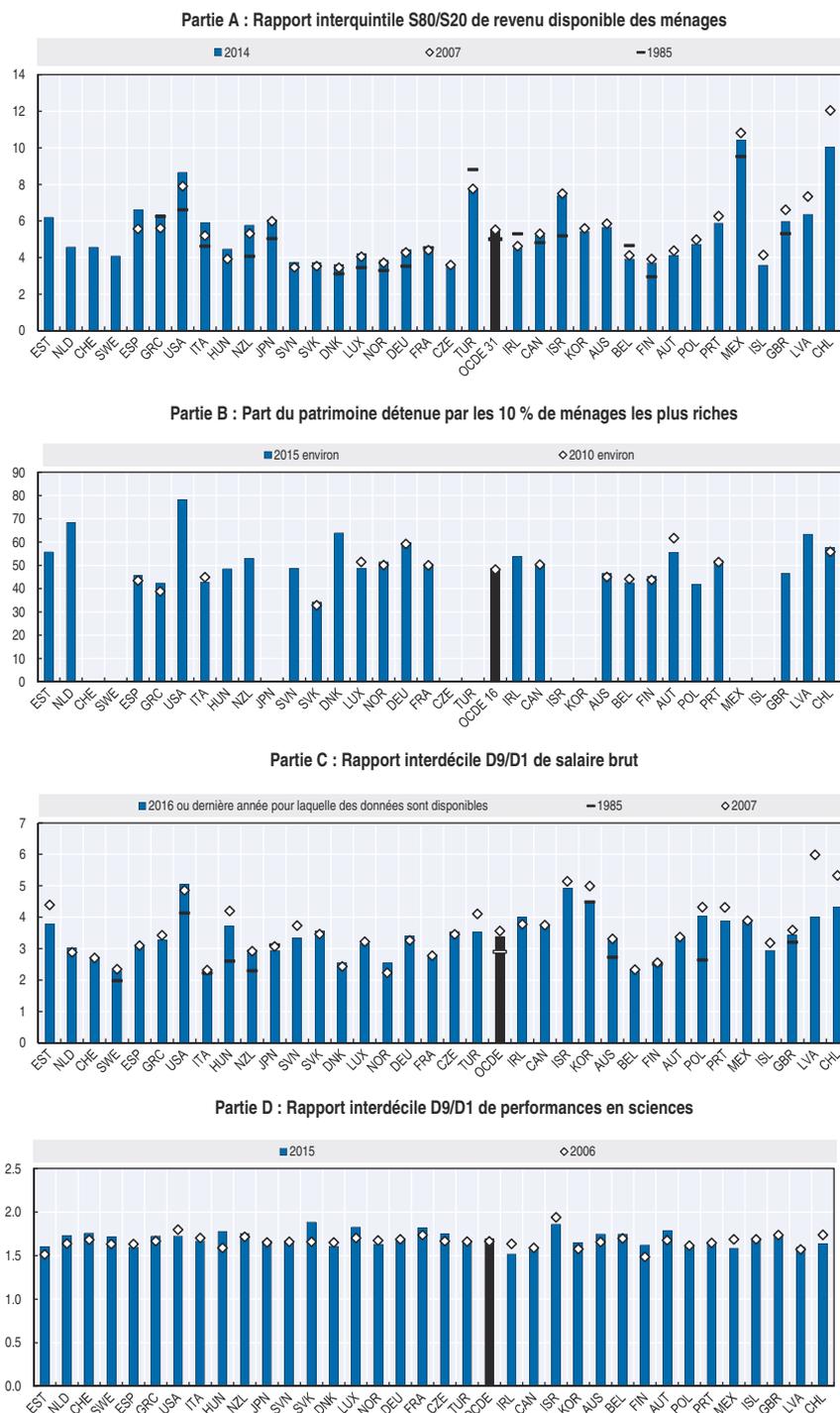
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933675175>

L'évolution dans le temps des inégalités verticales ne peut être évaluée que pour quelques indicateurs : revenu disponible des ménages, patrimoine net des ménages, salaire brut et compétences cognitives des élèves. Les indicateurs examinés ici sont les mêmes que ceux utilisés pour construire le graphique 2.2, à ceci près que les compétences cognitives des élèves sont évaluées au moyen du rapport D9/D1 de performances en sciences et non du rapport D9/D1 de la moyenne des scores PISA dans l'ensemble des disciplines comme dans le graphique 2.2⁷. Plusieurs tendances se dégagent du graphique 2.6 :

- Depuis le début de la crise financière, les inégalités de revenu restent beaucoup plus fortes qu'elles ne l'étaient au milieu des années 80. En moyenne pour les 31 pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de séries chronologiques cohérentes, le rapport interquintile S80/S20 de revenu disponible est passé de 5.51 à 5.54 entre 2007 et 2013, avant de diminuer en 2014 (pour s'établir à 5.49 ; graphique 2.6, partie A)⁸. Il existe cependant d'importants écarts entre pays : les pays dans lesquels les inégalités de revenu se sont le plus creusées sont ceux qui ont été le plus durement frappés par la crise (Espagne, Grèce et Italie) et les États-Unis ; parallèlement, les inégalités de revenu ont régressé dans certains pays qui affichaient les inégalités les plus fortes en 2007, comme le Chili, la Lettonie et le Royaume-Uni.
- En moyenne pour les 16 pays de l'OCDE pour lesquels des données sont disponibles, entre 2010 et 2015, la part du patrimoine détenue par les 10 % de ménages les plus riches a légèrement augmenté (passant de 48.2 % à 48.7 %, graphique 2.6, partie B). Elle a diminué de 2 points de pourcentage au Luxembourg et en Italie, tandis qu'elle a augmenté de 2 points en Espagne et au Chili et de plus de 3 points en Grèce (passant de 38.8 % à 42.4 %)⁹.
- Au niveau de l'OCDE, les inégalités de salaire brut – mesurées par le rapport interdécile D9/D1 – ont diminué de 5 % entre 2007 et 2016, le rapport étant passé de 3.56 à 3.39, mais elles sont restées fortes dans la plupart des pays pour lesquels il existe des données se rapportant aux 30 dernières années (graphique 2.6, partie C). La baisse la plus marquée a eu lieu dans les pays où les inégalités étaient les plus fortes au début de la période considérée – tels que le Chili, la Lettonie et la Corée – tandis que l'augmentation la plus importante s'est produite en Norvège (+14 %), pays qui affichait la plus faible dispersion du salaire brut en 2007.
- Depuis 2006, les inégalités en matière de compétences cognitives des élèves se sont creusées dans la zone OCDE. La hausse la plus forte a été enregistrée en Hongrie et en République slovaque (+12 % et +14 % respectivement), tandis que les inégalités ont régressé de 6 % ou plus en Irlande, au Chili et au Mexique (graphique 2.6, partie D)¹⁰.

Aucune tendance commune ne se dégage d'une comparaison de l'évolution des inégalités verticales en matière de revenu disponible des ménages, de patrimoine, de salaire brut et de compétences des élèves ces dix dernières années dans la zone OCDE, mais les inégalités ont reculé dans toutes les dimensions pour lesquelles des informations sont disponibles en Israël et en Islande, tandis que l'inverse est vrai en République tchèque et en République slovaque. Au Canada et en France, les inégalités verticales sont restées relativement stables pour tous les indicateurs au cours de cette période. Durant la dernière année pour laquelle des données sont disponibles, certains des pays les plus inégalitaires en 2007 (Mexique, Chili et Portugal) ont vu les inégalités verticales diminuer dans presque toutes les dimensions pour lesquelles il existe des données, même si leurs performances restent médiocres. En Allemagne, en Grèce, aux Pays-Bas et en Nouvelle-Zélande, les inégalités verticales se sont accentuées pour la majorité des indicateurs examinés durant la période considérée.

Graphique 2.6. Évolution des inégalités verticales pour quelques indicateurs de bien-être



Note : Dans chaque partie, la valeur OCDE correspond à la moyenne simple des pays pour lesquels des données sont disponibles pour les deux années les plus récentes indiquées sur le graphique. Les pays sont classés dans l'ordre croissant selon l'évolution des inégalités de revenu entre 2007 et 2014. Partie A : la valeur OCDE pour 1985 correspond à la moyenne simple des pays suivants : Belgique, Canada, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Irlande, Israël, Italie, Japon, Luxembourg, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Turquie, Royaume-Uni et États-Unis. Partie C : la valeur OCDE pour 1985 correspond à la moyenne simple des pays suivants : Australie, Finlande, Hongrie, Italie, Japon, Corée, Nouvelle-Zélande, Pologne, Suède, Royaume-Uni et États-Unis. Pour des détails sur les années auxquelles se rapportent les données pour les différents pays, voir StatLink ci-après.

Source : Bases de données diverses, citées dans le tableau 2.A.1 de l'annexe 2.A.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933675194>

Les inégalités horizontales

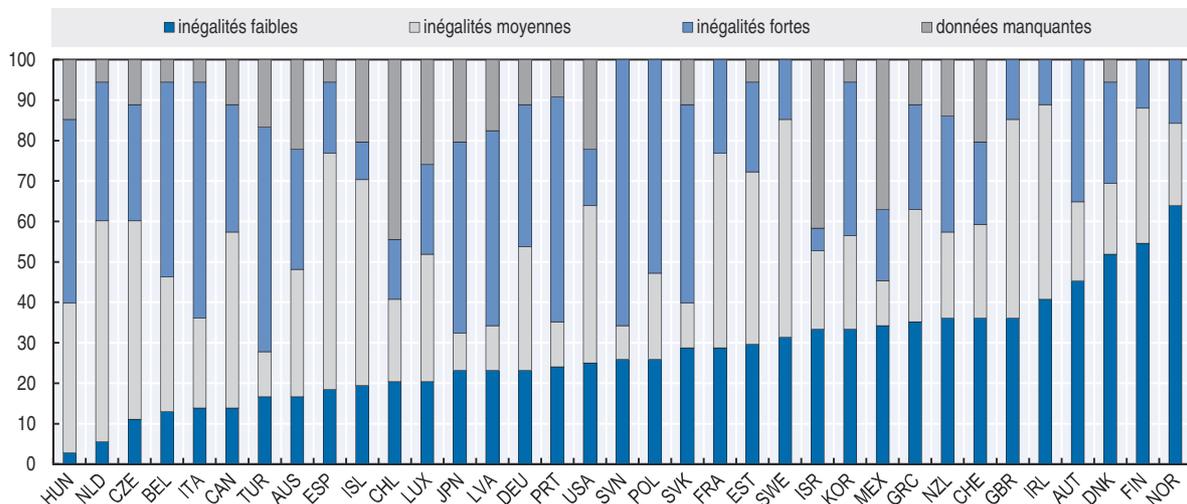
La présente section décrit les résultats des groupes les plus exposés au risque d'avoir un faible niveau de bien-être au sein des pays de l'OCDE, les résultats du groupe peu performant étant évalués par rapport à ceux du groupe très performant. L'analyse se limite donc une fois encore aux disparités relatives entre les pays, quel que soit le niveau moyen de bien-être atteint par chaque pays. Les « groupes défavorisés » considérés sont les femmes, les jeunes et les personnes âgées, ainsi que les personnes n'ayant pas dépassé le niveau d'instruction de l'enseignement primaire ou secondaire. Le niveau de bien-être de ces groupes est comparé à celui des hommes, des personnes d'âge mûr et des personnes ayant fait des études supérieures, respectivement.

Les inégalités horizontales en fonction du sexe

Le graphique 2.7 illustre le pourcentage d'indicateurs pondérés où chaque pays affiche des inégalités en fonction du sexe qui sont « fortes », « faibles » et « moyennes ». Les pays sont classés en fonction des inégalités moyennes de bien-être entre les femmes et les hommes au sein de la société. Ainsi, la Norvège enregistre de faibles inégalités entre les sexes ou en faveur des femmes dans 64 % des 18 indicateurs pondérés considérés, de fortes

Graphique 2.7. **Les inégalités horizontales en fonction du sexe**

Pourcentage d'indicateurs pondérés où chaque pays affiche des inégalités faibles, moyennes et fortes, comparaison entre le niveau moyen de bien-être des femmes et celui des hommes, dernière année disponible



Note : Les indicateurs à l'intérieur de chaque dimension se voient attribuer des pondérations équivalentes dont la somme est égale à 1. Les pays sont classés par ordre croissant en fonction du pourcentage d'indicateurs pondérés où ils enregistrent de faibles inégalités. Pour chaque pays, il s'agit des inégalités horizontales classées dans le tiers inférieur des pays de l'OCDE ; les « fortes inégalités » désignent les inégalités horizontales classées dans le tiers supérieur des pays de l'OCDE. Seuls les indicateurs pour lesquels les données disponibles couvrent au moins les deux tiers des pays de l'OCDE sont pris en compte. En particulier, neuf dimensions sont couvertes par 18 indicateurs pondérés qui comparent le niveau moyen de bien-être des femmes et celui des hommes : le salaire horaire, le taux d'emploi et de chômage et l'incidence des bas salaires en ce qui concerne la dimension « emplois et salaires » ; l'incidence de la bonne ou très bonne santé en ce qui concerne la dimension « état de santé » ; le temps consacré aux loisirs et à soi ainsi que l'incidence du nombre élevé d'heures travaillées en ce qui concerne la dimension « équilibre entre vie professionnelle et vie privée » ; l'incidence du niveau d'études (enseignement secondaire du deuxième cycle, enseignement supérieur) et les résultats obtenus au PISA et au PIAAC en ce qui concerne la dimension « éducation et compétences » ; la qualité du réseau social et le temps consacré à la vie sociale en ce qui concerne la dimension « liens sociaux » ; l'efficacité politique et le taux de participation électorale auto-déclaré en ce qui concerne la dimension « engagement civique et gouvernance » ; la satisfaction à l'égard de la qualité de l'eau en ce qui concerne la dimension « qualité de l'environnement » ; le sentiment de sécurité et le taux d'homicides en ce qui concerne la dimension « sécurité personnelle » ; la satisfaction à l'égard de la vie en ce qui concerne la dimension « bien-être subjectif ». Pour un indicateur donné, plus les femmes obtiennent de bons (mauvais) résultats par rapport aux hommes, plus les résultats du pays dans le domaine considéré sont bons (mauvais).

Source : Diverses bases de données, comme indiqué dans le tableau 2.A.1 de l'annexe 2.A.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933675213>

inégalités dans 16 % d'entre eux et des inégalités moyennes dans 20 % d'entre eux. Dans le même temps, la Slovaquie, l'Italie, le Portugal et la Turquie enregistrent de fortes inégalités entre les femmes et les hommes dans la plupart des 18 indicateurs pondérés. Curieusement, la Suède enregistre de faibles inégalités entre les sexes dans seulement 31 % des indicateurs pondérés, des inégalités moyennes dans 54 % d'entre eux et de fortes inégalités dans 15 % d'entre eux ; ces résultats plutôt médiocres de la part d'un pays qui d'ordinaire fait figure d'exemple en matière d'égalité entre les sexes s'expliquent par le fait que l'analyse porte uniquement sur les inégalités qui existent à l'intérieur du pays, les résultats des femmes suédoises étant comparés à ceux des hommes suédois, et non à ceux des femmes des autres pays de l'OCDE. En fait, si les Suédoises obtiennent de meilleurs résultats que les femmes des autres pays de l'OCDE dans la plupart des dimensions du bien-être, la Suède affiche des inégalités entre femmes et hommes plus importantes que celles de la plupart des pays de l'OCDE dans certaines dimensions. Ainsi, alors que les Suédoises ont davantage tendance que les Britanniques à déclarer que leur santé est bonne, voire très bonne (77 % contre 70 %), les inégalités entre les sexes en matière d'état de santé perçu sont importantes en Suède (6 %) et presque inexistantes au Royaume-Uni.

Les inégalités horizontales en fonction de l'âge

Le graphique 2.8 illustre le nombre de dimensions où chaque pays affiche des inégalités en fonction de l'âge qui sont « faibles », « fortes » et « moyennes ». Aucune distinction n'est faite entre les différences liées à l'âge (les différences dues au vieillissement ou les changements qui se produisent aux différentes étapes de la vie, par exemple) et les effets de cohorte (qui sont liés au vécu des personnes nées telle ou telle année, par exemple). En outre, la situation des personnes évolue généralement tout au long de la vie (niveau de richesse, relations sociales et état de santé, par exemple). Par conséquent, les différences liées à l'âge ne tiennent pas toujours nécessairement à l'âge uniquement, mais à une série d'autres facteurs qui varient avec l'âge ; de plus, elles ne constituent pas toujours un inconvénient appelant des mesures correctives. Ainsi, dans les pays nordiques, le faible taux de chômage, le bon fonctionnement du marché du crédit hypothécaire et la générosité des prêts subventionnés par l'État permettent aux jeunes de prendre rapidement leur autonomie, bien que cela implique également des taux relativement élevés de pauvreté chez les jeunes.

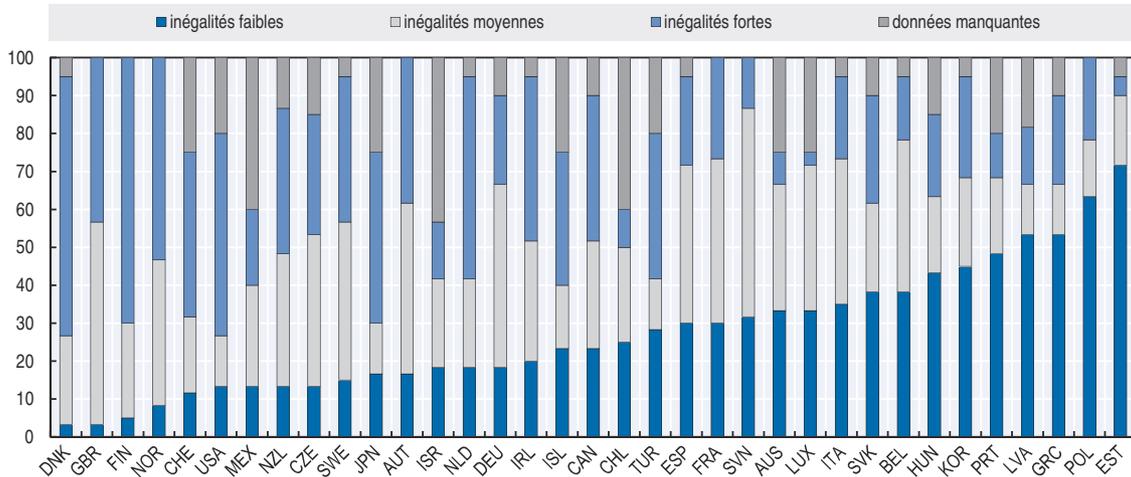
Le classement des pays illustré dans la partie A du graphique 2.8 représente les inégalités moyennes de bien-être entre les jeunes et les personnes d'âge mûr. L'Estonie enregistre de faibles inégalités relatives dans 72 % des 17 indicateurs pondérés considérés, des inégalités moyennes dans 18 % d'entre eux et de fortes inégalités relatives dans 5 % d'entre eux (avec des données manquantes dans 5 % des indicateurs pondérés). La Pologne, la Grèce, le Portugal et la Lettonie enregistrent également de bons résultats. En revanche, la Norvège, la Finlande, le Danemark et le Royaume-Uni figurent parmi les pays avec le plus bas niveau de faibles inégalités, avec moins de 10 % des indicateurs pondérés.

Si l'on prend en considération les résultats relatifs des aînés (graphique 2.8, partie B), la position relative de certains pays dans le classement change complètement. Ainsi, l'Estonie affiche alors de faibles inégalités relatives dans seulement 25 % des indicateurs pondérés considérés et la Norvège dans 62 % d'entre eux (contre 72 % et 8 % respectivement dans la partie A). Cela tend à montrer que le niveau de bien-être a tendance à baisser avec l'âge dans certains pays et à augmenter avec l'âge dans d'autres : le niveau de bien-être dans les pays moins bien classés dans la partie B que dans la partie A (l'Estonie, la Pologne, la Lettonie et la Slovaquie, par exemple) a tendance à baisser avec l'âge, alors qu'il a tendance à augmenter

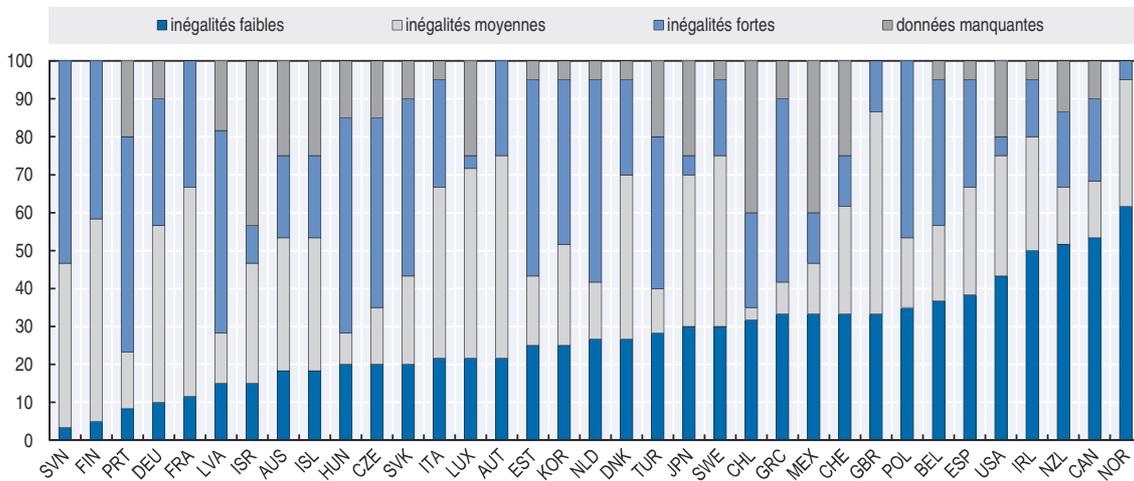
Graphique 2.8. Les inégalités horizontales en fonction de l'âge

Pourcentage d'indicateurs pondérés où chaque pays affiche des inégalités faibles, moyennes et fortes, dernière année disponible

Partie A : Comparaison entre le niveau moyen de bien-être des jeunes et celui des personnes d'âge mûr



Partie B : Comparaison entre le niveau moyen de bien-être des aînés et celui des personnes d'âge mûr



Note : Les indicateurs à l'intérieur de chaque dimension se voient attribuer des pondérations équivalentes dont la somme est égale à 1. Les pays sont classés par ordre croissant en fonction du pourcentage d'indicateurs pondérés où ils enregistrent de faibles inégalités. Il s'agit des inégalités horizontales classées dans le tiers inférieur des pays de l'OCDE ; les « fortes inégalités » désignent les inégalités horizontales classées dans le tiers supérieur des pays de l'OCDE. Seuls les indicateurs pour lesquels les données disponibles couvrent au moins les deux tiers des pays de l'OCDE sont pris en compte. En particulier, 10 dimensions sont couvertes par 17 indicateurs pondérés qui comparent le niveau moyen de bien-être des jeunes et celui des personnes d'âge mûr (partie A) ainsi que le niveau moyen de bien-être des aînés et celui des personnes d'âge mûr (partie B) : le revenu disponible des ménages et le patrimoine net en ce qui concerne la dimension « revenu et patrimoine » ; le salaire horaire, le taux d'emploi et le taux de chômage en ce qui concerne la dimension « emplois et salaires » ; l'incidence de la bonne ou très bonne santé en ce qui concerne la dimension « état de santé » ; l'incidence du nombre élevé d'heures travaillées et le temps consacré aux loisirs et à soi en ce qui concerne la dimension « équilibre entre vie professionnelle et vie privée » ; l'incidence du niveau d'études (enseignement secondaire du deuxième cycle, enseignement supérieur) et les résultats obtenus au PISA et au PIAAC en ce qui concerne la dimension « éducation et compétences » ; la qualité du réseau de soutien et le temps consacré à la vie sociale en ce qui concerne la dimension « liens sociaux » ; le taux de participation électorale auto-déclaré et l'efficacité politique en ce qui concerne la dimension « engagement civique et gouvernance » ; la satisfaction à l'égard de la qualité de l'eau en ce qui concerne la dimension « qualité de l'environnement » ; le sentiment de sécurité en ce qui concerne la dimension « sécurité personnelle » ; la satisfaction à l'égard de la vie en ce qui concerne la dimension « bien-être subjectif ». Pour un indicateur donné, plus le premier groupe obtient de bons (mauvais) résultats par rapport au second groupe, plus les résultats du pays dans le domaine considéré sont bons (mauvais). Pour une description détaillée des groupes d'âge précis pris en compte pour chaque indicateur, se reporter aux tableaux 2.A.4 et 2.A.5.

Source : Diverses bases de données, comme indiqué dans le tableau 2.A.1 de l'annexe 2.A.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933675232>

avec l'âge dans les pays mieux classés dans la partie B que dans la partie A (la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les États-Unis et le Danemark, par exemple). Enfin, dans les pays qui occupent la même place du classement dans les deux parties du graphique 2.8 (la Turquie et les Pays-Bas, par exemple), les résultats tendent à être assez bien répartis entre les trois groupes d'âge ou à suivre une courbe en forme de U (ou de U inversé).

Les inégalités horizontales en fonction du niveau d'études

Si le fait d'avoir fait des études présente souvent des avantages en matière d'emploi et de niveau de salaire, les personnes ayant un certain niveau d'instruction sont également en meilleure santé, ont davantage tendance à s'engager civiquement (voir le chapitre 4), déclarent pouvoir compter davantage sur leurs amis, et leurs proches et eux-mêmes ont davantage tendance à être globalement satisfaites de leur vie. Toutefois, comme pour les autres formes d'inégalités de bien-être, l'ampleur des inégalités liées au niveau d'études varie d'un pays à l'autre.

Le classement des pays illustré dans la partie A du graphique 2.9 montre la comparaison entre le niveau de bien-être des personnes ayant fait des études primaires et celui des personnes ayant fait des études supérieures dans chaque pays. L'Irlande affiche de faibles inégalités relatives dans 55 % des 14 indicateurs pondérés considérés, des inégalités moyennes dans 28 % d'entre eux et de fortes inégalités relatives dans 17 % d'entre eux. La Suisse, la Finlande et la Suède enregistrent de faibles inégalités relatives dans plus de 40 % des indicateurs pondérés considérés. La France, l'Italie, la Slovénie, la République slovaque et Israël sont parmi les pays avec le niveau le plus bas de faibles inégalités relatives (moins de 10 % des indicateurs pondérés considérés), occupant ainsi les dernières places du classement.

De même, le classement des pays illustré dans la partie B du graphique 2.9 présente la comparaison entre le niveau de bien-être des personnes ayant fait des études secondaires et celui des personnes ayant fait des études supérieures dans chaque pays. La Suède arrive en tête du classement, avec de faibles inégalités relatives dans 60 % des 14 indicateurs pondérés considérés, suivie de la Suisse et de l'Espagne. Le Luxembourg, qui est l'un des pays les mieux classés dans la partie A du graphique 2.9, est nettement moins bien classé dans la partie B, enregistrant de faibles inégalités relatives dans seulement 13 % des indicateurs pondérés. La Finlande, l'Irlande, les Pays-Bas et le Mexique affichent de faibles inégalités relatives dans moins de domaines dans la partie B (où le niveau moyen de bien-être des personnes ayant fait des études secondaires est comparé à celui des personnes ayant fait des études supérieures) que dans la partie A (où le niveau moyen de bien-être des personnes ayant fait des études primaires est comparé à celui des personnes ayant fait des études supérieures), tandis que l'inverse est vrai pour l'Australie, l'Italie et l'Espagne. Cette observation tend à montrer que le gradient d'éducation en matière de bien-être est plus marqué en Australie, en Italie et en Espagne.

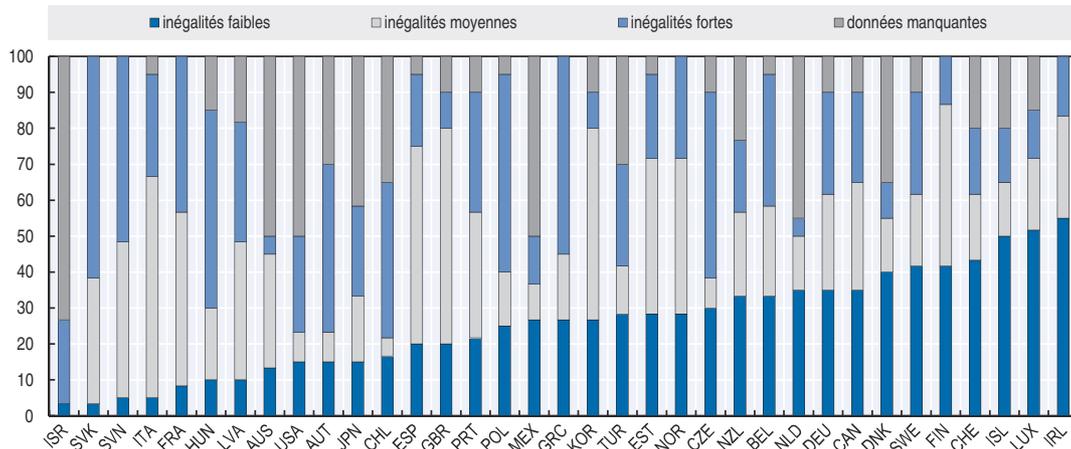
Les privations

Il existe d'innombrables façons de définir la privation, que ce soit au niveau des individus ou des ménages. Les indicateurs classiques portent généralement sur le revenu ou les dépenses de consommation, les seuils de privation étant fixés soit en fonction de considérations biologiques (le coût du panier de produits alimentaires de base plus une certaine somme réservée aux besoins non alimentaires de base, par exemple), soit en fonction des normes sociales en vigueur dans une société donnée à un moment donné. Pourtant, la privation va au-delà du niveau insuffisant de revenus. Récemment, de nouveaux

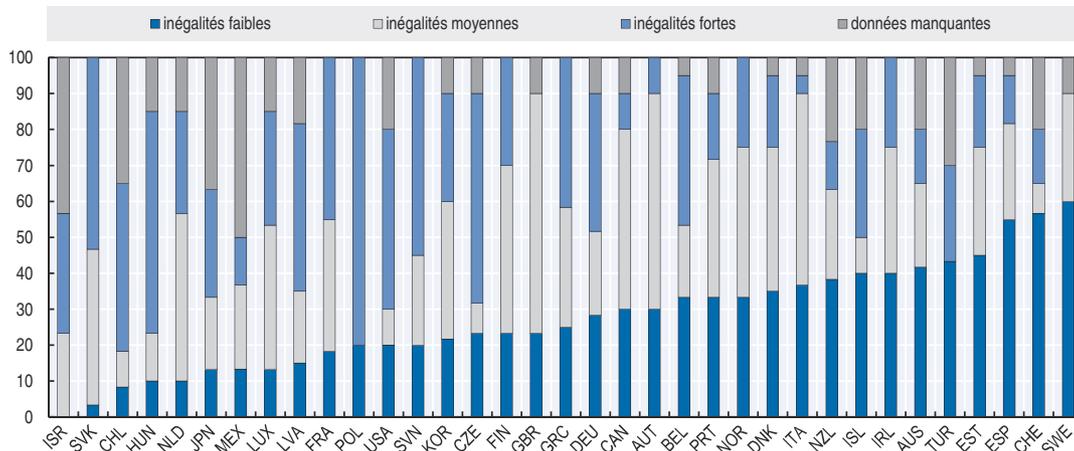
Graphique 2.9. Les inégalités horizontales en fonction du niveau d'études

Pourcentage d'indicateurs pondérés où chaque pays affiche des inégalités faibles, moyennes et fortes, dernière année disponible.

Partie A : Comparaison entre le niveau moyen de bien-être des personnes ayant fait des études primaires et celui des personnes ayant fait des études supérieures



Partie B : Comparaison entre le niveau moyen de bien-être des personnes ayant fait des études secondaires et celui des personnes ayant fait des études supérieures



Note : Les indicateurs à l'intérieur de chaque dimension se voient attribuer des pondérations équivalentes dont la somme est égale à 1. Les pays sont classés par ordre croissant en fonction du pourcentage d'indicateurs pondérés où ils enregistrent de faibles inégalités. Il s'agit des inégalités horizontales classées dans le tiers inférieur des pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données ; les « fortes inégalités » désignent les niveaux d'inégalités classés dans le tiers supérieur des pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données. Seuls les indicateurs pour lesquels les données disponibles couvrent au moins les deux tiers des pays de l'OCDE sont pris en compte. En particulier, 10 dimensions sont couvertes par 14 indicateurs pondérés qui comparent le niveau moyen de bien-être des personnes ayant fait des études primaires et celui des personnes ayant fait des études supérieures (partie A) ainsi que le niveau moyen de bien-être des personnes ayant fait des études secondaires et celui des personnes ayant fait des études supérieures (partie B) : le patrimoine net en ce qui concerne la dimension « revenu et patrimoine » ; le salaire horaire, le taux d'emploi et le taux de chômage en ce qui concerne la dimension « emplois et salaires » ; l'incidence de la bonne ou très bonne santé en ce qui concerne la dimension « état de santé » ; l'incidence du nombre élevé d'heures travaillées en ce qui concerne la dimension « équilibre entre vie professionnelle et vie privée » ; les résultats obtenus au PISA et au PIAAC en fonction du niveau d'études des parents en ce qui concerne la dimension « éducation et compétences » ; la qualité du réseau de soutien en ce qui concerne la dimension « liens sociaux » ; le taux de participation électorale auto-déclaré et l'efficacité politique en ce qui concerne la dimension « engagement civique et gouvernance » ; la satisfaction à l'égard de la qualité de l'eau en ce qui concerne la dimension « qualité de l'environnement » ; le sentiment de sécurité en ce qui concerne la dimension « sécurité personnelle » ; la satisfaction à l'égard de la vie en ce qui concerne la dimension « bien-être subjectif ». Pour un indicateur donné, plus le premier groupe obtient de bons (mauvais) résultats par rapport au second groupe, plus les résultats du pays dans le domaine considéré sont bons (mauvais).

Source : Diverses bases de données, comme indiqué dans le tableau 2.A.1 de l'annexe 2.A.

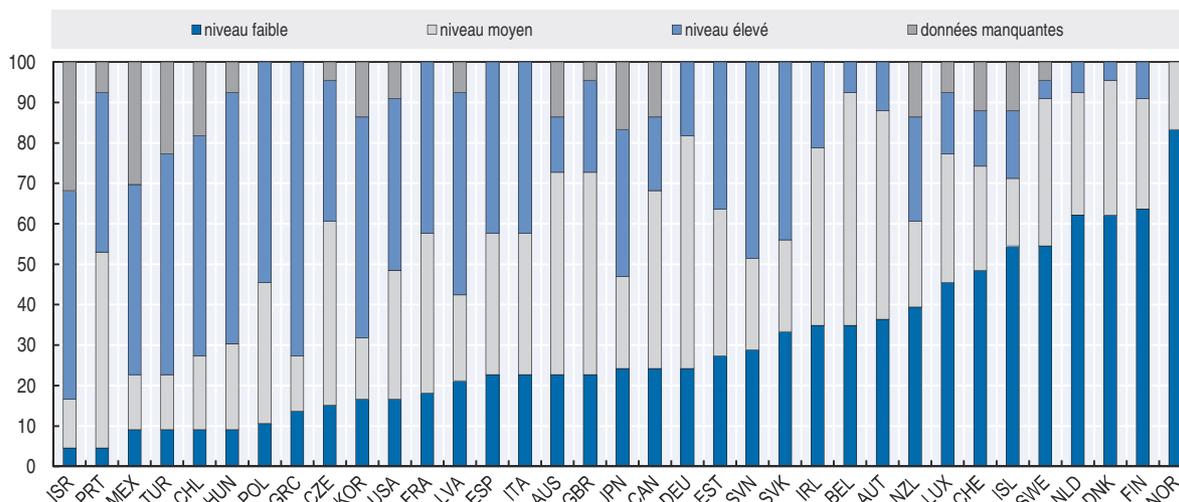
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933675251>

indicateurs de privation qui tiennent compte des divers résultats en matière de bien-être ont été élaborés (voir le chapitre 5 de la publication *Guide on Poverty Measurement* de la CEE-ONU, à paraître). Plus largement, on constate qu'en moyenne, dans certains pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données, une personne sur six manque de temps (OCDE, 2013), et plus d'une personne sur deux ne dispose pas des liquidités suffisantes pour parer à une insuffisance temporaire de revenus (encadré 2.5)¹¹.

De même que pour les inégalités verticales et horizontales, les résultats en matière de privation varient d'un pays à l'autre au sein de la zone OCDE. Le graphique 2.10 illustre le pourcentage d'indicateurs pondérés où chaque pays enregistre des niveaux de privation faibles, élevés et moyens. Dans l'ensemble, les résultats des pays en matière d'inégalités verticales et de privations sont similaires. Ainsi, pour plusieurs dimensions, les pays nordiques affichent de faibles niveaux d'inégalités verticales et de privations, tandis que l'inverse est vrai pour le Portugal, Israël et le Mexique. L'Italie fait figure d'exception : le niveau relativement faible d'inégalités verticales (graphique 2.2) s'accompagne généralement de résultats moyens, voire faibles, en ce qui concerne la privation (graphique 2.10).

Graphique 2.10. Les privations en matière de bien-être

Pourcentage d'indicateurs pondérés où chaque pays affiche des niveaux de privation faibles, moyens et élevés, dernière année disponible



Note : Les indicateurs à l'intérieur de chaque dimension se voient attribuer des pondérations équivalentes dont la somme est égale à 1. Les pays sont classés par ordre croissant en fonction du pourcentage d'indicateurs pondérés où ils enregistrent de faibles niveaux de privation. Il s'agit des niveaux de privation classés dans le tiers inférieur des pays de l'OCDE ; les « niveaux élevés » désignent les niveaux de privation classés dans le tiers supérieur des pays de l'OCDE. Seuls les indicateurs pour lesquels les données disponibles couvrent au moins les deux tiers des pays de l'OCDE sont pris en compte. En particulier, 11 dimensions sont évaluées par le biais de 20 indicateurs pondérés : la pauvreté monétaire relative et la pauvreté en termes d'actifs en ce qui concerne la dimension « revenu et patrimoine » ; le taux de chômage et le risque de bas salaire en ce qui concerne la dimension « emplois et salaires » ; les prix du logement trop élevés et la promiscuité en ce qui concerne la dimension « conditions de logement » ; l'incidence d'une santé correcte, mauvaise ou très mauvaise en ce qui concerne la dimension « état de santé » ; l'incidence du nombre élevé d'heures travaillées en ce qui concerne la dimension « équilibre entre vie professionnelle et vie privée » ; la proportion d'adultes âgés de 25 à 64 ans ayant un niveau d'études inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire, la proportion d'élèves de 15 ans dont le niveau de compétences est inférieur ou égal au niveau 2 en sciences, en lecture et en mathématiques, et la proportion d'adultes dont le niveau de compétences est inférieur ou égal au niveau 1 à la fois en littératie et en numératie au PIAAC en ce qui concerne la dimension « éducation et compétences » ; le manque de réseau de soutien en ce qui concerne la dimension « liens sociaux » ; le taux d'abstention aux dernières élections nationales et la proportion de personnes qui déclarent ne pas influencer sur l'action gouvernementale en ce qui concerne la dimension « engagement civique et gouvernance » ; la part de la population exposée à plus de 15 microgrammes/m³ de particules fines (PM_{2,5}) et le mécontentement à l'égard de la qualité de l'eau en ce qui concerne la dimension « qualité de l'environnement » ; la peur de la criminalité et le taux d'homicides en ce qui concerne la dimension « sécurité personnelle » ; la proportion de personnes très faiblement satisfaites à l'égard de la vie et dont le bilan émotionnel est négatif en ce qui concerne la dimension « bien-être subjectif ».

Source : Diverses bases de données, comme indiqué dans le tableau 2.A.1 de l'annexe 2.A.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933675270>

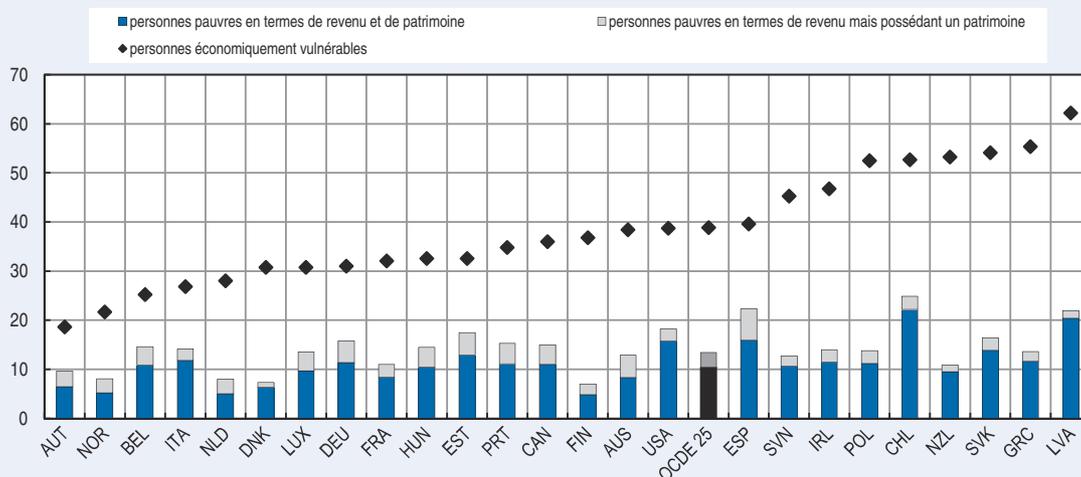
Encadré 2.5. Observations sur la pauvreté en termes d'actifs dans les pays de l'OCDE

Bien que le revenu permette aux gens de satisfaire leurs besoins et de se fixer de nombreux objectifs qu'ils jugent important d'atteindre dans leur vie, le patrimoine permet de faire perdurer ces choix. Les données de l'OCDE montrent que la corrélation, au niveau microéconomique, entre le revenu et le patrimoine est loin d'être parfaite : ainsi, moins de la moitié des ménages qui appartiennent au quintile de revenu le plus bas appartiennent également au quintile de valeur nette le plus bas, et près d'un quart appartient au troisième quintile de patrimoine ou à un quintile supérieur (Murtin et Mira d'Ercole, 2015), une tendance qui reflète en partie la concentration du patrimoine chez les personnes âgées, qui ont généralement des revenus plus faibles. Étant donné que les données sur les flux de revenus ne renseignent pas sur la capacité des ménages de maintenir un niveau de vie décent pendant les périodes de faible revenu, l'analyse conjointe du revenu et du patrimoine améliore clairement les connaissances sur le bien-être économique des ménages et permet d'étudier la correspondance entre le niveau de vie actuel des ménages et leur vulnérabilité aux chocs de revenus.

De nouvelles données de l'OCDE permettent d'examiner si les ménages disposent d'un patrimoine suffisant pour lisser leur consommation en cas de choc négatif – soit une absence de revenu pendant trois mois. Ces données permettent d'identifier trois groupes de personnes particulièrement intéressants pour l'étude des inégalités. Tout d'abord, les personnes pauvres en termes de revenu, mais possédant un patrimoine ; celles-ci

Graphique 2.11. La pauvreté monétaire et la pauvreté en termes d'actifs

Pourcentage de personnes pauvres en termes de revenu, de patrimoine ou économiquement vulnérables, par pays, dernière année disponible



Note : Les pays sont classés par ordre croissant en fonction du pourcentage de personnes « économiquement vulnérables ». La définition du revenu utilisée a été calquée autant que possible sur celle utilisée pour rendre compte de la pauvreté monétaire, c'est-à-dire sur celle du revenu disponible des ménages. Toutefois, dans bien des cas, les sources de données utilisées pour le calcul des statistiques sur la richesse ne contiennent pas d'informations sur le revenu disponible des ménages ; c'est pourquoi le choix a été fait ici de se référer à la notion de revenu brut (c'est-à-dire la somme totale des salaires et traitements, des revenus du travail indépendant, des revenus de la propriété et des transferts courants reçus, avant impôts) en cas d'absence de données sur le revenu disponible. Les taux de pauvreté monétaire se rapportent au revenu disponible des ménages pour l'Australie, le Canada, le Chili, le Danemark, la Finlande, l'Italie, les Pays-Bas, la Nouvelle-Zélande, la Norvège et les États-Unis, et au revenu brut des ménages pour les autres pays. Le patrimoine est défini en termes de liquidités financières (espèces, actions cotées, fonds communs de placement et obligations, déduction faite du passif des entreprises non constituées en société). Les personnes pauvres en termes de revenu ont un revenu équivalent inférieur à 50 % du revenu médian dans chaque pays. Les personnes pauvres en termes de revenu et de patrimoine ont un revenu équivalent inférieur à 50 % du revenu médian et disposent de liquidités financières inférieures à 25 % du seuil de pauvreté monétaire (matelas de trois mois). Les personnes « économiquement vulnérables » désignent les personnes qui ne sont pas pauvres en termes de revenu pour l'instant, mais qui disposent de liquidités financières inférieures à 25 % du seuil de pauvreté monétaire. La moyenne de l'OCDE est la moyenne simple des pays. Étant donné la diversité des sources de revenus et des définitions du revenu, les taux de pauvreté monétaire indiqués dans ce graphique diffèrent de ceux qui sont rapportés dans d'autres sections du présent chapitre. Source : Base de données de l'OCDE sur la distribution des richesses, <https://stats.oecd.org/Index.aspx?lang=fr&SubSessionId=6881a0ae-9623-41a9-82da-92741649b4cf&themetreeid=-200>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933675289>

Encadré 2.5. Observations sur la pauvreté en termes d'actifs dans les pays de l'OCDE (suite)

ont un revenu inférieur au seuil de pauvreté, mais disposent d'un patrimoine financier suffisant pour se protéger contre un choc correspondant à une absence de revenu pendant trois mois. Ensuite, les personnes pauvres en termes de revenu et de patrimoine, qui ne disposent pas de ce matelas. Enfin, celles économiquement vulnérables, dont le revenu est supérieur au seuil de pauvreté, mais qui risquent de tomber dans la pauvreté en cas d'absence de revenu pendant trois mois par manque de ressources financières.

Le graphique 2.11 tend à montrer que dans les 25 pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données, environ 75 % des personnes pauvres en termes de revenu sont également pauvres en termes de patrimoine. En outre, plus d'une personne sur trois est vulnérable à la pauvreté monétaire, ce qui signifie que même si elle a actuellement un revenu supérieur au seuil de pauvreté, elle ne dispose pas de suffisamment de liquidités financières pour faire face à une absence de revenu pendant trois mois. L'Autriche et la Norvège enregistrent le plus faible pourcentage de personnes économiquement vulnérables, tandis que la Lettonie, la Grèce, la République slovaque et la Nouvelle-Zélande enregistrent le pourcentage le plus élevé, plus d'une personne sur deux ne disposant pas d'un matelas financier de trois mois.

Les corrélations entre les résultats sur le plan du bien-être et les dimensions du bien-être**Les corrélations par paires entre les différents résultats sur le plan du bien-être**

L'approche dimensionnelle adoptée pour la mesure des inégalités en matière de bien-être ne tient pas compte de l'interaction entre les différentes dimensions du bien-être chez les individus. Or ces corrélations sont importantes, parce qu'une société où « le premier remporte la mise » et donc où telle personne est classée première dans toutes les dimensions du bien-être, telle autre deuxième, etc., est incontestablement plus inégalitaire qu'une société où le degré d'inégalité est identique dans chaque dimension, mais où telles personnes sont classées premières dans certaines dimensions et telles autres dans d'autres dimensions¹².

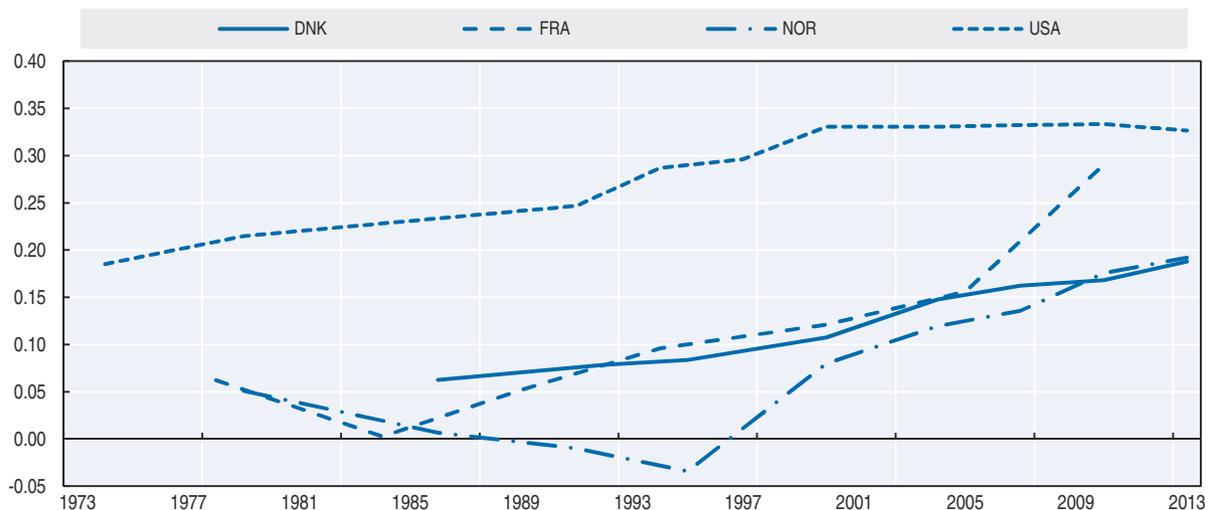
L'évaluation de la distribution conjointe des résultats implique de respecter plusieurs conditions strictes en matière de données. Idéalement, l'ensemble de données doit non seulement comprendre des informations microéconomiques sur la distribution de chaque dimension prise séparément, mais aussi fournir des informations sur la manière dont les résultats sont corrélés entre eux (par exemple, il doit fournir non seulement des informations sur la proportion de personnes qui déclarent être en mauvaise santé ou avoir un faible niveau d'instruction, mais aussi permettre d'identifier les personnes qui déclarent être en mauvaise santé et avoir un faible niveau d'instruction). Autrement dit, dans l'idéal, toutes les informations doivent provenir d'un seul et même ensemble de données microéconomiques couvrant toutes les dimensions et toutes les personnes d'un même pays. Les données doivent également être comparables et couvrir tous les pays de l'OCDE. Dans la pratique, cet ensemble de données idéal n'existe pas pour l'instant. C'est pourquoi la présente section se limite à une sélection de dimensions du bien-être et de pays pour lesquels on dispose de données largement comparables.

Les corrélations sont au cœur de toute analyse des inégalités, sachant que la dispersion de la distribution d'un résultat donné dépend, entre autres, de l'interaction entre ses différentes composantes. Ainsi, la distribution du revenu dépend de trois éléments : 1) la part des diverses composantes du revenu (le salaire, les revenus du capital, par exemple) dans le revenu des ménages ; 2) la distribution de chacune des composantes (la distribution des salaires, par exemple) ; 3) la corrélation au niveau individuel entre les distributions de chaque composante

du revenu. Si les deux premiers éléments ont été amplement étudiés, le troisième mécanisme (à savoir la structure de l'association) a moins retenu l'attention (OCDE, 2011a), malgré l'existence de données montrant que les plus fortes inégalités de revenu observées dans certains pays de l'OCDE au cours des 40 dernières années pourraient résulter, entre autres, de corrélations plus étroites entre les salaires et les revenus du capital (les mêmes personnes se retrouvent de plus en plus au sommet de l'échelle de distribution des salaires et des revenus du capital) (Aaberge et al., 2013 ; Milanovic, 2016 ; Piketty, 2014)¹³. Le graphique 2.12 montre que la corrélation des rangs entre les salaires et les revenus du capital a augmenté au cours des 40 dernières années dans certains pays de l'OCDE, mais pas dans d'autres¹⁴.

Graphique 2.12. **Corrélation entre les salaires et les revenus du capital dans certains pays de l'OCDE**

Coefficient de corrélation des rangs de Spearman entre les salaires équivalents et les revenus du capital équivalents



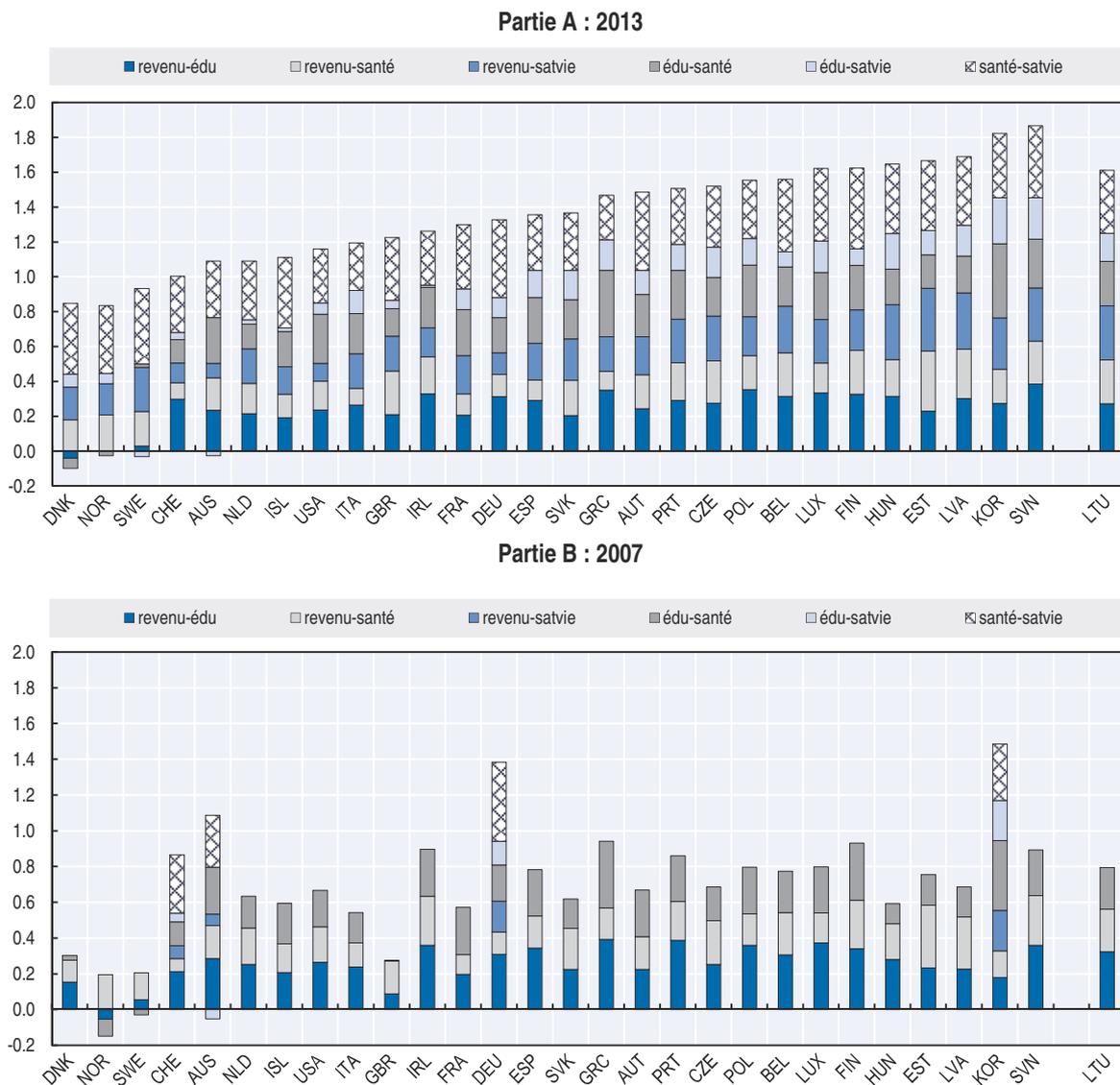
Note : Les salaires et les revenus du capital sont calculés selon le champ couvert par la base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus (www.oecd.org/fr/social/donnees-distribution-revenus.htm).

Source : Calculs de l'OCDE effectués d'après les données au niveau individuel issues de la base de données Luxembourg Income Study (LIS), www.lisdatacenter.org/our-data/lis-database/.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933675308>

Il est également possible d'avoir recours à l'analyse des corrélations pour évaluer la distribution conjointe de différents résultats sur le plan du bien-être. Le graphique 2.13 illustre les corrélations par paires au niveau individuel qui existent entre les quatre variables suivantes dans les 28 pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données : revenu disponible des ménages (équivalent), état de santé perçu, nombre d'années d'études et satisfaction à l'égard de la vie. Les corrélations se rapportent à l'année 2013 (partie A) et à l'année 2007 (partie B), ce qui permet d'évaluer les éventuelles évolutions au fil du temps. L'échantillon est limité aux adultes de plus de 24 ans pour lesquels on dispose d'informations complètes sur les quatre variables ; les données sur la satisfaction à l'égard de la vie ne sont disponibles que pour 2013 pour tous les pays européens, hormis l'Allemagne et la Suisse¹⁵.

Avec une corrélation au niveau de l'OCDE de 0,25, les résultats « revenu des ménages » et « années d'études » sont généralement étroitement corrélés, malgré d'importantes variations d'un pays à l'autre¹⁶. Au Danemark, en Norvège et en Suède, où la corrélation entre ces deux résultats est proche de zéro, les personnes du quintile de revenu le plus élevé consacrent en moyenne le même nombre d'années aux études que celles des quintiles

Graphique 2.13. **Corrélations entre diverses dimensions du bien-être dans certains pays de l'OCDE**

Note : Le classement de la partie B est calqué sur le classement de la partie A. Les corrélations sont présentées sous forme de colonnes empilées pour des raisons de lisibilité uniquement ; cela ne signifie pas qu'elles sont cumulables. Dans la légende, « satvie » désigne la satisfaction à l'égard de la vie ; « édu » désigne le nombre d'années d'études ; « revenu » désigne le revenu disponible des ménages équivalent ; « santé » désigne l'état de santé perçu. Les données sur le revenu disponible des ménages équivalent se rapportent à l'année 2013 dans la partie A et à l'année 2007 dans la partie B.

Source : Calculs de l'OCDE basés sur Eurostat (2017), Statistiques de l'UE sur le revenu et les conditions de vie (base de données), <http://ec.europa.eu/eurostat/web/income-and-living-conditions/data/database> et sur Cross-national Equivalent File (base de données), <https://cnef.ehe.osu.edu/>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933675327>

inférieurs. Les personnes appartenant au quintile de revenu le plus élevé dans les pays présentant une corrélation moyenne (la France et la République slovaque, par exemple) étudient en moyenne 2 à 3 années de plus que les personnes se situant au bas de l'échelle de distribution des revenus. L'écart se creuse jusqu'à 5-6 ans dans les pays présentant une corrélation plus élevée (la Slovaquie et la Grèce, par exemple) (graphique 2.13, partie A). Entre 2007 et 2013, la corrélation entre le revenu des ménages et le nombre d'années d'études a augmenté de manière significative au Royaume-Uni et en Lettonie : dans les deux

cas, les distributions marginales (c'est-à-dire la distribution des deux variables prises séparément) ne sont pas devenues plus inégales, mais une corrélation plus forte entre ces deux dimensions a engendré une augmentation de l'inégalité de leur distribution conjointe. En revanche, au Portugal, la corrélation (élevée) entre le revenu des ménages et le nombre d'années d'études a diminué de près de 10 points de pourcentage entre 2007 et 2013 ; sachant que les distributions marginales du revenu des ménages et du nombre d'années d'études n'ont pratiquement pas changé, cela implique que l'inégalité de leur distribution conjointe a diminué au Portugal entre 2007 et 2013. Les tendances sont similaires en Australie, où la corrélation entre le revenu des ménages et le nombre d'années d'études a diminué d'environ 5 points de pourcentage ; sachant que l'inégalité des distributions marginales n'a pas changé, la distribution conjointe du nombre d'années d'études et du revenu des ménages a indubitablement diminué (partie B).

Les estimations du graphique 2.13 tendent également à montrer qu'il existe une relation positive importante entre le revenu des ménages et l'état de santé perçu, à quelques exceptions près (graphique 2.13, partie A). L'une de ces exceptions est l'Italie, qui enregistre l'une des corrélations les plus faibles des pays de l'OCDE (0.10) et où la probabilité de déclarer un très bon état de santé général est presque la même, quels que soient les quintiles de revenu. Toutefois, au Royaume-Uni et en Estonie, le revenu des ménages est beaucoup plus fortement corrélé à l'état de santé perçu, les personnes appartenant au quintile de revenu supérieur ayant deux à trois fois plus tendance que les personnes du quintile de revenu inférieur à s'estimer en très bonne santé. La corrélation entre le revenu des ménages et l'état de santé perçu est devenue plus étroite au Royaume-Uni et au Danemark ; sachant que la distribution de ces deux variables prises séparément n'a pas évolué de manière significative dans ces deux pays, on peut conclure que la distribution conjointe du revenu des ménages et de l'état de santé perçu est devenue moins uniforme (partie B).

En 2013, la dimension « état de santé perçu » était fortement corrélée à la dimension « nombre d'années d'études » dans un tiers des pays considérés, à savoir la Corée, la Grèce, l'Espagne, la Finlande, la France, le Luxembourg, la Pologne, les États-Unis, le Portugal, la Slovaquie et l'Australie (graphique 2.13, partie A). En moyenne, dans les pays considérés, les personnes qui se déclarent en très bonne santé ont fait 4 années d'études de plus que celles qui se déclarent en très mauvaise santé, mais les différences sont importantes d'un pays à l'autre. En Corée et en Grèce, les personnes qui se déclarent en très bonne santé ont fait en moyenne 6 à 7 années d'études de plus que celles qui se déclarent en très mauvaise santé. Cette différence n'est que de 2 ans environ en Suisse, où la corrélation entre la dimension « état de santé perçu » et la dimension « nombre d'années d'études » (0.14) représente près d'un tiers de celle observée en Corée ou en Grèce (0.42 et 0.38 respectivement). Entre 2007 et 2013, une augmentation des corrélations par paires au Royaume-Uni et aux États-Unis s'est accompagnée de distributions marginales stables ou davantage inégales, ce qui signifie que l'inégalité dans la distribution conjointe des deux composantes s'est accrue au fil du temps. Inversement, la corrélation entre le nombre d'années d'études et l'état de santé perçu a diminué en Finlande, où les distributions marginales sont restées stables, ce qui signifie que l'inégalité dans la distribution conjointe des deux résultats a diminué (graphique 2.13, partie B).

Dans tous les pays, la corrélation entre les dimensions « satisfaction à l'égard de la vie » et « revenu des ménages » est positive et significative, allant de 0.08 en Australie à 0.35 en Estonie (graphique 2.13, partie A). En moyenne, dans l'ensemble des pays considérés, les personnes du quintile de revenu supérieur ont deux fois plus tendance que celles du quintile inférieur à se déclarer très satisfaites à l'égard de la vie (ce qui correspond à un niveau de

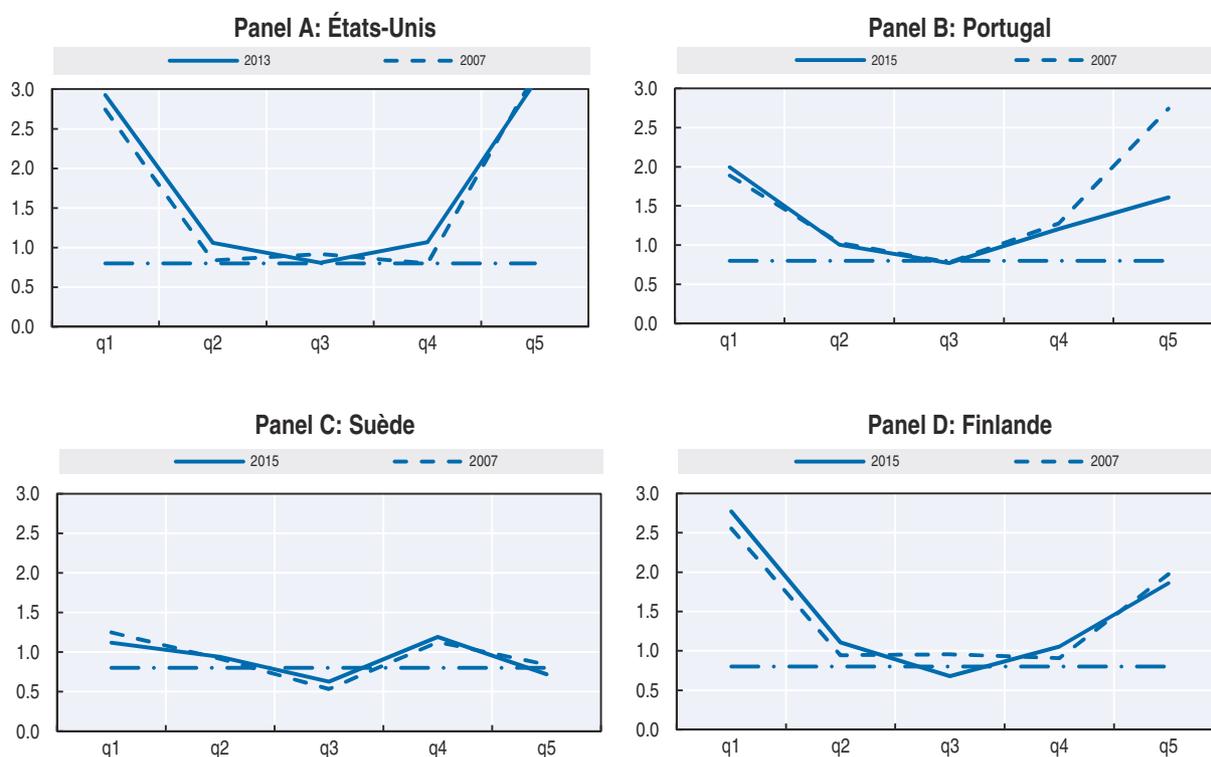
satisfaction supérieur ou égal à 8 sur une échelle de 0 à 10). La corrélation entre les dimensions « satisfaction à l'égard de la vie » et « état de santé perçu » est positive ; elle est comprise entre 0.25 en Grèce et 0.46 en Finlande. En moyenne, les personnes qui se déclarent très satisfaites à l'égard de la vie (ce qui correspond à un niveau de satisfaction supérieur ou égal à 8) ont quatre fois plus tendance à se déclarer en très bonne santé que celles dont le niveau de satisfaction à l'égard de la vie est inférieur à 3. Enfin, la corrélation entre les dimensions « satisfaction à l'égard de la vie » et « nombre d'années d'études » varie de « non significative » en Australie et en Suède à « positive » (0.26) en Corée. Les personnes dont le niveau de satisfaction à l'égard de la vie est élevé ont fait en moyenne 3 années d'études de plus que celles dont le niveau de satisfaction à l'égard de la vie est faible.

La distribution conjointe des résultats sur le plan du bien-être

Il est également possible de passer d'une approche bidimensionnelle, telle qu'illustrée dans le graphique 2.13, à une approche multidimensionnelle. Le graphique 2.14 donne une vue d'ensemble des inégalités multidimensionnelles en examinant la distribution conjointe

Graphique 2.14. Proportion de personnes qui se situent dans le même quintile dans la distribution des revenus, de l'état de santé et du nombre d'années d'études dans certains pays de l'OCDE

Pourcentages, personnes âgées de 25 ans et plus, 2007 et dernière année disponible



Note : La ligne horizontale à 0.8 dans chaque partie représente le cas où les personnes sont distribuées de façon homogène au sein de la distribution conjointe du revenu des ménages, de l'état de santé et du nombre d'années d'études. Pour chaque pays considéré, les lignes représentent la proportion de personnes qui se situent dans le même quintile dans chacune des trois distributions. Les axes des abscisses correspondent aux triplés de quintiles identiques définis sur les trois distributions de résultats ; ainsi, les éléments du triplé « q1 » sont les premiers quintiles de chacune des trois distributions de résultats. Dans chaque partie, les données sur le revenu disponible des ménages équivalent se rapportent à l'année précédant l'année de référence de l'enquête.

Source : Calculs de l'OCDE basés sur Eurostat (2017), Statistiques de l'UE sur le revenu et les conditions de vie (base de données), <http://ec.europa.eu/eurostat/web/income-and-living-conditions/data/database> et sur Cross-national Equivalent File (base de données), <https://cnef.ehe.osu.edu/>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933675346>

des trois dimensions du bien-être suivantes : le revenu des ménages, l'état de santé perçu et le nombre d'années d'études¹⁷. Le degré de corrélation entre ces trois résultats sur le plan du bien-être est évalué en fonction de la proportion de personnes qui se situent dans le même quintile dans chacune des trois distributions. La ligne horizontale à 0.8 dans chaque partie du graphique 2.14 représente le cas où les personnes sont réparties de façon homogène au sein de la distribution conjointe du revenu des ménages, de l'état de santé et du nombre d'années d'études¹⁸. Pour chaque pays considéré, les lignes qui se situent au-dessus (en deçà) de cette ligne horizontale signifient que les personnes sont surreprésentées (sous-représentées) dans certaines parties de la distribution conjointe.

Le graphique 2.14 montre qu'aux États-Unis, il y a davantage de viscosité aux extrémités supérieure et inférieure de la distribution qu'au milieu de la distribution en ce qui concerne les trois résultats sur le plan du bien-être considérés : plus d'une personne sur six appartenant au quintile de revenu supérieur (inférieur) se situe également dans le quintile supérieur (inférieur) en ce qui concerne l'état de santé et le nombre d'années d'études (soit 3.1 % des personnes, comme le montre la partie A du graphique 2.14). Des résultats similaires sont observés au Portugal en 2007 ; en 2015, ce rapport tombe à une personne sur treize pour le quintile supérieur, mais reste quasiment inchangé pour les quintiles inférieurs (partie B). Cela donne à penser que la baisse vertigineuse de la corrélation entre le revenu des ménages et le nombre d'années d'études observée pour le Portugal dans le graphique 2.13 pourrait avoir concerné essentiellement l'extrémité supérieure de la distribution des revenus. La distribution conjointe est beaucoup plus homogène en Suède, où les résultats d'une personne en ce qui concerne l'état de santé ou le nombre d'années d'études sont presque indépendants de sa position sur l'échelle des revenus (partie C). Le cas de la Finlande est particulièrement intéressant (partie D). La viscosité à l'extrémité inférieure de la distribution conjointe des revenus, de l'état de santé et du nombre d'années d'études mise en évidence dans le graphique 2.14 concorde avec les niveaux élevés de corrélations par paires signalés dans le graphique 2.13, mais contraste avec les très faibles inégalités verticales illustrées dans le graphique 2.2. Cela tend à montrer que, si l'écart entre les personnes obtenant des résultats élevés (faibles) est peu important en Finlande pour la plupart des dimensions du bien-être (comme tend à le montrer l'analyse à une seule variable), les personnes qui obtiennent des résultats élevés (faibles) dans une dimension donnée obtiendront probablement les mêmes résultats dans les autres dimensions. Ce résultat souligne la nécessité d'aller au-delà d'une analyse à une seule variable des inégalités de résultats en matière de bien-être et d'examiner comment ces inégalités interagissent au niveau individuel.

Inégalités et fondation d'une famille

Le terme « homogamie » est utilisé par les chercheurs pour décrire la tendance à suivre l'adage « qui se ressemble s'assemble » lorsqu'il s'agit d'établir des relations à long terme et de fonder une famille. Il importe de tenir compte de cet aspect dans toute évaluation des inégalités pour au moins trois raisons (OCDE, 2011a ; 2015b) :

- Tout d'abord, les personnes qui se mettent en couple avec une personne dont le niveau de bien-être est similaire au leur peuvent amplifier les inégalités existantes. Ainsi, si les personnes à faible revenu épousent surtout des personnes à faible revenu, et que les personnes à revenu élevé épousent surtout des personnes à revenu élevé, cela aggrave l'écart de revenu entre les ménages qu'elles forment.
- Ensuite, l'homogamie, dans la mesure où elle détermine les ressources du ménage, a également un impact sur la situation des enfants élevés au sein de ces ménages –

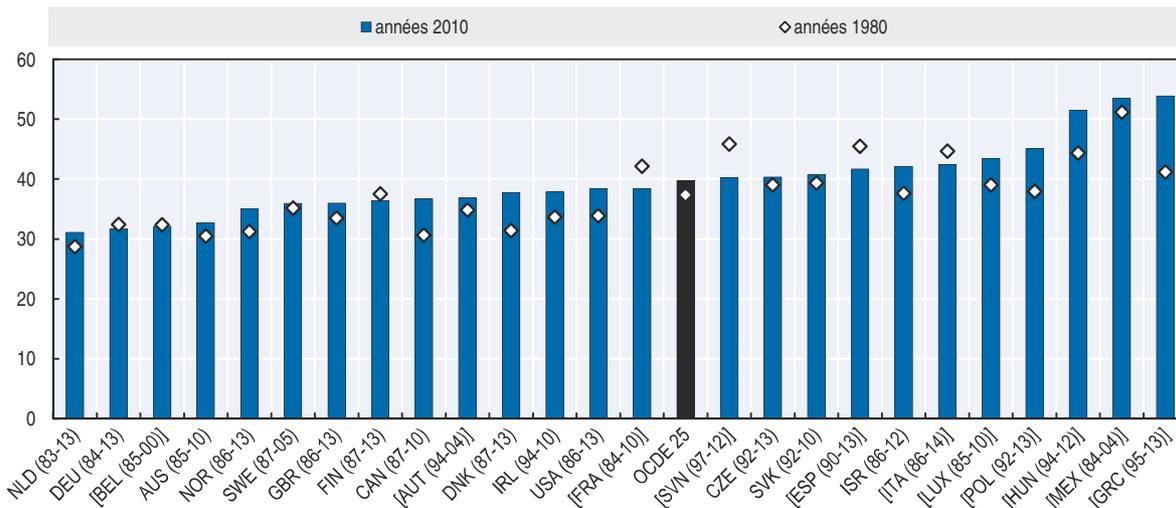
sachant qu'elle contribue à la transmission intergénérationnelle des inégalités (Becker et Tomes, 1979 ; Black et Devereux, 2011).

- Enfin, les types d'homogamie peuvent éclairer sur la nature des décisions prises au sein du ménage en matière de production et d'allocation (Becker, 1973 ; Zhang et Liu, 2003)¹⁹.

Il est possible d'étudier l'homogamie en examinant les corrélations entre les résultats individuels au sein des couples. Le graphique 2.15 illustre la probabilité qu'une personne appartenant à un décile de revenu donné se mette en couple avec un adulte dont les revenus se situent dans le même décile ou dans un décile adjacent. Ce graphique montre qu'avec la généralisation des couples à deux revenus, l'homogamie est désormais largement répandue dans tous les pays de l'OCDE : en moyenne, deux personnes sur cinq vivent avec un conjoint actif appartenant au même décile de revenu ou à un décile de revenu adjacent, et cette proportion a augmenté au fil du temps, notamment en Grèce, en Hongrie et en Pologne ainsi qu'au Danemark et au Canada. En Grèce, par exemple, la part des ménages composés de couples actifs appartenant au même décile de revenu ou à un décile adjacent a augmenté de près de 15 points de pourcentage au cours des 20 dernières années. Néanmoins, la tendance inverse a été observée dans d'autres pays : en Belgique, en Allemagne, en Finlande et en Suède, l'homogamie n'a pas augmenté, elle a même baissé en France, en Italie, en Slovaquie et en Espagne.

Graphique 2.15. **L'homogamie selon les revenus personnels**

Pourcentage de travailleurs appartenant à un décile de revenu donné dont le conjoint appartient au même décile de revenu ou à un décile de revenu adjacent, ménages composés de couples actifs, milieu des années 80 et milieu des années 2010



Note : Les données se rapportent aux couples mariés et en union libre où les deux conjoints travaillent et sont âgés de 25-64 ans. Les revenus désignent les revenus nets pour les pays entre crochets et les revenus bruts pour les autres pays. La moyenne de l'OCDE est la moyenne simple des pays.

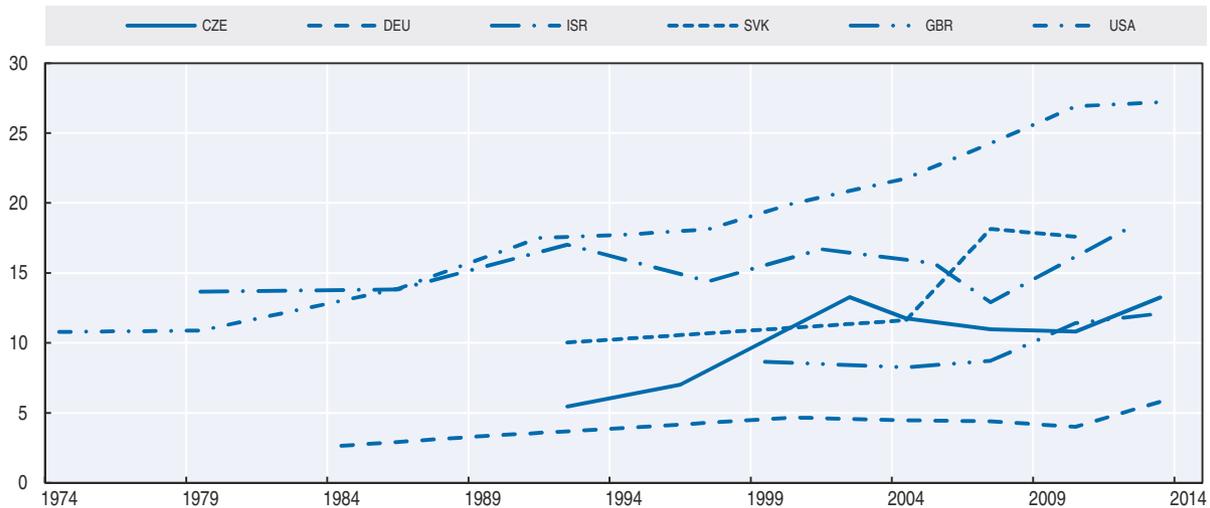
Source : Calculs de l'OCDE effectués d'après la base de données Luxembourg Income Study (LIS), www.lisdatacenter.org/our-data/lis-database/.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933675365>

L'augmentation de l'homogamie selon le niveau d'études a été encore plus prononcée (Blossfeld et Timm, 2003). Le graphique 2.16 illustre la probabilité qu'une personne n'ayant pas dépassé le niveau d'instruction de l'enseignement primaire ou qu'une personne ayant fait des études supérieures se mette en couple avec une personne n'ayant pas dépassé le niveau d'instruction de l'enseignement primaire²⁰. Dans tous les pays considérés dans le

Graphique 2.16. **L'homogamie selon le niveau d'études : tendances dans certains pays de l'OCDE**

Probabilité qu'une personne n'ayant pas dépassé le niveau d'instruction de l'enseignement primaire vive avec un conjoint ayant le même niveau d'instruction



Note : Les données se rapportent aux couples mariés et en union libre où les deux conjoints travaillent et sont âgés de 25-64 ans. Les rapports de cotes traduisent la probabilité relative qu'un événement se produise dans un groupe particulier par rapport à un groupe de référence. Un rapport de cotes de 1 signifie qu'un événement a les mêmes chances de se produire dans un groupe particulier et dans le groupe de référence. Les coefficients dont la valeur est inférieure à 1 indiquent qu'un événement a moins de chances de se produire dans un groupe particulier que dans le groupe de référence ; les coefficients supérieurs à 1 indiquent qu'un événement a davantage de chances de se produire dans un groupe particulier que dans le groupe de référence.

Source : Calculs de l'OCDE effectués d'après la base de données Luxembourg Income Study (LIS), www.lisdatacenter.org/our-data/lis-database/. StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933675384>

graphique 2.16, les personnes n'ayant pas dépassé le niveau d'instruction de l'enseignement primaire ont davantage tendance que celles qui ont fait des études supérieures à vivre avec un conjoint n'ayant pas dépassé le niveau d'instruction de l'enseignement primaire. En 2013, l'Allemagne enregistre le plus faible pourcentage d'homogamie (la probabilité de vivre avec un conjoint n'ayant pas dépassé le niveau d'instruction de l'enseignement primaire est cinq fois plus élevée chez les personnes peu instruites que chez les personnes ayant fait des études secondaires ou supérieures) tandis que les États-Unis affichent le plus fort pourcentage d'homogamie (le rapport de cotes y est proche de 30) (graphique 2.16). De même que l'homogamie selon les revenus, l'homogamie qui concerne les personnes n'ayant pas dépassé le niveau d'instruction de l'enseignement primaire a augmenté au cours des 40 dernières années, notamment aux États-Unis, où le rapport de cotes a plus que doublé.

Les inégalités intergénérationnelles

L'inégalité des chances peut être caractérisée soit par des mesures directes fondées sur les résultats, (les différences de poids à la naissance ou de résultats aux tests obtenus par les élèves selon le milieu familial, par exemple), soit par des mesures indirectes de la mobilité intergénérationnelle (la persistance des salaires d'une génération à l'autre, par exemple) (Bourguignon, à paraître ; Causa et Johansson, 2011). La mobilité intergénérationnelle, c'est-à-dire la mesure dans laquelle le milieu familial (le niveau de revenus ou d'études des parents) influe sur la situation socio-économique d'une personne à l'âge adulte, constitue l'un des facteurs de l'(in)égalité des chances, car une faible mobilité intergénérationnelle implique que le milieu familial joue un rôle important dans la situation d'une personne à l'âge adulte²¹. La question de savoir dans quelle mesure les résultats d'une personne sur le plan du bien-être dépendent de la situation des parents – autrement dit de savoir si la « mobilité sociale » est

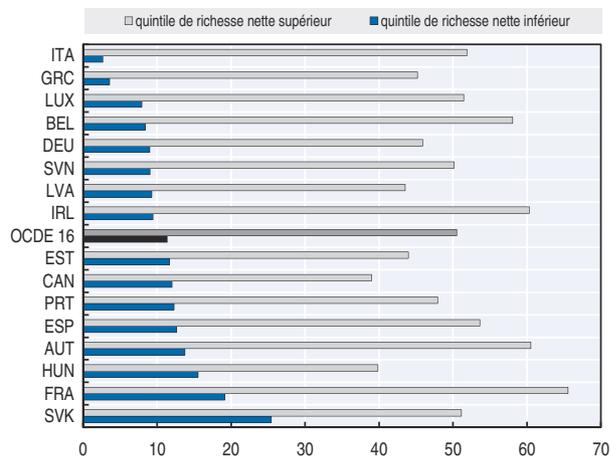
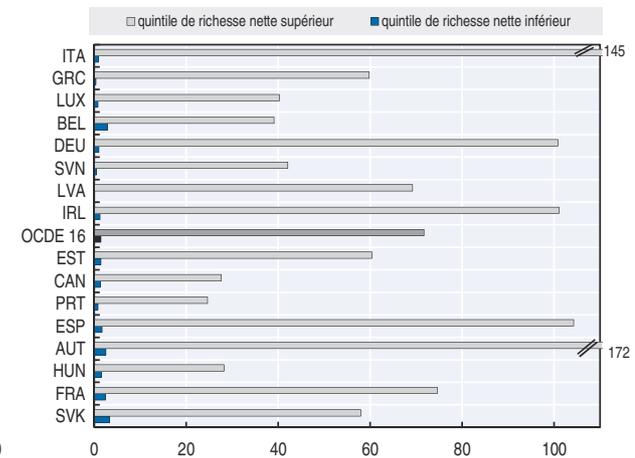
forte ou faible – est controversée et difficile à traiter, en raison du manque de données pertinentes. L'ensemble de données qui permettrait de répondre à cette question aurait idéalement deux caractéristiques. Tout d'abord, il serait constitué de données de panel sur les revenus des parents et des enfants au même âge. Ensuite, les ensembles de données seraient comparables d'un pays à l'autre, de sorte que les différences entre les pays en matière de mobilité intergénérationnelle estimée seraient significatives et ne découleraient pas d'une construction des données différente d'un pays à l'autre. Malheureusement, aucun ensemble de données ne satisfait pour l'instant à ces deux exigences. Ainsi, les études spécialisées à long terme menées à l'échelle des pays (le panel socioéconomique allemand (SOEP) et l'*American Panel Study of Income Dynamics (PSID)*, par exemple) contiennent des informations détaillées sur les revenus des parents et des enfants à différents âges, mais leur comparabilité d'un pays à l'autre est limitée, car les questions posées et les concepts utilisés sont différents d'un pays à l'autre.

Les comparaisons internationales des inégalités intergénérationnelles portent essentiellement sur l'impact du milieu familial sur les revenus et les résultats scolaires. L'Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) menée par l'OCDE, qui répond au deuxième critère énoncé ci-dessus – dans la mesure où elle contient des informations recueillies de façon homogène sur des personnes originaires d'un grand nombre de pays – est une source d'information appropriée pour ce type d'analyse. L'enquête PIAAC a permis de recueillir des informations sur le niveau d'études et de revenus des parents des personnes interrogées, et ces informations permettent de mesurer indirectement la situation réelle des parents et d'estimer un « gradient de niveau d'études ou de revenus des parents ». Les données de l'enquête PIAAC tendent à montrer que la situation socio-économique des parents influe sur les résultats scolaires et les revenus des enfants dans pratiquement tous les pays pour lesquels on dispose de données, bien qu'il existe des variations d'un pays à l'autre. Ainsi, la mobilité des revenus d'un couple père-fils à l'autre est particulièrement faible en France, en Italie, au Royaume-Uni et aux États-Unis, alors qu'elle est plus élevée dans les pays nordiques, en Australie et au Canada (OCDE, à paraître).

Si les données empiriques sur la mobilité intergénérationnelle du niveau de revenus et d'études sont nombreuses, les informations sur la transmission de patrimoine des parents aux enfants et sur ses mécanismes sous-jacents sont plus rares. De nouvelles données de l'OCDE mettent en lumière l'importance de l'héritage (et des transferts entre vifs) comme source de richesse. Dans les 16 pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données, un ménage sur trois en moyenne déclare avoir reçu des dons ou des legs au cours de sa vie. Cependant, les variations sont importantes d'un pays à l'autre : en Lettonie, un ménage sur quatre seulement déclare avoir reçu des héritages ou des dons, tandis qu'à l'extrême inverse, cette proportion est presque deux fois plus élevée en France. Les variations sont également visibles à l'échelle des pays, lorsqu'on examine les tendances en matière de distribution des richesses (graphique 2.17). Alors que, dans tous les pays considérés, il existe un gradient positif en ce qui concerne les chances d'hériter entre les quintiles de richesse, et celui-ci est particulièrement fort en Belgique, en Grèce et en Italie (graphique 2.17, partie A)²². Ce gradient est encore plus prononcé si l'on considère la part du montant moyen (actualisé) des héritages reçus par les ménages des différents quintiles de richesse dans la richesse nette moyenne de l'ensemble des ménages du pays (graphique 2.17, partie B). Dans les pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données, la valeur actualisée des héritages et des dons reçus par les ménages appartenant au quintile de richesse nette supérieur représente, en moyenne, 72 % de la richesse nette moyenne de la totalité des ménages, tandis que pour les

Graphique 2.17. **Héritages et dons, par quintile de richesse nette**

2015 ou dernière année disponible

Partie A : proportion de ménages ayant reçu des héritages, quintiles de richesse nette inférieur et supérieur**Partie B : part de la valeur moyenne actualisée des héritages reçus dans la richesse nette moyenne, quintiles de richesse nette inférieur et supérieur**

Note : Les pays sont classés par ordre croissant en fonction de la proportion de ménages appartenant au quintile de richesse nette inférieur qui déclare avoir reçu des héritages ou des dons. La moyenne de l'OCDE est la moyenne simple des pays.

Source : Base de données de l'OCDE sur la distribution des richesses, <https://stats.oecd.org/Index.aspx?lang=fr&SubSessionId=5e416d6b-a2d7-4743-9da5-049e86127849&themetreeid=21>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933675403>

ménages du quintile de richesse nette inférieur, elle représente moins de 1.5 % de la richesse nette moyenne de la population totale²³.

Les parents transmettent des ressources à leur progéniture par d'autres biais également. À chaque étape, les familles instruites et aisées aident leurs enfants, par exemple en vivant dans des zones avec de meilleures écoles ou en ayant accès à un vaste réseau de contacts professionnels qui peuvent parrainer leurs enfants, alors que les familles défavorisées ne le font pas ou ne peuvent pas se le permettre. La « théorie de l'investissement familial » (Becker et Tomes, 1979 ; 1986) tend à montrer que l'association entre le statut des parents et les perspectives d'avenir des enfants est le résultat conjoint de différentes caractéristiques (facteurs génétiques, mais aussi préférences et valeurs, par exemple) que les parents transmettent à leurs enfants et des ressources (argent, logement, scolarité, alimentation, santé et temps) qu'ils investissent dans leur développement sociocognitif (Bradbury et al., 2015 ; OCDE, 2012, 2016a ; Putman, 2015 ; Thomson and McLanahan, 2012).

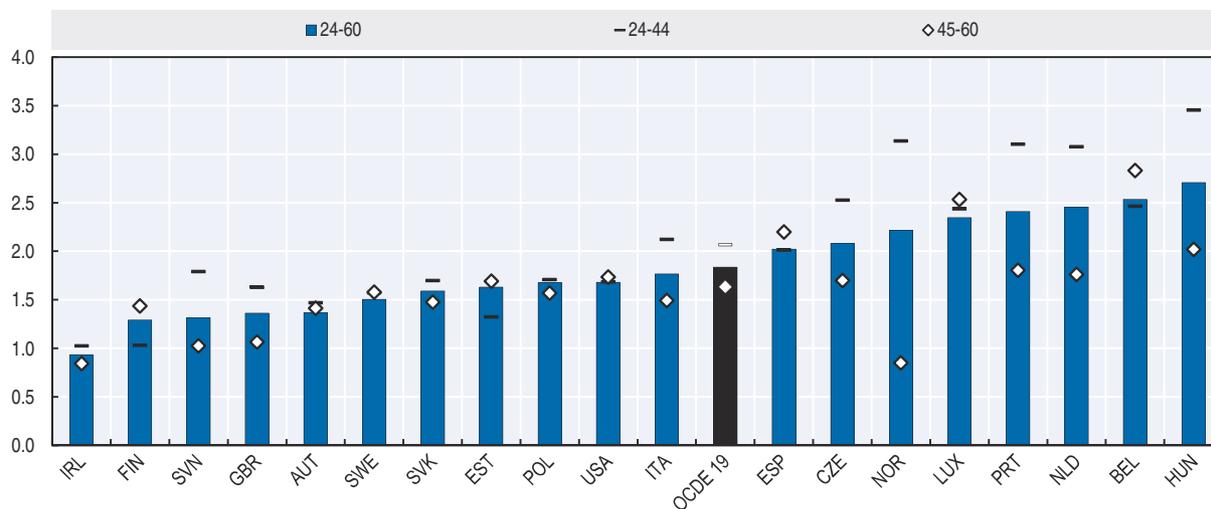
Les inégalités et privations tout au long de la vie

Les personnes ayant vécu des conditions de vie difficiles dans leur enfance risquent de se retrouver sur une trajectoire de vie où les désavantages continuent de s'accumuler au fil du temps. Pour suivre l'évolution des inégalités au fur et à mesure de l'avancée en âge des personnes, de la naissance à la retraite voire au-delà, il faudrait s'appuyer sur des études spécialisées à long terme. Toutefois, ce type d'études n'existe que dans très peu de pays, et leur comparabilité d'un pays à l'autre est limitée. À défaut, les études transversales rétrospectives peuvent fournir des informations utiles sur l'influence de l'origine des personnes sur leurs chances de réussite.

Les enfants issus de familles à faible revenu sont souvent pauvres à l'âge adulte²⁴. Le graphique 2.18 illustre dans quelle mesure les difficultés financières vécues dans

Graphique 2.18. La prévalence de la pauvreté monétaire due aux difficultés économiques vécues avant l'âge adulte

Probabilité de tomber dans la pauvreté monétaire relative à l'âge adulte selon les difficultés économiques vécues dans l'enfance et à l'adolescence, 2011



Note : Les pays sont classés par ordre croissant de la probabilité de tomber dans la pauvreté monétaire relative à l'âge adulte (24-60 ans) selon les difficultés économiques vécues dans l'enfance et à l'adolescence. Les personnes sont considérées en situation de pauvreté relative lorsque leur niveau de revenu disponible (équivalent) est inférieur à la moitié de la médiane nationale. Les rapports de cotes traduisent la probabilité relative qu'un événement se produise dans un groupe particulier par rapport à un groupe de référence. Un rapport de cotes de 1 signifie qu'un événement a les mêmes chances de se produire dans un groupe particulier et dans le groupe de référence. Les coefficients dont la valeur est inférieure à 1 indiquent qu'un événement a moins de chances de se produire dans un groupe particulier que dans le groupe de référence ; les coefficients supérieurs à 1 indiquent qu'un événement a davantage de chances de se produire dans un groupe particulier que dans le groupe de référence. La moyenne de l'OCDE est la moyenne simple des pays.

Source : Calculs de l'OCDE basés sur Eurostat (2017), Statistiques de l'UE sur le revenu et les conditions de vie (base de données), <http://ec.europa.eu/eurostat/web/income-and-living-conditions/data/database> et sur Université du Michigan (2017), Panel Study of Income Dynamics (ensemble de données à usage public), cycle 2011, <http://simba.isr.umich.edu/default.aspx>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933675422>

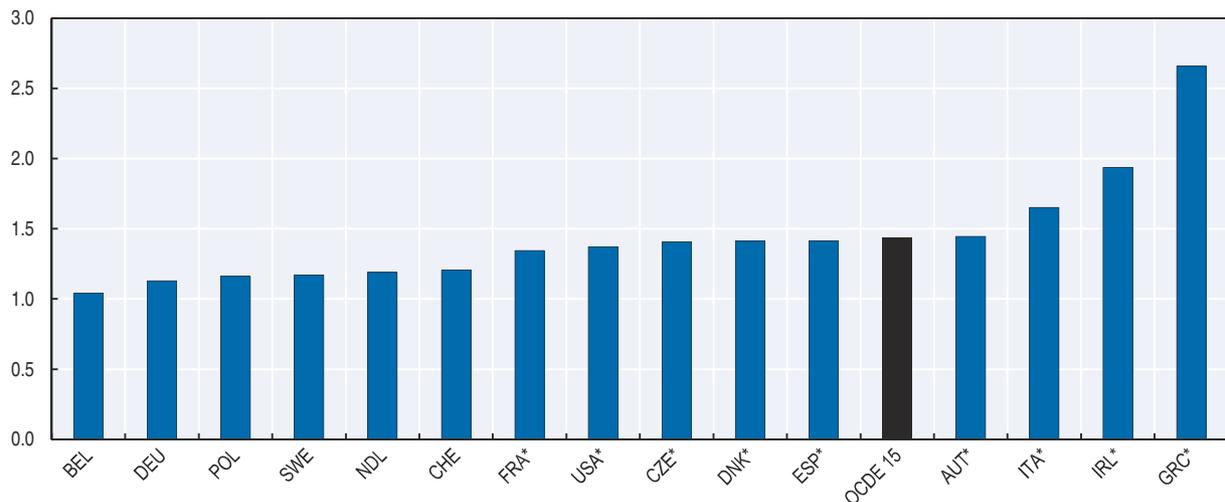
l'enfance et à l'adolescence peuvent être une variable explicative de la pauvreté à l'âge adulte aux États-Unis et dans certains pays européens. Il s'inspire respectivement²⁵ des données de l'*American Panel Study of Income Dynamics (PSID)* et des Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC). Afin d'examiner l'impact que les difficultés vécues dans l'enfance peuvent avoir sur les résultats à l'âge adulte dans différentes cohortes, le graphique 2.18 distingue deux groupes d'âge, à savoir les 25-44 ans et les 45-60 ans au moment de l'étude²⁶. À l'exception de l'Irlande, dans tous les pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données, le fait de grandir dans un milieu défavorisé augmente la probabilité d'être pauvre à l'âge adulte²⁷. En Finlande et en Slovaquie, la probabilité d'être pauvre en termes monétaires à l'âge adulte est 1.3 fois plus élevée chez les personnes ayant vécu des difficultés économiques à l'adolescence ; à l'inverse, aux Pays-Bas, en Belgique et en Hongrie, le fait d'avoir vécu des difficultés économiques dès le plus jeune âge augmente de 2,5 ou plus la probabilité de tomber dans la pauvreté à l'âge adulte (graphique 2.18)²⁸.

Les données montrent également que le fait de vivre dans la pauvreté quand on est jeune est une variable explicative de toute une série d'effets néfastes sur la santé à partir de 50 ans (Pakpahan, Hoffmann et Kröger, 2017). Les effets des difficultés vécues dans l'enfance sur la santé des personnes de 50 ans ou plus peuvent être décrits par le biais de la composante longitudinale du PSID américain et du module rétrospectif de l'enquête européenne sur la santé, le vieillissement et la retraite (SHARE), qui se concentre sur les

parcours individuels et comprend une série de questions sur l'environnement dans lequel les personnes interrogées ont grandi (logement et santé, par exemple). Bien que l'enquête européenne ne comprenne pas de questions spécifiques sur les difficultés économiques et financières que les personnes interrogées ont vécues dans l'enfance, les informations sur le nombre de personnes composant le foyer et le nombre de pièces du logement permettent une évaluation approximative. Le graphique 2.19 illustre la probabilité d'être en mauvaise santé après avoir vécu dans un ménage surpeuplé à l'âge de 11 ans²⁹. En moyenne, les personnes de 50 ans ou plus qui vivaient dans un ménage surpeuplé à l'âge de 11 ans ont davantage tendance à juger leur état de santé correct ou mauvais. Tous les pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données affichent un rapport de cotes supérieur à 1, ce qui révèle des inégalités en termes de santé chez les personnes ayant vécu des difficultés pendant l'enfance, à des degrés variables toutefois. Si aux États-Unis, en République tchèque, au Danemark et en Espagne, la promiscuité vécue dans l'enfance augmente de 40 % la probabilité qu'un adulte âgé de 50 ans ou plus estime que son état de santé est correct ou mauvais, c'est en Grèce et en Irlande que l'impact de la promiscuité est la plus forte : les personnes de 50 ans ou plus qui ont vécu dans un ménage surpeuplé à l'âge de 11 ans ont deux fois plus tendance à juger leur état de santé correct ou mauvais que celles qui n'ont pas souffert d'un manque de place dans leur enfance³⁰.

Graphique 2.19. Prévalence d'un mauvais état de santé chez les personnes de 50 ans ou plus en raison de la promiscuité du ménage à l'âge de 11 ans

Rapports de cotes, personnes de 50 ans ou plus qui déclarent être en mauvaise santé, 2009



Note : La promiscuité est définie comme le fait de vivre dans une famille comptant plus d'une personne par pièce. Le mauvais état de santé est une variable indicatrice qui prend la valeur 1 lorsque la personne interrogée estime que sa santé est « correcte » ou « mauvaise ». Les rapports de cotes traduisent la probabilité relative qu'un événement se produise dans un groupe particulier par rapport à un groupe de référence. Un rapport de cotes de 1 signifie qu'un événement a les mêmes chances de se produire dans un groupe particulier et dans le groupe de référence. Les coefficients dont la valeur est inférieure à 1 indiquent qu'un événement a moins de chances de se produire dans un groupe particulier que dans le groupe de référence ; les coefficients supérieurs à 1 indiquent qu'un événement a davantage de chances de se produire dans un groupe particulier que dans le groupe de référence. (*) indique que le rapport de cotes est statistiquement significatif et différent de 1, d'après l'analyse des intervalles de confiance à 95 %. Des variables indicatrices ont été utilisées afin de prendre en compte les effets sexospécifiques et les effets de cohorte. La moyenne de l'OCDE est la moyenne simple des pays.

Source : Calculs de l'OCDE basés sur SHARE (2017), l'enquête européenne sur la santé, le vieillissement et la retraite, cycle 3 – SHARELIFE, version 6.0.0 (base de données), <http://dx.doi.org/10.6103/SHARE.w3.600> ; Université du Michigan (2017), Panel Study of Income Dynamics (ensemble de données à usage public), Survey Research Center, Institute for Social Research, Université du Michigan, <http://simba.isr.umich.edu/default.aspx>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933675441>

Le programme statistique à venir en matière d'inégalités de bien-être

Bien qu'elle reste limitée à plusieurs égards, l'analyse des inégalités présentée dans ce chapitre est beaucoup plus détaillée que ce qui aurait été possible il y a quelques années. Toutefois, la quantité d'informations disponibles sur l'évolution au fil du temps reste limitée (ce qui montre que les statistiques disponibles sont souvent récentes) et, comme l'exige le programme de développement durable de l'ONU à l'horizon 2030, des mesures s'imposent pour répondre à la demande d'informations de meilleure qualité sur les inégalités de bien-être :

- **Améliorer l'étendue et la comparabilité des microdonnées disponibles** : de nombreuses informations sur le bien-être sont actuellement disponibles grâce aux enquêtes effectuées auprès des ménages. Toutefois, certains sujets sont plus développés que d'autres, et la comparabilité d'un pays à l'autre reste limitée. Ainsi, la plupart des enquêtes comportent des questions largement comparables sur le revenu, les emplois et salaires, la santé, l'éducation, les compétences et la satisfaction à l'égard de la vie. D'autres dimensions du bien-être sont également traitées dans les enquêtes nationales (la qualité du logement, la sécurité personnelle, par exemple), mais les résultats ne sont pas mesurés de façon homogène, souvent du fait de l'absence de normes internationales. Les enquêtes auprès des ménages comportent rarement des questions sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, les liens sociaux, l'engagement civique, la gouvernance et la qualité de l'environnement et, les rares fois où ces questions sont abordées, elles le sont de façon très hétérogène.
- **Intégrer différentes sources de données pour constituer un portefeuille de statistiques cohérentes sur le bien-être grâce à un ensemble d'indicateurs de base pour chaque domaine.** Un moyen de concilier le besoin de statistiques cohérentes sur de multiples résultats et le besoin d'indicateurs approfondis sur des sujets spécifiques (ou sur certains groupes de population) consiste à lier les données afférentes aux résultats dans plusieurs dimensions de la vie à un niveau très large avec des sources qui fournissent des informations plus spécifiques sur chaque aspect. Il s'agit du modèle actuellement mis en œuvre au niveau de l'UE et décrit (de manière plus générale) dans Fleischer, Smith et Viac (2016). Il faudrait également que toutes les enquêtes effectuées auprès des ménages, quel que soit le sujet abordé, permettent de recueillir des données sur un ensemble de variables démographiques de base (le statut de minorité ou le handicap, par exemple), afin d'atteindre l'objectif du programme de développement durable à l'horizon 2030 qui vise à « garantir qu'il n'y aura pas de laissés-pour-compte », sans que cela implique nécessairement des échantillons de plus grande taille pour toutes les enquêtes auprès des ménages.
- **Améliorer les indicateurs afférents aux inégalités de bien-être économique intra-ménages.** Les données sur les inégalités matérielles (revenu et patrimoine, par exemple) sont actuellement recueillies au niveau des ménages. L'emploi d'indicateurs au niveau des ménages est problématique lorsqu'il s'agit d'évaluer les disparités intra-ménages en matière de ressources économiques, notamment lorsqu'il s'agit d'analyser le rôle de chaque sexe, car cela pourrait entraîner une sous-estimation du degré réel de pauvreté et d'inégalités. Afin de mieux évaluer la façon dont les ressources économiques sont mises en commun et partagées entre les membres d'un même ménage, il faudrait que les enquêtes comportent également les questions suivantes : qui est propriétaire des actifs ou gagne les revenus ? Est-ce qu'une partie de ces ressources ne sont pas partagées avec les autres membres du ménage ? Qui prend les principales décisions financières ? Quelles

sont les évaluations subjectives de l'adéquation des ressources économiques ? Idéalement, ces questions devraient être posées à tous les adultes faisant partie du ménage qui étaient présents au moment de l'entretien, chaque adulte étant interrogé séparément, sachant que les perceptions du centre réel de prise de décision peuvent différer.

- **Élaborer des indicateurs dynamiques d'inégalités grâce aux données longitudinales, à l'intégration de questions rétrospectives dans les enquêtes transversales et aux données administratives.** L'analyse de l'inégalité des chances ainsi que des inégalités dans un contexte intergénérationnel ou dynamique a ses limites, d'où l'importance de développer davantage les études longitudinales, dont celles qui suivent les personnes depuis leur naissance. Une option importante (et beaucoup moins onéreuse) consiste à inclure des questions rétrospectives sur la situation des parents (et sur les résultats sur le plan du bien-être des personnes interrogées aux précédentes étapes de leur vie) dans les enquêtes transversales : bien qu'elles soient exigeantes sur le plan cognitif et risquent d'entraîner des erreurs de rétrospection, ces questions peuvent améliorer considérablement la recherche et la conception des mesures à mettre en œuvre. Enfin, les données administratives représentent une ressource sous-exploitée (qu'elles soient exploitées seules ou en lien avec les données des enquêtes) dans laquelle il faut investir davantage aux fins de recherche comparative.

Notes

1. Ainsi, dans les pays de l'OCDE, alors que le revenu moyen des 10 % de personnes les plus riches était sept fois plus élevé que celui des 10 % de personnes les plus pauvres dans les années 80, il est environ dix fois plus élevé aujourd'hui. Les inégalités de patrimoine se sont également beaucoup creusées : dans la zone OCDE, les 10 % de ménages les plus fortunés possèdent 50 % de la richesse environ, tandis que les 40 % de ménages les moins fortunés en possèdent quelque 3 % (OCDE, 2016b et 2015b).
2. Par exemple, l'indice de Gini (souvent utilisé pour mesurer les inégalités de revenu) fournit une vision synthétique de la distribution globale d'une variable continue et non négative au sein de la société. Il est cependant très sensible aux changements qui se produisent au milieu de la distribution (Lambert, 2001) et ne permet pas de déterminer à quel niveau de la distribution les inégalités changent (par exemple, un indice de Gini plus élevé doit-il être interprété comme le signe d'un étranglement de la classe moyenne ou d'une diminution à l'extrémité inférieure de la distribution ?). À l'inverse, les rapports interquintiles ou interdéciles portent sur la valeur moyenne à différents niveaux de la distribution, mais n'informent pas sur l'ampleur globale des inégalités dans l'ensemble de la distribution. Les conclusions obtenues concernant l'ampleur des inégalités observées pour une même distribution (et leur évolution dans le temps) peuvent différer selon l'outil de mesure retenu. Il est donc généralement sage de faire appel à plusieurs indicateurs pour obtenir une vision globale de l'ampleur et de l'évolution des inégalités.
3. Il s'agit de la meilleure méthode, même s'il en existe d'autres (ensembles flous, dominance stochastique, etc.).
4. En principe, l'inégalité des chances peut être définie pour chaque dimension du bien-être, même si la plupart des études consacrées à cette question portent surtout sur le revenu et l'éducation du fait qu'il existe peu de données sur les autres aspects de la vie. Par ailleurs, dans une analyse dynamique, les inégalités de résultats au sein d'une génération donnée peuvent elles-mêmes se traduire par des inégalités liées aux circonstances au sein de la génération suivante (comme le symbolise la flèche bidirectionnelle entre inégalité des chances et inégalité des résultats sur le graphique 2.1) : les inégalités se transmettent naturellement d'une génération à l'autre dès lors que les personnes qui réussissent aujourd'hui peuvent offrir à leurs enfants de meilleures études, un accès aux soins, un accompagnement, des activités extrascolaires et de meilleures perspectives financières et professionnelles. Cependant, ce lien peut aussi exister au sein d'une même génération, lorsqu'un événement négatif dû au hasard survient à un moment quelconque de l'existence et a des retombées sur la situation de la personne à un stade ultérieur de sa vie ; on peut citer l'exemple de l'engrenage de la pauvreté (provoqué par un épisode de chômage ou de maladie par exemple).

5. Dans cette analyse, les pays ont d'abord été classés du plus au moins performant selon le degré d'inégalité observé pour chaque indicateur de bien-être. Ils ont ensuite été répartis en trois tiers ; pour définir les tiers, on a classé les pays du moins performant (1) au plus performant (35) et divisé le rang de chaque pays par le nombre total de pays de l'échantillon. Les valeurs obtenues (comprises entre 0 et 1) ont ensuite été classées comme suit : les pays pour lesquels la valeur obtenue était inférieure ou égale à 1/3 ont été affectés au tiers inférieur ; ceux pour lesquels la valeur était supérieure à 1/3 mais inférieure ou égale à 2/3 ont été affectés au tiers intermédiaire et ceux pour lesquels la valeur était supérieure à 2/3 et inférieure ou égale à 1 au tiers supérieur. Un pays est considéré comme affichant de « faibles inégalités » lorsque ses performances pour chacun des indicateurs d'inégalité appartiennent au tiers supérieur du classement des pays de l'OCDE pour lesquels des données sont disponibles ; ses performances sont « intermédiaires » lorsqu'elles appartiennent au tiers intermédiaire et ses inégalités sont « fortes » lorsque ses performances appartiennent au tiers inférieur du classement.
6. Le degré de coïncidence entre les inégalités de revenu d'un pays et ses inégalités verticales pour d'autres résultats étant calculé à partir du sous-ensemble d'indicateurs pour lesquels des données sont disponibles, les données comparatives présentées sur le graphique 2.3 sont sensibles au nombre d'indicateurs pour lesquels les données sont manquantes. En d'autres termes, lorsque les valeurs manquantes pour un pays sont nombreuses, le degré de coïncidence peut être très faible si les quelques indicateurs calculés au moyen des données disponibles se classent dans des tiers différents de la distribution des inégalités de revenu ou très élevé s'ils se classent dans le même tiers.
7. Du fait de la manière dont les scores PISA sont construits, il est plus instructif d'étudier l'évolution des inégalités de performances en ne tenant compte que d'une discipline.
8. Les données se rapportant à 2015 disponibles pour le Chili, la Finlande, Israël, la Corée, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et les États-Unis laissent penser que la diminution du rapport S80/S20 observée en 2014 s'est poursuivie en 2015. L'évolution dans le temps du rapport S80/S20 moyen est parallèle à celle du coefficient de Gini, indicateur le plus souvent utilisé dans les autres publications de l'OCDE sur les inégalités. Comme décrit dans OCDE (2016b), la redistribution réalisée au moyen de la fiscalité et des transferts monétaires tels que les indemnités de chômage et autres prestations a atténué la forte hausse des inégalités de revenu marchand observée durant la crise économique.
9. La forte diminution observée en Autriche (de 61.7 % à 55.6 %) s'explique davantage par des incertitudes au niveau des données d'enquête que par des changements réels dans la distribution du patrimoine (Fessler, Lindner et Schürz, 2016).
10. Ces résultats ne correspondent que dans les grandes lignes à une récente étude de l'OCDE sur l'évolution de l'équité en matière d'éducation (OCDE, 2017b) examinant la proportion de la variation des performances qui s'explique par la situation socioéconomique des élèves, alors que la présente étude porte sur l'évolution de la dispersion des compétences des élèves.
11. On considère qu'une personne manque de temps si le temps consacré aux loisirs et à soi représente moins de 60 % du temps médian que la population d'un pays donné y consacre (OCDE, 2013).
12. Par exemple, si l'on examine la distribution de deux attributs (par exemple, le revenu et le niveau d'études, représentés par des lignes) entre trois personnes (représentées par des colonnes), une approche dimensionnelle ne permettrait pas de faire la distinction entre deux distributions conjointes telles que :

$$D1 = \begin{pmatrix} 1 & 2 & 3 \\ 6 & 3 & 1 \end{pmatrix} \quad \text{et} \quad D2 = \begin{pmatrix} 1 & 2 & 3 \\ 1 & 3 & 6 \end{pmatrix}$$

En fait, si l'on examine chaque rang (dimension) indépendamment l'un(e) de l'autre, les inégalités agrégées en D1 et D2 sont identiques. Cependant, si l'on considérait les deux dimensions simultanément, on considérerait intuitivement que D2 est plus inégale que D1, la troisième personne étant alors mieux lotie dans les deux dimensions, tandis que la première personne est moins bien lotie dans les deux (sans changement de la position absolue et relative de la deuxième personne). Cet exemple montre que les différences dans la distribution des résultats au niveau individuel peuvent donner lieu à des sociétés très différentes, même lorsque les distributions dimension par dimension sont identiques.

13. Le modèle classique met en relief de fortes disparités entre les travailleurs (qui perçoivent un salaire) et les rentiers (qui perçoivent uniquement des revenus du capital). Dans ce modèle, les capitalistes seraient au sommet de l'échelle de distribution des revenus du capital et au bas de l'échelle de distribution des revenus du travail, tandis que les travailleurs seraient au sommet de l'échelle de distribution des revenus du travail et au bas de l'échelle de distribution des revenus du capital, de sorte que la corrélation au niveau individuel entre les revenus du travail et ceux du capital serait négative. Les données montrent que le modèle classique a peut-être été remplacé par un modèle où

les personnes qui perçoivent des revenus du capital élevés perçoivent également des salaires plus élevés, du moins à l'extrémité supérieure de l'échelle de distribution.

14. Le coefficient de corrélation des rangs de Spearman convient mieux à l'analyse des corrélations croisées car, contrairement au coefficient de Pearson, il ne dépend pas des évolutions des distributions marginales.
15. Il ne faut pas oublier que la comparabilité d'un pays à l'autre est limitée, car les quatre indicateurs de bien-être reposent sur des enquêtes différentes.
16. Idéalement, il faudrait utiliser les coefficients de corrélation des rangs (comme dans le graphique 2.12) pour séparer les évolutions de la distribution conjointe de celles des distributions marginales. Toutefois, sachant que la plupart des variables prises en compte dans l'analyse sont discrètes et définies sur des échelles étroites, il est difficile de calculer les corrélations des rangs. Pour y remédier, les informations obtenues grâce aux coefficients de corrélation de Pearson sont complétées par l'examen des évolutions dans le temps des distributions marginales des dimensions analysées.
17. L'analyse porte uniquement sur les distributions conjointes de trois résultats. Même s'il est théoriquement possible d'élargir l'ensemble d'attributs du bien-être pris en considération, dans la pratique, cela se révèle extrêmement complexe et contraignant sur le plan des données, car cela nécessite des échantillons de très grande taille. En outre, dans une évaluation internationale, cet élargissement se ferait au détriment d'une réduction de l'ensemble de pays considérés, car les informations sont généralement tirées de différents ensembles de données couvrant différentes dimensions du bien-être, lesquels ne sont pas disponibles dans certains pays.
18. Au total, 125 triplés de quintiles caractérisent la distribution conjointe des revenus, de l'état de santé et du nombre d'années d'études ; cela signifie que, si les personnes étaient réparties de façon homogène au sein de la distribution conjointe, elles auraient chacune une probabilité de 0.8 % d'appartenir à l'un de ces triplés.
19. D'un point de vue plus technique, il importe également de tenir compte des « dépendances au sein du couple » lors du calcul des erreurs types ou des intervalles de confiance. Par exemple, l'existence d'une corrélation positive entre les revenus individuels des conjoints d'un même ménage peut accroître la variabilité de l'échantillonnage d'une statistique donnée et réduire le degré de variation indépendante dans l'échantillon (Biewen, 2002).
20. Le rapport de cotes est un outil permettant de montrer dans quelle mesure le fait qu'une population donnée ait ou non telle ou telle caractéristique est lié au fait que la population en question ait ou non telle ou telle autre caractéristique. L'évolution du niveau d'études de la population considérée n'influe pas sur les rapports de cotes.
21. Si l'égalité des chances et la mobilité intergénérationnelle ne sont pas équivalentes, les deux sont étroitement liées. Selon les termes de Corak, « si un chiffre doit résumer le degré de transmission des inégalités d'une génération à l'autre, de même qu'un chiffre tel que le coefficient de Gini est utilisé parfois pour résumer le degré d'inégalité à un moment donné, alors l'emploi de l'élasticité intergénérationnelle [en termes de revenu] à des fins statistiques est approprié » (Corak, 2013 : pp. 83).
22. Ce résultat s'explique en partie par le fait que les ménages plus aisés sont, en moyenne, plus âgés et donc plus susceptibles d'avoir hérité.
23. La valeur des héritages et dons reçus est estimée grâce à des questions posées dans les enquêtes sur la richesse de plusieurs pays de l'OCDE ; ces questions visent à savoir si les ménages ont reçu des héritages et des dons par le passé, et à connaître la valeur réelle ou historique des héritages et dons en question. La valeur historique des héritages et dons reçus par tous les membres d'un même ménage a été actualisée (c'est-à-dire convertie en valeurs actuelles) en tenant compte de l'évolution des prix des actifs entre l'année de référence de l'enquête et l'année où le transfert a eu lieu, en utilisant les indices des cours des actions et des prix des logements.
24. La recherche tend également à montrer que la durée, le degré et l'âge d'exposition aux désavantages et aux privations sont déterminants : en général, plus une personne a été exposée jeune, plus elle a vécu longtemps dans des conditions difficiles et plus ces conditions ont été extrêmes, plus les effets à l'âge adulte sont importants (Chetty, Hendren et Katz, 2016 ; Ratcliffe et McKernan, 2010). McKnight (2015) montre également qu'au Royaume-Uni, les enfants brillants issus de familles pauvres ont moins de chances de réussir à l'âge adulte que les enfants brillants (ou simplement doués) issus de familles moins défavorisées.
25. Les données du graphique 2.18 afférentes aux États-Unis et à certains pays européens de l'OCDE ne sont que largement comparables, la formulation de la question et l'échelle des réponses de l'enquête PSID étant différentes de celles de l'enquête EU-SILC. Dans l'enquête PSID, la question était formulée comme suit : « Lorsque vous étiez jeunes, vos parents étaient-ils pauvres, plutôt aisés,

ou sinon ? ». Dans le module ad hoc de l'enquête EU-SILC 2011 sur la transmission intergénérationnelle des désavantages, qui a permis de recueillir des informations auprès d'adultes âgés de 25-60 ans, les personnes ont été interrogées sur la situation financière de la famille dans laquelle elles vivaient à l'âge de 14 ans environ (« Quelle était la situation financière de la famille dans laquelle vous viviez à l'âge de 14 ans environ ? » (les catégories de réponses étant les suivantes : « très mauvaise/mauvaise/moyennement mauvaise/moyennement bonne/bonne/très bonne »).

26. Les résultats doivent être interprétés avec prudence, car les questions rétrospectives sur les problèmes financiers vécus dans l'enfance peuvent donner lieu à des erreurs de rétropection.
27. Les difficultés économiques sont ici codifiées comme une variable indicatrice qui prend la valeur 1 lorsque la personne interrogée déclare que la situation financière de sa famille était « très mauvaise » ou « mauvaise », dans le cas des pays européens, et lorsque la personne interrogée déclare que ses parents étaient pauvres lorsqu'elle était enfant ou adolescente, dans le cas des États-Unis.
28. Dans la plupart des pays, la probabilité que les personnes ayant grandi dans un milieu défavorisé soient pauvres à l'âge adulte est similaire dans les deux cohortes ; cependant, au Portugal, aux Pays-Bas et en Hongrie, les difficultés économiques vécues à l'âge de 14 ans sont une variable explicative plus probante de la pauvreté à l'âge adulte chez les 24-44 ans que chez les 45-60 ans. En Norvège, les personnes âgées de 24-44 ans ayant connu des difficultés financières à l'adolescence risquent environ deux fois plus d'être pauvres en termes de revenu, alors que la situation financière à l'âge de 14 ans des personnes âgées de 45-60 ans ne constitue pas une variable explicative significative de la pauvreté monétaire à l'âge adulte.
29. De nombreux chercheurs se sont penchés sur l'impact de la promiscuité vécue dans l'enfance sur les résultats à l'âge adulte. Par exemple, Marsh et al. (1999) ont étudié l'impact des mauvaises conditions de logement vécues dans l'enfance (y compris de la promiscuité) sur la santé à l'âge adulte, et ont démontré que la promiscuité vécue dans l'enfance augmentait davantage la probabilité d'une mauvaise santé à l'âge adulte que le partage ou le manque d'équipements.
30. Il ne faut pas oublier que la comparabilité d'un pays à l'autre est limitée, car les données pour les États-Unis sont tirées de la composante longitudinale de l'enquête PSID, tandis que pour les pays européens de l'OCDE sélectionnés qui sont illustrés dans le graphique, l'analyse repose sur des questions rétrospectives, qui risquent davantage d'être sources d'erreurs de rétropection.

Références

- Aaberge, R. et al. (2013), « From classes to copulas: Wages, capital, and top incomes », document non publié, Statistics Norway.
- Allison, R.A. et J. Foster (2004), « Measuring health inequality using qualitative data », *Journal of Health Economics*, vol. 23, pp. 505-524.
- Assemblée générale des Nations Unies (2015), *Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030*, 21 octobre 2015, A/RES/70/1, www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=A/RES/70/1.
- Atkinson, A.B., T. Piketty et E. Saez (2011), « Top incomes in the long run of history », *Journal of Economic Literature*, vol. 49, n° 1, pp. 3-71.
- Atkinson, A.B. et F. Bourguignon (2000), « Pauvreté et inclusion dans une perspective mondiale », *Revue d'économie du développement*, n° 1-2, pp. 13-32.
- Atkinson, A.B. (1997), « Bringing income distribution in from the cold », *Economic Journal*, vol. 107, pp. 297-321.
- Atkinson, A.B. (1987), « On the measurement of poverty », *Econometrica: Journal of the Econometric Society*, pp. 749-764.
- Becker, G.S. et N. Tomes (1986), « Human capital and the rise and fall of families », *Journal of Labor Economics* 4, vol. 3, partie 2, pp. S1-S39.
- Becker, G.S. et N. Tomes (1979), « An equilibrium theory of the distribution of income and intergenerational mobility », *Journal of Political Economy*, vol. 87, n° 6, pp. 1153-1189.
- Becker, G.S. (1973), « A Theory of marriage: Part I », *Journal of Political Economy*, vol. 81, n° 4, pp. 813-846.
- Biewen, M. (2002), « Bootstrap inference for inequality, mobility and poverty measurement », *Journal of Econometrics*, vol. 108, n° 2, pp. 317-342.

- Black, S.E. et P.J. Devereux (2011), « Recent developments in intergenerational mobility », *Handbook of Labor Economics*, Elsevier.
- Blanden, J., P. Gregg et L. Macmillan (2013), « Intergenerational persistence in income and social class: The effect of within-group inequality », *Journal of the Royal Statistical Society: Series A (Statistics in Society)*, vol. 176, n° 2, pp. 541-563.
- Blossfeld, H.P. et A. Timm (2003), *Who Marries Whom? Educational Systems as Marriage Markets in Modern Societies*, Springer.
- Bourguignon, F. (à paraître), titre à confirmer, contribution au Groupe d'experts de haut niveau sur la mesure des performances économiques et du progrès social, www.oecd.org/statistics/measuring-economic-social-progress/ (consulté le 31 août 2017).
- Bradbury, B. et al. (2015), *Too Many Children Left Behind: The US Achievement Gap in Comparative Perspective*, Russell Sage Foundation.
- Burkhauser, R.V. et al. (2012), « Recent trends in top income shares in the United States: Reconciling estimates from March CPS and IRS tax return data », *Review of Economics and Statistics*, vol. 94, n° 2, pp. 371-388.
- Causa, O. et Å. Johansson (2011), « Intergenerational social mobility in OECD countries », *OECD Journal: Economic Studies*, vol. 2010, n° 1, http://dx.doi.org/10.1787/eco_studies-2010-5km33scz5rjj.
- CEE-ONU (2017), *Guide on Poverty Measurement*, Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, www.unece.org/fileadmin/DAM/stats/publications/2018/ECECESSTAT20174.pdf.
- Chetty, R., N. Hendren et L. Katz (2016), « The effects of exposure to better neighborhoods on children: New evidence from the moving to opportunity experiment », *American Economic Review*, vol. 106, n° 4, pp. 855-902.
- Chiappori, P.-A. et C. Meghir (2015), « Intrahousehold inequality », in A.B. Atkinson et F. Bourguignon (dir. pub.), *Handbook of Income Distribution*, vol. 2, pp. 1369-1418.
- Corak, M. (2013), « Income inequality, equality of opportunity, and intergenerational mobility », *The Journal of Economic Perspectives*, vol. 27, n° 3, pp. 79-102.
- Deaton, A. (2013), *The Great Escape: Health, Wealth and the Origins of Inequality*, Princeton University Press, Princeton.
- Ferreira, F. et al. (2015), « A global count of the extreme poor in 2012: Data issues, methodology and initial results », *Document de travail de recherche sur les politiques*, n° WPS 7432, Groupe de la Banque mondiale, Washington, DC.
- Fessler, P., P. Lindner et M. Schürz (2016), *Household Finance and Consumption Survey des Eurosystems 2014: Erste Ergebnisse für Österreich (zweite Welle)*, juin, Oesterreichische Nationalbank, www.hfcs.at/dam/jcr:f1c6641e-f691-426b-a690-1da5cbf0203d/HFCS%20Erste%20Ergebnisse%20Juni_16-screen.pdf (consulté le 4 août 2017).
- Fleischer, L., C. Smith et C. Viac (2016), « A review of general social surveys », *OECD Statistics Working Papers*, n° 2016/09, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/bb54d16f-en>.
- Förster, M., A. Llana-Nozal et V. Nafilyan (2014), « Trends in top incomes and their taxation in OECD countries », *Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations*, n° 159, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jz43jhlz87f-en>.
- Frank, R.H. (2016), *Success and Luck: Good Fortune and the Myth of Meritocracy*, Princeton University Press.
- Guio, A.-C., D. Gordon et E. Marlier (2012), « Measuring material deprivation in the EU: Indicators for the whole population and child-specific indicators », *Eurostat Methodologies and Working Papers*, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg.
- Haughton, J. et S.R. Khandker (2009), *Handbook on Poverty and Inequality*, Banque mondiale, Washington, DC.
- Jenkins, S.P. (2017), « Pareto models, top incomes, and recent trends in UK income inequality », *Economica*, vol. 84, pp. 261-289.
- Kalmijn, W. et R. Veenhoven (2005), « Measuring inequality of happiness in nations: In search for proper statistics », *Journal of Happiness Studies*, vol. 6, n° 4, pp. 357-396.
- Kanbur, R. et al. (à paraître), titre à confirmer, contribution au Groupe d'experts de haut niveau sur la mesure des performances économiques et du progrès social, www.oecd.org/statistics/measuring-economic-social-progress/ (consulté le 31 août 2017).

- Lambert, P.J. (2001), *The Distribution and Redistribution of Income* (3^e édition), University Press, Manchester.
- Marsh, A. et al. (1999), *Home Sweet Home?*, The Policy Press, Bristol.
- McKay, A. (2002), « Defining and measuring inequality », *Inequality Briefing*, n° 1, Overseas Development Institute, Londres.
- McKnight, A. (2015), « Downward mobility, opportunity hoarding and the “glass floor” », *Centre for Analysis of Social Exclusion (CASE) Report*, London School of Economics, Londres.
- Milanovic, B. (2016), *Global Inequality: A New Approach for the Age of Globalization*, The Belknap Press of Harvard University Press, Cambridge, Massachusetts et Londres.
- Milanovic, B. (2012), « Global inequality recalculated and updated: The effect of new PPP estimates on global inequality and 2005 estimates », *Journal of Economic Inequality*, vol. 10, n° 1, pp. 1-18.
- Milanovic, B. (2010), *The Haves and the Have-Nots: A Brief and Idiosyncratic History of Global Inequality*, Basic books, New York.
- Murtin, F. et al. (2017), « Inequalities in longevity by education in OECD countries: Insights from new OECD estimates », *OECD Statistics Working Papers*, n° 2017/02, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/6b64d9cf-en>.
- Murtin, F. et M. Mira d'Ercole (2015), « Household wealth inequality across OECD countries: New OECD evidence », *OECD Statistics Brief*, n° 21, juin.
- OCDE (à paraître), *All Different, All Equal: Levelling the Playing Fields and Addressing Social Mobility*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (à paraître), *Under Pressure – A Better Deal for the Middle Class*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2017a), *Réformes économiques 2017 : Objectif croissance*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/growth-2017-fr>.
- OCDE (2017b), « Where did equity in education improve over the past decade? », *PISA in Focus*, n° 68, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/33602e45-en>.
- OCDE (2016a), *Améliorer le bien-être des enfants à l'appui d'une croissance inclusive*, Note du Secrétaire général à la Réunion du Conseil au niveau des Ministres, 1-2 juin, extrait de : [www.oecd.org/officialdocuments/publicdisplaydocumentpdf/?cote=DELSA/ELSA\(2016\)7/REV1&doclanguage=fr](http://www.oecd.org/officialdocuments/publicdisplaydocumentpdf/?cote=DELSA/ELSA(2016)7/REV1&doclanguage=fr), (consulté le 4 août 2017).
- OCDE (2016b), « Income inequality remains high in the face of weak recovery », *Income Inequality Update*, novembre, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2016c), *OECD Regions at a Glance 2016*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/reg_glance-2016-en.
- OCDE (2015a), *Comment va la vie ? 2015 : Mesurer le bien-être*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/how_life-2015-fr.
- OCDE (2015b), *Tous concernés : Pourquoi moins d'inégalité profite à tous*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264235519-fr>.
- OCDE (2014a), *All on Board: Making Inclusive Growth Happen*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264218512-en>.
- OCDE (2014b), *Comment va la vie dans votre région ? : Mesurer le bien-être régional et local pour les politiques publiques*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264223981-fr>.
- OCDE (2013), *Comment va la vie ? 2013 : Mesurer le bien-être*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/how_life-2013-fr.
- OCDE (2012), *Lisons-leur une histoire ! : Le facteur parental dans l'éducation*, PISA, Éditions OCDE, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264179981-fr>.
- OCDE (2011a), *Toujours plus d'inégalité : Pourquoi les écarts de revenus se creusent*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264119550-fr>.
- OCDE (2011b), *Comment va la vie ? : Mesurer le bien-être*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264121195-fr>.
- Pakpahan, E., R. Hoffmann et H. Kröger (2017), « The long arm of childhood circumstances on health in old age: Evidence from SHARELIFE », *Advances in Life Course Research*, vol. 31, pp. 1-10.
- Piketty, T. (2014), *Capital in the 21st Century*, Harvard University Press, Cambridge.
- Putnam, R.D. (2015), *Our Kids: The American Dream in Crisis*, Simon and Schuster, New York.

- Ratcliffe, C. et S.M. McKernan (2010), *Childhood Poverty Persistence: Facts and Consequences*, Urban Institute, Washington, DC.
- Roemer, J.E. (1998), *Equality of Opportunity*, Harvard University Press, Cambridge.
- Ruiz, N. et N. Woloszko (2016), « What do household surveys suggest about the top 1% incomes and inequality in OECD countries? », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 1265, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jrs556f36zt-en>.
- Salverda, W., B. Nolan et T.M. Smeeding (2009), *The Oxford Handbook of Economic Inequality*, Oxford University Press, Oxford.
- Sheehy-Skeffington, J. (2017), « Decision-making up against the wall: A framework for understanding the behavioural dimension of low socioeconomic status », in S. Oishi et A. Uskul (dir. pub.), *The Socioeconomic Environment and Human Psychology*, Oxford University Press, Oxford.
- Stewart, F. (2009), « Horizontal inequality: Two types of trap », *Journal of Human Development and Capabilities*, vol. 10, n° 3, pp. 315-340.
- Stiglitz, J.E. (2012), *The Price of Inequality: How Today's Divided Society Endangers our Future*, WW Norton & Company, New York.
- Thomson, E. et S.S. McLanahan (2012), « Reflections on "family structure and child well-being: Economic resources vs. parental socialization" », *Social Forces*, vol. 91, n° 1, pp. 45-53.
- Zhang, J. et P.W. Liu (2003), « Testing Becker's prediction on assortative mating on spouses' wages », *The Journal of Human Resources*, vol. 38, n° 1, pp. 99-110.

Bases de données :

- Base de données de l'OCDE sur l'emploi du temps, www.oecd.org/gender/data/OECD_1564_TUSupdatePortal.xls (consulté le 24 juillet 2017).
- Base de données de l'OCDE sur la distribution des richesses, <https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=WEALTH> (consulté le 24 juillet 2017).
- Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus, <https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=IDD> (consulté le 24 juillet 2017).
- Base de données de l'OCDE sur le logement abordable, www.oecd.org/fr/social/base-de-donnees-logement-abordable.htm (consulté le 24 juillet 2017).
- Comparative Study of Electoral Systems (base de données), www.cses.org/ (consulté le 24 juillet 2017).
- Cross-National Equivalent File (base de données), <https://cnef.ehe.osu.edu/> (consulté le 24 juillet 2017).
- Enquête de l'OCDE sur les compétences des adultes (base de données PIAAC), www.oecd.org/skills/piaac/publicdataandanalysis/ (consulté le 24 juillet 2017).
- Eurostat (2017), *Statistiques de l'Union Européenne sur le revenu et les conditions de vie* (base de données), <http://ec.europa.eu/eurostat/web/income-and-living-conditions/data/database> (consulté le 24 juillet 2017).
- Gallup Analytics, www.gallup.com/products/170987/gallup-analytics.aspx (consulté le 24 juillet 2017).
- Gallup World Poll, www.gallup.com/services/170945/world-poll.aspx (consulté le 24 juillet 2017).
- IDEA (Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale) Voter Turnout Database (2017), www.idea.int/data-tools/data/voter-turnout (consulté le 24 juillet 2017).
- Luxembourg Income Study Database, www.lisdatacenter.org/our-data/lis-database/ (consulté le 24 juillet 2017).
- OCDE, base de données PISA, www.oecd.org/pisa/data/ (consulté le 24 juillet 2017).
- OCDE, bien-être régional (Base de données), <http://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=RWB> (consulté le 30 août 2017).
- OCDE, Panorama de l'éducation (base de données), https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=EAG_NEAC (consulté le 24 juillet 2017).
- SHARE (2017), *Survey of Health, Ageing and Retirement in Europe, Wave 3 – SHARELIFE*, Release 6.0.0 (base de données), www.share-project.org/data-documentation/waves-overview/wave-3-sharelife.html (consulté le 24 juillet 2017).

Statistiques de l'OCDE de la population active (base de données), https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=LFS_SEXAGE_I_C (consulté le 24 juillet 2017).

Statistiques de l'OCDE sur la santé (base de données), http://stats.oecd.org/index.aspx?DataSetCode=HEALTH_STAT (consulté le 24 juillet 2017).

University of Michigan (2017), *Panel Study of Income Dynamics* (public use dataset): 2011 wave, Survey Research Center, Institute for Social Research, <http://simba.isr.umich.edu/default.aspx> (consulté le 24 juillet 2017).

ANNEXE 2.A

Statistiques supplémentaires

Tableau 2.A.1. Indicateurs d'inégalités et de privations utilisés dans le présent chapitre

Dimension du bien-être	Aspect	Indicateur	Dernière année disponible	Source	Type d'inégalités prises en compte			Privations	
					Verticales	Horizontales			
						Sexospécifiques	En fonction de l'âge		En fonction du niveau d'études
Revenu et patrimoine	Revenu	Rapport interquintile (S80/S20) pour le revenu disponible des ménages	2015	Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus	X (35)				
		Écarts de revenu moyen disponible entre les ménages	2015	Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus		X (35)			
		Pauvreté monétaire relative	2015	Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus				X (35)	
	Patrimoine	Proportion du patrimoine net des ménages appartenant aux 10 % de ménages les plus aisés	2015	Base de données de l'OCDE sur la distribution des richesses	X (26)				
		Écarts de patrimoine net moyen entre les ménages	2015	Base de données de l'OCDE sur la distribution des richesses		X (26)	X (25)		
		Pauvreté en termes d'actifs	2015	Base de données de l'OCDE sur la distribution des richesses				X (25)	
Emplois et salaires	Salaires	Rapport intercentile (P90/P10) pour les salaires bruts (salariés à temps plein)	2016	Base de données statistiques de l'OCDE sur la population active	X (35)				
		Écarts de salaire horaire moyen	2013	Base de données statistiques de l'OCDE sur la population active		X (32)	X (32)	X (32)	
		Risque de bas salaire	2016	Base de données statistiques de l'OCDE sur la population active		X (35)		X (35)	
	Taux d'emploi	Taux d'emploi	2016	Base de données statistiques de l'OCDE sur la population active		X (35)	X (35)	X (34)	
	Taux de chômage	Taux de chômage	2016	Base de données statistiques de l'OCDE sur la population active		X (35)	X (35)	X (34)	X (35)
	Conditions de logement	Coût du logement	Proportion de personnes qui consacrent plus de 40 % de leur revenu disponible au logement	2014	Base de données de l'OCDE sur le logement abordable				X (32)
Promiscuité		Proportion de ménages vivant dans des logements surpeuplés	2014	Base de données de l'OCDE sur le logement abordable				X (31)	
État de santé		Âge au moment du décès	Écart type d'âge au moment du décès	2013	Calculs de l'OCDE effectués d'après Murtin et al. (2017)	X (23)			
	État de santé perçu	Écarts en matière de proportion de personnes qui s'estiment en bonne ou très bonne santé	2015	Statistiques de l'OCDE sur la santé		X (28)	X (28)	X (28)	
		Proportion de personnes qui s'estiment en relativement bonne santé, en mauvaise santé ou en très mauvaise santé	2015	Statistiques de l'OCDE sur la santé				X (28)	
	Espérance de vie	Différence d'espérance de vie (en nombre d'année) à l'âge de 25 ans entre les femmes et les hommes, en fonction du niveau d'études	2014	Calculs de l'OCDE effectués d'après Murtin et al. (2017)				X (22)	

Tableau 2.A.1. Indicateurs d'inégalités et de privations utilisés dans le présent chapitre (suite)

Dimension du bien-être	Aspect	Indicateur	Dernière année disponible	Source	Type d'inégalités prises en compte			Privations
					Verticales	Horizontales		
						Sexospécifiques	En fonction de l'âge	
Équilibre entre vie professionnelle et vie privée	Nombre d'heures travaillées	Rapport interquintile (S80/S20) pour les heures travaillées	2014	Base de données statistiques de l'OCDE sur la population active	X (28)			
		Proportion de salariés travaillant habituellement 50 heures ou plus par semaine	2014	Base de données statistiques de l'OCDE sur la population active		X (29)	X (29)	X (29)
	Temps de loisir	Rapport interquintile (S80/S20) pour le temps consacré aux loisirs et à soi	2014	Base de données de l'OCDE sur l'emploi du temps	X (14)			
		Écarts de temps moyen consacré aux loisirs et à soi	2014	Base de données de l'OCDE sur l'emploi du temps		X (27)	X (26)	
	Niveau d'études	Écarts en matière de proportion d'adultes âgés de 25 à 64 ans diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement supérieur	2015	Regards sur l'éducation/ Les indicateurs de l'OCDE		X (34)	X (34)	
Éducation et compétences	Compétences des élèves	Proportion d'adultes âgés de 25 à 64 ans ayant un niveau d'études inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire	2015	Regards sur l'éducation/ Les indicateurs de l'OCDE				X (34)
		Rapport intercentile (P90/P10) pour les résultats au PISA	2015	Base de données sur le PISA de l'OCDE	X (35)			
	Écarts de résultats moyens obtenus au PISA dans toutes les disciplines	2015	Base de données sur le PISA de l'OCDE		X (35)		X (35)	
	Proportion d'élèves de 15 ans dont le niveau de compétences est inférieur ou égal au niveau 2 en sciences, en lecture et en mathématiques (PISA)	2015	Base de données sur le PISA de l'OCDE					X (35)
	Compétences des adultes	Rapport intercentile (P90/P10) pour les résultats au PIAAC	2016	Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) menée par l'OCDE	X (28)			
		Écarts de résultats moyens obtenus au PIAAC dans les deux disciplines	2016	Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) menée par l'OCDE		X (28)	X (28)	X (28)
	Proportion d'adultes dont le niveau de compétences est inférieur ou égal au niveau 1 à la fois en littératie et en numératie (PIAAC)	2016	Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) menée par l'OCDE					X (28)
Liens sociaux	Réseau social	Rapport interquintile (S80/S20) pour le temps consacré à des activités sociales (uniquement en ce qui concerne les participants)	2014	Base de données de l'OCDE sur l'emploi du temps	X (14)			
		Écarts de temps moyen consacré à des activités sociales	2014	Base de données de l'OCDE sur l'emploi du temps		X (27)	X (25)	
	Qualité du réseau social	Écarts de qualité du réseau social	2006-17	Gallup Analytics		X (35)	X (35)	X (35)
		Proportion de personnes déclarant ne pas avoir de proches ou d'amis sur qui compter	2006-17	Gallup Analytics				

Tableau 2.A.1. Indicateurs d'inégalités et de privations utilisés dans le présent chapitre (suite)

Dimension du bien-être	Aspect	Indicateur	Dernière année disponible	Source	Type d'inégalités prises en compte			Privations
					Verticales	Horizontales		
						Sexospécifiques	En fonction de l'âge	
Engagement civique et gouvernance	Engagement civique	Écarts de taux de participation électorale auto-déclaré	2016	Étude comparative des systèmes électoraux		X (25)	X (25)	
		Taux d'abstention aux élections nationales	2017	Base de données de l'IDEA sur le taux de participation électorale				X (35)
	Efficacité politique	Rapport interquintile (S80/S20) pour l'efficacité politique	2016	Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) menée par l'OCDE	X (28)			
		Écarts d'efficacité politique	2016	Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) menée par l'OCDE		X (28)	X (28)	X (28)
		Proportion de personnes qui considèrent ne pas influencer sur l'action gouvernementale	2016	Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) menée par l'OCDE				X (28)
Qualité de l'environnement	Pollution de l'air	Proportion de personnes exposées à plus de 15 microgrammes/m3 de particules fines (PM2.5)	2013	Statistiques de l'OCDE sur le bien-être régional				X (35)
	Qualité de l'eau	Écarts de satisfaction à l'égard de la qualité de l'eau dans la région	2006-17	Gallup Analytics		X (35)	X (35)	X (35)
		Proportion de personnes se déclarant non satisfaites de la qualité de l'eau dans leur région	2006-17	Gallup Analytics				X (35)
Sécurité personnelle	Taux d'homicides	Nombre de décès par coups et blessures pour 100 000 habitants	2015	Statistiques de l'OCDE sur la santé		X (35)		X (35)
	Sentiments de sécurité	Écarts en matière de sentiment de sécurité des personnes lorsqu'elles se promènent seules la nuit	2006-17	Gallup Analytics		X (35)	X (35)	X (35)
		Proportion de personnes déclarant qu'elles ne se sentent pas en sécurité lorsqu'elles se promènent seules la nuit	2006-17	Gallup Analytics				X (35)
Bien-être subjectif	Satisfaction à l'égard de la vie	Rapport interquintile (S80/S20) pour le niveau de satisfaction à l'égard de la vie	2016	EU-SILC et calculs de l'OSN	X (27)			
		Écarts de niveau moyen de satisfaction à l'égard de la vie	2016	EU-SILC et calculs de l'OSN		X (27)	X (27)	X (26)
	Bilan émotionnel	Proportion de personnes se déclarant faiblement satisfaites à l'égard de la vie	2006-16	Gallup World Poll				X (35)
		Proportion de personnes déclarant un bilan émotionnel négatif	2006-16	Gallup World Poll				X (35)

Tableau 2.A.1. Indicateurs d'inégalités et de privations utilisés dans le présent chapitre (suite)

Note : Pour chaque indicateur d'inégalités, les chiffres entre parenthèses correspondent au nombre de pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données. Les données sur le **revenu disponible des ménages** se rapportent à 2015 pour le Chili, la Finlande, Israël, la Corée, le Royaume-Uni et les États-Unis, 2012 pour le Japon et 2014 pour les autres pays. Les données sur le **patrimoine net des ménages** se rapportent à 2015 pour l'Australie, le Chili, le Danemark, l'Italie, la Nouvelle-Zélande, la Norvège et les Pays-Bas, 2014 pour l'Autriche, la Belgique, la Finlande, la France, l'Allemagne, la Grèce, la Hongrie, la Lettonie, le Luxembourg, la Pologne, la République slovaque et la Slovénie, 2013 pour l'Estonie, l'Irlande, le Portugal, le Royaume-Uni et les États-Unis, 2012 pour le Canada et 2011 pour l'Espagne. Les données sur les **salaires bruts** se rapportent à 2016 pour la République tchèque, la Corée, le Royaume-Uni et les États-Unis, 2015 pour l'Australie, l'Autriche, le Canada, le Chili, le Danemark, la Finlande, la Hongrie, l'Irlande, le Japon, le Mexique, la Norvège et la République slovaque, 2013 pour la Suède, 2011 pour Israël et 2014 pour les autres pays. Les données sur les **salaires horaires** se rapportent à 2012 pour l'Australie, la France, l'Italie, la Corée, le Mexique, l'Espagne, la Suède et la Suisse, 2011 pour le Chili et la Pologne, 2010 pour l'Estonie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Slovénie et la Turquie et 2013 pour les autres pays. Les données sur le **risque de bas salaire** se rapportent à 2016 pour la République tchèque, la Corée, le Royaume-Uni et les États-Unis, 2015 pour l'Autriche, le Canada, le Chili, le Danemark, la Finlande, la Hongrie, l'Irlande, le Japon, le Mexique et la République slovaque, 2012 pour la France, l'Espagne et la Suède, 2011 pour Israël, 2010 pour l'Estonie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Slovénie et la Turquie et 2014 pour les autres pays. Les données sur le **coût du logement et la promiscuité** se rapportent à 2016 pour la Nouvelle-Zélande, 2013 pour le Chili, 2011 pour le Canada et 2014 pour les autres pays. Les données sur **l'état de santé perçu** se rapportent à 2014 pour la Turquie, 2013 pour le Japon et 2015 pour les autres pays. Les données sur le **nombre d'heures travaillées** prennent en compte les salariés dont le nombre habituel d'heures hebdomadaires travaillées varie d'une semaine sur l'autre ; les données se rapportent à 2013 pour l'Allemagne. Les données sur le **temps consacré aux loisirs et à soi** (temps libre, par exemple) et le **temps consacré à des activités sociales** se rapportent à 2016 pour les États-Unis, 20014-15 pour le Royaume-Uni, 2011 pour le Japon, 2010 pour le Canada, 2009-10 pour l'Estonie, la Finlande, la Nouvelle-Zélande et l'Espagne, 2009 pour la Corée et le Mexique, 2008-09 pour l'Autriche, la France et l'Italie, 2006 pour l'Australie et la Turquie, 2005-06 pour les Pays-Bas, 2005 pour la Belgique et l'Irlande, 2003-04 pour la Pologne, 2003 pour la Lettonie, 2001-02 pour l'Allemagne, 2001 pour le Danemark, 2000-01 pour la Norvège, la Slovénie et la Suède, 1999-2000 pour la Hongrie et 1999 pour le Portugal. Les données sur le **niveau d'études** se rapportent à 2014 pour la France, 2013 pour le Chili et 2015 pour les autres pays. Les données sur le **taux de participation électorale (privation)** se rapportent à 2017 pour la France, les Pays-Bas et le Royaume-Uni, 2016 pour l'Australie, l'Islande, l'Irlande, la Corée, la République slovaque, l'Espagne et les États-Unis, 2014 pour la Belgique, la Hongrie, le Japon, la Lettonie, la Nouvelle-Zélande, la Slovénie et la Suède, 2013 pour l'Autriche, le Chili, la République tchèque, l'Allemagne, l'Italie, le Luxembourg et la Norvège, 2012 pour le Mexique et 2015 pour les autres pays. Les données sur le **taux de participation électorale auto-déclaré (inégalités horizontales)** se rapportent à 2016 pour la République slovaque, 2015 pour la Finlande, le Portugal, la Turquie et le Royaume-Uni, 2014 pour la Nouvelle-Zélande et la Turquie, 2012 pour la France, la Grèce, la Corée, le Mexique et les États-Unis, 2011 pour le Canada, la Suisse, l'Irlande, la Pologne et la Slovénie et 2013 pour les autres pays. Les données sur **l'espérance de vie en fonction du niveau d'études** se rapportent à 2013 pour le Danemark, la Hongrie, la Norvège, la Pologne, la Slovénie et la Turquie, 2012 pour l'Autriche, la Belgique, la France, Israël, l'Italie, la Lettonie et les États-Unis, 2011 pour l'Australie, le Canada et le Royaume-Uni, 2010 pour la Finlande et le Mexique, 2006 pour la Nouvelle-Zélande et 2004 pour le Chili. Les données sur le **taux d'homicides** se rapportent à 2015 pour la République tchèque, la Hongrie, l'Islande, les Pays-Bas, la Slovénie et la Suède, 2013 pour la France, l'Irlande, la Corée, la Suisse, la Turquie et le Royaume-Uni, 2012 pour le Canada, l'Italie et la Nouvelle-Zélande et 2014 pour les autres pays. Les données sur **l'exposition aux particules fines PM_{2,5}** sont des moyennes mobiles triennales ; les estimations pour 2013 sont interpolées à partir de 2012, 2013 et 2015, les estimations n'étant pas disponibles pour 2014. Les données sur la **satisfaction à l'égard de la qualité de l'eau dans la région**, sur le **sentiment de sécurité des personnes lorsqu'elles se promènent seules la nuit** et sur la **qualité du réseau social** sont regroupées pour toutes les années disponibles de 2006 à 2017. Les données sur la **satisfaction à l'égard de la vie (privation)** et sur le **bilan émotionnel négatif** sont regroupées pour toutes les années disponibles de 2006 à 2016. Les données sur la **satisfaction à l'égard de la vie (inégalités verticales et horizontales)** se rapportent à 2016 pour l'Autriche, la Hongrie, l'Italie, la Corée, les Pays-Bas, la Nouvelle-Zélande, la Slovénie et le Royaume-Uni, 2015 pour le Danemark, la France, la Pologne et la Suisse, 2014 pour le Canada et 2013 pour les autres pays.

Tableau 2.A.2. Inégalités verticales en matière de bien-être, dernière année disponible

DIMENSION DU BIEN-ÊTRE	Revenu et patrimoine		Emplois et salaires	État de santé	Équilibre entre vie professionnelle et vie privée		Éducation et compétences		Liens sociaux	Engagement civique et gouvernance	Satisfaction à l'égard de la vie
	Revenu disponible des ménages	Patrimoine net des ménages	Salaires bruts	Âge au moment du décès	Nombre d'heures travaillées	Temps consacré aux loisirs et à soi	Compétences des élèves	Compétences des adultes	Temps consacré à des activités sociales	Efficacité politique	Satisfaction à l'égard de la vie
INDICATEUR	Rapport interquintile (S80/S20)	Proportion du patrimoine appartenant aux 10 % de ménages les plus aisés	Rapport intercentile (P90/P10)	Ecart type	Rapport interquintile (S80/S20)	Rapport interquintile (S80/S20)	Rapport intercentile (P90/P10) pour les résultats au PISA, moyenne toutes disciplines confondues	Rapport intercentile (P90/P10) pour les résultats au PIAAC, moyenne dans les deux disciplines	Rapport interquintile (S80/S20)	Rapport interquintile (S80/S20)	Rapport interquintile (S80/S20)
PAYS											
Allemagne	4.42	59.72	3.41	..	1.54	..	1.66	1.57	..	4.31	..
Australie	5.66	46.47	3.29	12.54	1.72	..	1.70	1.62	..	4.04	..
Autriche	4.12	55.59	3.33	12.28	1.36	1.92	1.71	1.54	13.90	4.40	2.02
Belgique	3.93	42.50	2.33	12.79	1.48	..	1.71	1.58	..	4.06	1.62
Canada	5.23	50.31	3.71	12.15	1.53	2.13	1.58	1.66	18.84	3.78	2.29
Chili	10.03	57.71	4.32	12.23	1.68	2.04	..	3.09	..
Corée	5.11	..	4.50	1.65	1.53	..	3.17	1.82
Danemark	3.62	63.98	2.56	13.89	1.37	1.81	1.57	1.65	12.57	3.16	2.36
Espagne	6.61	45.66	3.12	..	1.42	1.24	1.60	1.57	11.18	..	2.33
Estonie	6.20	55.71	3.78	..	1.27	..	1.54	1.71	..	4.32	2.24
États-Unis	8.34	78.19	5.04	13.80	1.51	2.13	1.69	1.71	11.43	3.68	..
Finlande	3.73	45.23	2.56	14.36	1.35	1.79	1.58	1.62	15.91	2.98	1.66
France	4.47	50.62	2.81	13.53	1.50	1.73	1.77	1.62	9.87	3.62	1.99
Grèce	6.35	42.42	3.27	..	1.69	..	1.73	1.62	..	2.46	2.61
Hongrie	4.47	48.48	3.72	14.15	1.21	..	1.73	4.31	2.61
Irlande	4.56	53.79	3.99	..	1.60	1.81	1.55	1.84	5.50	4.25	2.17
Islande	3.58	..	2.94	..	1.66	..	1.69	1.33
Israël	7.08	..	4.91	12.62	1.86	1.64	..	4.40	..
Italie	5.91	42.77	2.17	11.10	1.41	1.84	1.67	1.44	11.54	4.25	2.07
Japon	6.07	..	2.94	1.58	1.52	..	4.09	..
Lettonie	6.36	63.38	4.00	15.83	1.25	..	1.56	2.30
Luxembourg	4.22	48.67	3.15	..	1.34	..	1.75	2.14
Mexique	10.43	..	3.88	13.94	..	1.94	1.60	..	11.96
Norvège	3.87	51.48	2.55	13.00	1.44	1.83	1.63	1.58	9.17	3.36	1.71
Nouvelle-Zélande	5.77	52.94	2.95	14.42	1.70	1.62	..	3.37	1.90
Pays-Bas	4.38	68.35	3.02	..	1.24	1.94	1.68	1.61	5.65	2.97	1.64
Pologne	4.72	41.82	4.03	14.31	1.41	..	1.59	1.49	..	3.71	1.93
Portugal	5.88	52.13	3.89	..	1.45	..	1.65	2.55
République slovaque	3.71	34.33	3.56	12.82	1.28	..	1.78	1.68	..	4.18	2.48
République tchèque	3.65	..	3.54	12.97	1.32	..	1.68	1.49	..	4.17	2.35
Royaume-Uni	6.11	46.59	3.42	11.19	1.74	1.85	1.67	1.57	16.50	4.23	1.98
Slovénie	3.74	48.62	3.33	12.74	1.20	..	1.62	1.69	..	3.78	1.26
Suède	4.09	..	2.28	13.26	1.31	..	1.70	1.60	..	3.33	1.67
Suisse	4.56	..	2.72	..	1.40	..	1.68	1.86
Turquie	7.75	..	3.53	11.02	..	1.82	1.65	1.81	8.22	4.01	..
moyenne OCDE	5.39	51.82	3.39	13.08	1.52	1.84	1.66	1.63	11.59	3.77	2.03
Afrique du Sud	37.60	1.89	9.78
Bésil	12.50	1.86
Colombie	5.21	1.70
Costa Rica	14.70	..	5.17	1.57
Fédération de Russie	1.57	1.49	..	3.20	..
Lituanie	7.40	..	3.78	..	1.23	..	1.66	1.49	..	2.29	2.83

Tableau 2.A.2. Inégalités verticales en matière de bien-être, dernière année disponible (suite)

Note : Les données sur le patrimoine afférentes au Royaume-Uni se limitent à la Grande-Bretagne. Les données sur les compétences des adultes concernent la Flandre pour la Belgique, et l'Angleterre et l'Irlande du Nord pour le Royaume-Uni. Les pays sont classés par ordre croissant en fonction des résultats (de 1 à 35) ; le rang est ensuite divisé par le nombre total de pays de l'OCDE qui composent l'échantillon. Les valeurs qui en résultent (allant de 0 à 1) sont ensuite classées comme suit : les pays dont les valeurs vont de zéro à 1/3 sont classés dans le niveau supérieur ; les valeurs supérieures à 1/3 mais inférieures ou égales à 2/3 sont classées dans le niveau intermédiaire ; les valeurs supérieures à 2/3 mais inférieures ou égales à 1.0 sont classées dans le niveau inférieur. S'agissant des pays partenaires de l'OCDE, le rang « équivalent OCDE » est indiqué – c'est-à-dire le rang que le pays atteindrait s'il était comparé uniquement aux pays de l'OCDE. Les valeurs sont ombrées en fonction du niveau de performances relatives des pays : plus le niveau est élevé, plus la nuance est foncée. La valeur de l'OCDE est la moyenne simple des pays pour lesquels on dispose de données. « .. » signifie « données non disponibles ». Tous les indicateurs sont codés dans le même sens, ce qui signifie que les valeurs plus importantes indiquent toujours des inégalités plus grandes. Pour les sources de données et les dernières années disponibles, on se reportera au tableau 2.A.1.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933675479>

Tableau 2.A.3. Inégalités horizontales en matière de bien-être par sexe, dernière année disponible

Rapport entre les performances des femmes et celles des hommes

DIMENSION DU BIEN-ÊTRE	Emplois et salaires				Etat de santé	Equilibre entre vie professionnelle et vie privée		Education et compétences			Liens sociaux		Engagement civique et gouvernance		Qualité de l'environnement	Sécurité personnelle		Satisfaction à l'égard de la vie
	ASPECT	Salaires horaires	Bas salaires	Emploi		Chômage	Etat de santé auto-déclaré	Nombre d'heures travaillées	Temps consacré aux loisirs et à soi	Niveau d'études	Compétences des élèves	Compétences des adultes	Qualité du réseau social	Temps consacré à des activités sociales		Taux de participation électorale	Efficacité politique	
INDICATEUR	Salaires horaires moyens	Proportion de salariés à temps plein qui gagnent moins de deux tiers du salaire brut médian de tous les travailleurs à temps plein (P)	Taux d'emploi	Taux de chômage(P)	Proportion de personnes qui s'estiment en bonne santé ou en très bonne santé	Proportion de salariés travaillant habituellement 50 heures ou plus par semaine (P)	Moyenne d'heures par jour	Proportion d'adultes âgés de 25 à 64 ans diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement supérieur	Résultats au PISA, moyenne toutes disciplines confondues	Résultats au PIAAC, moyenne dans les deux disciplines	Proportion de personnes déclarant avoir des proches ou des amis sur qui compter	Moyenne d'heures par jour	Proportion de personnes déclarant avoir voté aux dernières élections nationales	Proportion de personnes qui pensent influencer sur l'action gouvernementale	Proportion de personnes satisfaites de la qualité de l'eau dans leur région	Nombre de décès par coups et blessures (P)	Proportion de personnes se sentant en sécurité lorsqu'elles se promènent seules la nuit	valeurs arithmétiques sur une échelle de 0 à 10
PAYS																		
Allemagne	0.82	0.55	0.90	1.20	0.96	2.23	0.99	0.96	1.00	0.96	1.00	1.09	0.92	0.88	0.98	1.00	0.77	..
Australie	0.87	0.70	0.86	0.98	..	3.03	0.99	0.97	0.98	0.97	1.01	1.06	1.01	0.97	1.86	0.64
Autriche	0.82	0.42	0.89	1.17	0.95	1.66	0.98	0.91	1.02	0.97	1.01	1.02	0.99	1.01	1.00	1.25	0.84	1.01
Belgique	0.93	0.64	0.89	1.07	0.92	2.08	0.98	1.03	1.01	0.96	1.00	1.11	..	0.91	0.97	1.63	0.73	0.99
Canada	0.86	1.06	0.92	1.23	..	2.87	0.98	1.03	0.99	0.97	1.00	1.13	1.00	1.04	0.96	2.86	0.77	1.00
Chili	0.79	0.47	0.71	0.88	0.99	1.02	0.94	1.01	1.07	0.99	7.18	0.80	..
Corée	0.63	0.41	0.74	1.04	0.75	..	0.96	0.93	0.96	0.97	1.05	1.14	0.98	1.12	1.00	1.20	0.73	1.02
Danemark	0.93	0.58	0.92	0.88	0.96	2.38	1.01	1.03	0.99	0.98	1.00	1.17	..	1.12	0.98	1.00	0.79	1.00
Espagne	0.89	0.54	0.84	0.85	0.92	2.27	0.98	1.08	1.00	0.97	0.99	1.18	..	1.00	0.99	2.00	0.83	1.00
Estonie	0.78	0.44	0.91	1.19	0.93	1.43	0.93	1.05	0.99	0.99	1.01	1.11	..	0.95	0.98	3.10	0.77	1.01
États-Unis	0.85	0.72	0.85	1.04	..	1.91	0.99	1.02	1.00	0.97	1.03	1.13	1.03	1.15	0.96	3.67	0.75	..
Finlande	0.87	0.51	0.97	1.05	0.99	2.53	0.97	1.07	0.95	0.99	1.03	1.20	0.96	1.06	0.99	1.80	0.76	1.03
France	0.89	0.54	0.91	1.05	0.93	1.50	0.97	0.97	0.99	0.98	1.01	1.07	1.02	1.08	1.00	2.00	0.73	0.99
Grèce	0.89	0.76	0.72	0.70	0.93	1.88	..	1.05	0.97	1.00	1.02	..	1.01	1.00	0.97	4.00	0.72	1.01
Hongrie	0.89	0.81	0.82	1.01	0.89	2.04	0.95	0.96	0.99	..	1.02	0.74	0.98	1.67	0.69	0.98
Irlande	0.91	0.67	0.84	1.40	0.98	1.98	0.97	1.07	1.01	0.97	1.02	0.98	1.00	1.07	0.98	6.00	0.72	1.00
Islande	0.86	0.65	0.95	0.97	0.91	1.86	..	1.01	0.97	..	1.01	..	0.98	..	1.00	3.00	0.81	1.00
Israël	..	0.59	0.89	0.95	1.02	0.99	0.98	1.03	..	1.01	0.97	1.00	3.86	0.83	..
Italie	0.90	0.57	0.72	0.86	0.91	1.58	0.91	1.07	1.01	0.98	1.01	0.78	..	0.98	0.96	2.75	0.68	0.99
Japon	0.62	0.33	0.79	1.12	0.89	..	1.03	..	1.01	0.97	1.07	1.51	0.97	0.82	0.96	1.50	0.73	..
Lettonie	..	0.79	0.95	1.29	0.82	1.40	0.97	1.09	0.96	..	1.03	1.03	0.95	3.22	0.71	1.00
Luxembourg	0.87	0.42	0.85	0.91	0.95	1.34	..	0.98	1.00	..	0.99	0.99	0.86	0.78	1.00
Mexique	1.02	0.62	0.57	0.98	0.97	0.96	1.00	..	1.03	1.04	1.00	..	1.01	7.98	0.89	..
Norvège	0.83	0.79	0.95	1.37	0.95	3.14	1.02	1.01	0.97	0.97	1.00	1.29	1.02	1.08	0.99	2.00	0.82	1.01
Nouvelle-Zélande	..	0.77	0.87	0.88	..	2.69	1.01	0.97	0.99	0.98	1.02	1.29	1.10	1.06	0.95	1.36	0.61	1.03
Pays-Bas	0.87	0.62	0.88	0.86	0.91	1.43	1.03	0.98	0.99	0.96	0.99	1.11	..	1.01	0.98	1.60	0.73	1.00
Pologne	0.97	0.85	0.82	0.99	0.89	2.45	0.96	1.00	0.99	1.01	1.02	1.00	0.96	1.04	0.94	3.25	0.78	0.99
Portugal	0.91	0.63	0.91	1.01	0.81	1.99	0.90	1.17	1.00	..	0.97	0.68	0.94	..	1.00	1.00	0.71	0.99
République slovaque	0.85	0.74	0.81	0.82	0.89	2.85	..	0.97	0.98	1.00	1.01	..	1.02	0.91	0.99	1.67	0.69	0.99
République tchèque	0.81	0.64	0.80	0.73	0.94	2.81	..	0.96	0.99	0.98	1.02	..	0.97	0.84	0.98	1.67	0.71	1.00
Royaume-Uni	0.86	0.58	0.88	1.06	1.00	1.79	0.98	0.98	0.99	0.97	1.01	1.24	0.96	1.04	0.99	4.00	0.78	1.01
Slovénie	0.86	0.72	0.88	0.87	0.90	2.34	0.94	0.97	0.97	1.00	0.99	0.95	0.95	0.99	0.97	0.71	0.90	1.01
Suède	0.87	0.68	0.96	1.13	0.94	1.75	1.00	1.03	0.97	0.97	1.01	1.09	1.00	1.16	0.99	3.00	0.70	1.01
Suisse	0.82	0.40	0.90	0.98	0.84	2.36	..	0.97	1.00	..	1.02	..	0.90	..	0.98	0.67	0.82	1.01
Turquie	1.05	1.03	0.44	0.70	0.87	..	0.97	0.79	0.98	0.92	0.99	1.15	1.00	0.92	0.97	4.67	0.76	..
moyenne OCDE	0.87	0.64	0.84	1.01	0.92	2.12	0.98	1.00	0.99	0.97	1.01	1.08	0.99	1.01	0.98	2.63	0.75	1.00
Afrique du Sud	0.75	0.85	0.95	0.97	1.00	0.81	1.07	..	0.96	6.67	0.72	..
Bésil	0.71	0.68	1.14	1.00	..	0.99	..	1.02	..	0.95	11.49	0.70	..
Colombie	..	1.08	0.70	0.58	1.06	1.00	..	1.00	0.97	11.44	0.87	..
Costa Rica	..	0.56	0.61	0.66	1.04	1.02	..	1.01	0.97	7.89	0.78	..
Fédération de Russie	0.87	1.08	1.02	0.99	1.01	1.00	0.88	0.89	3.82	0.68	1.01
Lituanie	..	0.75	0.98	1.36	0.78	1.47	..	1.07	0.97	1.00	1.01	1.05	..	0.92	0.98	2.57	0.77	0.98

Tableau 2.A.3. Inégalités horizontales en matière de bien-être par sexe, dernière année disponible (suite)

Rapport entre les performances des femmes et celles des hommes

Note : Les données sur les compétences des adultes concernent la Flandre pour la Belgique, et l'Angleterre et l'Irlande du Nord pour le Royaume-Uni. Les pays sont classés par ordre croissant en fonction des résultats (de 1 à 35) ; le rang est ensuite divisé par le nombre total de pays de l'OCDE qui composent l'échantillon. Les valeurs qui en résultent (allant de 0 à 1) sont ensuite classées comme suit : les pays dont les valeurs vont de zéro à 1/3 sont classés dans le niveau inférieur ; les valeurs supérieures à 1/3 mais inférieures ou égales à 2/3 sont classées dans le niveau intermédiaire ; les valeurs supérieures à 2/3 mais inférieures ou égales à 1.0 sont classées dans le niveau supérieur. S'agissant des pays partenaires de l'OCDE, le rang « équivalent OCDE » est indiqué – c'est-à-dire le rang que le pays atteindrait s'il était comparé uniquement aux pays de l'OCDE. Les valeurs sont ombrées en fonction du niveau de performances relatives des pays : plus le niveau est élevé, plus la nuance est foncée. La valeur de l'OCDE est la moyenne simple des pays pour lesquels on dispose de données. « P » signifie « indicateur de privation » et « .. » signifie « données non disponibles ». Pour une meilleure compréhension, tous les indicateurs sont codés dans le même sens : plus le rapport est élevé, meilleures sont les performances relatives des femmes. Pour les sources de données et les dernières années disponibles, on se reportera au tableau 2.A.1.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933675498>

Tableau 2.A.4. Inégalités horizontales en matière de bien-être par groupe d'âge, comparaison entre les jeunes adultes et les personnes d'âge mûr, dernière année disponible

Rapport entre les performances des jeunes adultes et celles des personnes d'âge mûr

DIMENSION DU BIEN-ÊTRE	Revenu et patrimoine		Emplois et salaires			Etat de santé	Equilibre entre vie professionnelle et vie privée		Education et compétences		Liens sociaux		Engagement civique et gouvernance		Qualité de l'environnement	Sécurité personnelle	Satisfaction à l'égard de la vie
ASPECT	Revenu disponible des ménages	Patrimoine net des ménages	Salaires horaires	Emploi	Chômage	Etat de santé auto-déclaré	Nombre d'heures travaillées	Temps consacré aux loisirs et à soi	Niveau d'études	Compétences des adultes	Qualité du réseau social	Temps consacré à des activités sociales	Taux de participation électorale	Efficacité politique	Qualité de l'eau	Sentiments de sécurité	Satisfaction à l'égard de la vie
INDICATEUR	Revenu disponible équivalent moyen des ménages	Patrimoine net moyen	Salaires horaires moyens	Taux d'emploi	Taux de chômage (P)	Proportion de personnes qui s'estiment en bonne santé ou en très bonne santé	Proportion de salariés travaillant habituellement 50 heures ou plus par semaine (P)	Moyenne d'heures par jour	Proportion d'adultes âgés de 25 à 64 ans diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement supérieur	Résultats au PISA, moyenne toutes disciplines confondues	Proportion de personnes déclarant avoir des proches ou des amis sur qui compter	Moyenne d'heures par jour	Proportion de personnes qui déclarent avoir voté aux dernières élections nationales	Proportion de personnes qui pensent influencer sur l'action gouvernementale	Proportion de personnes satisfaites de la qualité de l'eau dans leur région	Proportion de personnes se sentant en sécurité lorsqu'elles se promènent seules la nuit	valeurs arithmétiques sur une échelle de 0 à 10
GRUPE DE REFERENCE	les 0-25 ans	les chefs de famille de 0-34 ans	les 15-29 ans	les 15-24 ans	les 15-24 ans	les 15-24 ans	les 15-24 ans	les 15-24 ans	les 25-34 ans	les 16-24 ans	les 15-29 ans	les 15-24 ans	les 18-29 ans	les 16-24 ans	les 15-29 ans	les 15-29 ans	les 15-29 ans
EN COMPARAISON AVEC	les 26-50 ans	les chefs de famille de 35-64 ans	les 30-49 ans	les 25-54 ans	les 25-54 ans	les 25-44 ans	les 25-54 ans	les 25-64 ans	les 35-54 ans	les 25-44 ans	les 30-49 ans	les 25-64 ans	les 30-49 ans	les 25-44 ans	les 30-49 ans	les 30-49 ans	les 30-49 ans
PAYS																	
Allemagne	0.89	0.21	0.63	0.55	0.55	1.13	1.77	1.09	1.01	0.99	1.03	1.52	0.89	1.12	1.00	0.97	..
Australie	0.91	0.32	0.71	0.73	0.36	..	2.29	1.11	1.11	0.98	1.03	..	0.95	0.87	1.05	0.99	..
Autriche	0.90	0.20	0.63	0.61	0.48	1.11	3.23	1.06	1.05	1.00	1.03	1.37	0.88	1.13	0.99	0.93	1.05
Belgique	0.92	0.49	0.74	0.29	0.35	1.09	0.94	1.07	1.06	0.98	1.05	1.37	..	1.14	1.05	1.00	1.03
Canada	0.94	0.30	0.65	0.68	0.45	..	1.42	1.11	1.02	0.98	1.04	1.68	0.92	0.94	1.02	0.96	1.00
Chili	0.81	0.43	0.69	0.39	0.39	1.34	1.03	1.14	0.90	1.00	1.05	..
Corée	0.77	0.46	0.65	0.36	0.32	1.49	..	0.97	1.07	1.03	1.18	1.03	0.81	1.27	1.08	1.02	1.03
Danemark	0.91	0.22	0.64	0.71	0.46	1.09	0.79	1.08	1.01	0.96	1.02	1.30	..	0.95	0.99	0.93	1.01
Espagne	0.92	0.49	0.67	0.29	0.41	1.07	1.01	1.10	1.09	1.00	1.03	1.92	..	0.95	1.09	0.99	1.05
Estonie	0.91	0.36	0.89	0.47	0.46	1.13	1.44	1.11	0.97	1.01	1.08	2.19	..	1.19	1.07	1.00	1.07
Etats-Unis	0.84	0.18	0.62	0.63	0.40	..	2.05	1.08	1.02	0.98	1.05	1.24	0.77	0.92	1.06	0.93	..
Finlande	0.90	0.25	0.69	0.54	0.39	1.04	1.89	1.11	1.00	0.97	1.03	1.50	0.76	0.83	0.97	0.97	1.01
France	0.94	0.29	0.71	0.35	0.36	1.11	2.49	1.11	1.09	1.00	1.02	1.82	0.89	1.20	1.04	0.92	1.06
Grèce	0.92	0.47	0.66	0.20	0.48	1.05	1.11	..	1.16	1.00	1.11	..	0.88	0.86	1.07	1.02	1.07
Hongrie	0.89	0.53	0.78	0.34	0.35	1.12	1.38	1.10	1.02	..	1.08	1.47	..	0.99	1.02	1.08	..
Irlande	0.89	..	0.65	0.44	0.42	1.06	1.23	1.09	1.12	0.99	1.01	1.81	0.87	0.94	1.06	0.98	1.02
Islande	0.93	..	0.66	0.86	0.38	0.98	0.82	..	0.97	..	1.02	..	0.92	..	1.00	1.02	1.02
Israël	0.88	0.56	0.49	1.07	0.98	1.05	..	0.92	0.91	1.09	0.99	..
Italie	0.92	0.39	0.69	0.24	0.29	1.09	0.91	1.12	1.24	1.00	1.03	1.90	..	1.26	1.09	1.00	1.01
Japon	0.91	..	0.86	0.51	0.61	1.25	..	1.06	..	0.96	1.05	1.25	0.71	0.85	0.92	0.97	..
Lettonie	0.88	0.66	..	0.41	0.57	1.22	2.77	1.07	0.96	..	1.09	1.75	1.04	1.11	1.09
Luxembourg	0.92	0.39	0.65	0.31	0.53	1.09	4.92	..	1.16	..	1.05	1.09	0.98	1.04	..
Mexique	0.83	..	0.51	0.57	0.44	1.11	1.35	..	1.05	1.17	0.82	..	0.99	0.99	..
Norvège	0.93	0.24	0.65	0.59	0.40	1.02	1.32	1.10	0.97	0.95	1.03	1.21	0.90	0.90	1.02	0.96	1.03
Nouvelle-Zélande	0.85	0.33	..	0.65	0.29	..	2.10	1.12	1.07	0.96	1.02	1.55	0.56	0.74	1.02	0.99	1.00
Pays-Bas	0.92	0.10	0.63	0.78	0.43	1.03	1.26	1.10	1.10	0.99	1.01	1.16	..	0.93	0.98	1.04	1.01
Pologne	0.91	0.51	0.76	0.35	0.31	1.12	1.16	1.12	1.02	1.02	1.05	1.81	0.85	1.03	0.98	1.04	1.07
Portugal	0.92	0.53	0.73	0.30	0.36	1.17	2.32	..	1.07	..	1.10	0.78	1.03	0.98	1.19
République tchèque	0.89	0.63	0.87	0.32	0.39	1.09	3.68	..	1.00	0.99	1.04	..	0.82	1.18	1.00	1.01	1.08
République slovaque	0.91	..	0.82	0.33	0.34	0.91	1.28	..	0.98	0.99	1.05	..	0.81	0.98	0.98	0.98	1.07
Royaume-Uni	0.85	0.31	0.68	0.65	0.28	1.08	2.12	1.11	1.07	0.97	1.01	1.32	0.81	0.84	1.00	0.98	1.02
Slovenie	0.99	0.37	0.76	0.34	0.51	1.11	1.82	1.12	1.07	1.02	1.05	1.66	0.98	1.60	1.04	0.95	1.05
Suède	0.94	..	0.66	0.52	0.29	1.03	1.01	1.10	0.97	0.97	1.06	1.41	0.89	0.94	1.01	1.00	1.00
Suisse	0.90	..	0.53	0.72	0.55	1.02	3.05	..	1.04	..	1.02	..	0.74	..	1.01	0.96	1.01
Turquie	0.80	..	0.65	0.57	0.50	1.17	1.06	1.89	1.04	1.11	0.89	0.84	1.09	0.99	0.95
moyenne OCDE	0.90	0.38	0.70	0.49	0.42	1.10	1.86	1.09	1.10	0.99	1.05	1.49	0.86	1.02	0.99	0.99	1.04
Afrique du Sud	0.69	0.21	0.45	1.02	1.22	..	1.02	0.92	0.69	..	1.01	0.97	..
Brazil	0.77	0.63	0.32	1.37	..	1.06	..	0.99	..	0.97	0.96	..
Colombie	0.56	0.42	1.44	..	1.08	1.00	0.97	..
Costa Rica	0.78	0.46	0.30	1.37	..	1.06	1.00	1.08	..
Fédération de Russie	0.88	0.37	0.29	0.99	1.00	1.08	0.97	1.10	1.14	1.18
Lituanie	0.88	0.37	0.51	1.18	3.14	..	0.98	1.03	1.07	0.84	1.10	1.06	1.13

Tableau 2.A.4. Inégalités horizontales en matière de bien-être par groupe d'âge, comparaison entre les jeunes adultes et les personnes d'âge mûr, dernière année disponible (suite)

Rapport entre les performances des jeunes adultes et celles des personnes d'âge mûr

Note : Les données sur le patrimoine afférentes au Royaume-Uni se limitent à la Grande-Bretagne. Les données sur les compétences des adultes concernent la Flandre pour la Belgique, et l'Angleterre et l'Irlande du Nord pour le Royaume-Uni. Les pays sont classés par ordre croissant en fonction des résultats (de 1 à 35) ; le rang est ensuite divisé par le nombre total de pays de l'OCDE qui composent l'échantillon. Les valeurs qui en résultent (allant de 0 à 1) sont ensuite classées comme suit : les pays dont les valeurs vont de zéro à 1/3 sont classés dans le niveau inférieur ; les valeurs supérieures à 1/3 mais inférieures ou égales à 2/3 sont classées dans le niveau intermédiaire ; les valeurs supérieures à 2/3 mais inférieures ou égales à 1.0 sont classées dans le niveau supérieur. S'agissant des pays partenaires de l'OCDE, le rang « équivalent OCDE » est indiqué – c'est-à-dire le rang que le pays atteindrait s'il était comparé uniquement aux pays de l'OCDE. Les valeurs sont ombrées en fonction du niveau de performances relatives des pays : plus le niveau est élevé, plus la nuance est foncée. La valeur de l'OCDE est la moyenne simple des pays pour lesquels on dispose de données. « P » signifie « indicateur de privation » et « .. » signifie « données non disponibles ». Pour une meilleure compréhension, tous les indicateurs sont codés dans le même sens : plus le rapport est élevé, meilleures sont les performances relatives des jeunes adultes. Pour les sources de données et les dernières années disponibles, on se reportera au tableau 2.A.1.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933675517>

Tableau 2.A.5. **Inégalités horizontales en matière de bien-être par groupe d'âge, comparaison entre les plus de 50 ans et les 25-50 ans, dernière année disponible**

Rapport entre les performances des plus de 50 ans et celles des 25-50 ans

DIMENSION DU BIEN-ÊTRE	Revenu et patrimoine		Emplois et salaires			Etat de santé	Equilibre entre vie professionnelle et vie privée		Education et compétences		Liens sociaux		Engagement civique et gouvernance		Qualité de l'environnement	Sécurité personnelle	Satisfaction à l'égard de la vie	
	ASPECT	Revenu disponible des ménages	Patrimoine net des ménages	Salaires horaires	Emploi	Chômage	Etat de santé auto-déclaré	Nombre d'heures travaillées	Temps consacré aux loisirs et à soi	Niveau d'études	Compétences des adultes	Qualité du réseau social	Temps consacré à des activités sociales	Taux de participation électorale	Efficacité politique	Qualité de l'eau	Sentiments de sécurité	Satisfaction à l'égard de la vie
INDICATEUR	Revenu disponible équivalent moyen des ménages	Patrimoine net moyen	Salaires horaires moyens	Taux d'emploi	Taux de chômage (P)	Proportion de personnes qui s'estiment en bonne santé ou en très bonne santé	Proportion de salariés travaillant habituellement 50 heures ou plus par semaine (P)	Moyenne d'heures par jour	Proportion d'adultes âgés de 25 à 64 ans diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement supérieur	Résultats au PIAAC dans les deux disciplines	Proportion de personnes qui déclarent avoir des proches ou des amis sur qui compter	Moyenne d'heures par jour	Proportion de personnes qui déclarent avoir voté aux dernières élections nationales	Proportion de personnes qui pensent influencer sur l'action gouvernementale	Proportion de personnes satisfaites de la qualité de l'eau dans leur région	Proportion de personnes se sentant en sécurité lorsqu'elles se promènent seules la nuit	valeurs arithmétiques sur une échelle de 0 à 10	
GRUPE DE REFERENCE	les plus de 51 ans	les chefs de famille de plus de 55 ans	les plus de 50 ans	les 55-64 ans	les 55-64 ans	les 45-64 ans	les 55-64 ans	les plus de 65 ans	les 55-64 ans	les 45-64 ans	les plus de 50 ans	les plus de 65 ans	les plus de 50 ans	les 45-64 ans	les plus de 50 ans	les plus de 50 ans	les plus de 50 ans	
GRUPE TEMOIN	les 26-50 ans	les chefs de famille de 35-54 ans	les 30-49 ans	les 25-54 ans	les 25-54 ans	les 25-44 ans	les 25-54 ans	les 25-64 ans	les 35-54 ans	les 25-44 ans	les 30-49 ans	les 25-64 ans	les 30-49 ans	les 25-44 ans	les 30-49 ans	les 30-49 ans	les 30-49 ans	
PAYS																		
Allemagne	0.97	1.17	1.02	0.55	0.93	0.73	1.05	1.17	0.99	0.94	0.96	0.91	1.15	0.95	1.03	0.84	..	
Australie	0.86	1.45	0.98	0.73	1.06	..	1.10	1.24	0.84	0.94	0.99	..	1.04	1.03	1.02	0.87	..	
Autriche	1.01	0.93	1.14	0.61	1.10	0.78	0.87	1.25	0.90	0.94	0.97	0.99	1.01	0.94	1.01	0.88	0.98	
Belgique	0.92	1.40	1.11	0.29	1.36	0.63	1.11	1.18	0.78	0.92	0.95	0.97	..	0.99	1.05	0.78	0.99	
Canada	1.00	1.29	1.00	0.68	0.94	..	0.80	1.30	0.92	0.94	1.00	1.14	1.10	1.02	1.00	0.91	1.01	
Chili	0.93	1.63	1.12	0.39	1.66	0.70	0.86	0.93	0.85	1.06	0.95	..	
Corée	0.74	1.19	0.92	0.36	1.23	0.65	..	1.22	0.62	0.89	0.78	1.30	1.01	0.73	1.01	1.15	1.00	
Danemark	0.96	2.24	1.04	0.71	1.42	0.80	0.73	1.11	0.87	0.93	0.98	0.92	..	1.02	1.00	0.90	1.05	
Espagne	1.03	1.59	1.21	0.29	1.10	0.80	1.17	1.26	0.68	0.91	0.98	0.94	..	0.89	1.08	0.88	0.96	
Estonie	0.75	0.62	0.83	0.47	0.92	0.56	1.37	1.22	1.00	0.94	0.98	0.97	..	0.58	1.05	0.84	0.90	
Etats-Unis	1.02	2.01	1.05	0.63	1.17	..	0.94	1.21	1.01	0.96	1.01	1.03	1.19	1.14	1.04	0.91	..	
Finlande	0.96	1.15	0.99	0.54	0.96	0.81	1.23	1.21	0.89	0.90	0.95	1.00	1.06	0.95	1.01	0.85	0.97	
France	1.13	1.29	1.03	0.35	1.26	0.79	1.01	1.21	0.81	0.91	0.97	0.91	1.02	0.97	1.03	0.84	0.96	
Grèce	1.01	0.95	1.06	0.20	1.40	0.53	0.90	..	0.72	0.98	0.90	..	0.83	1.04	1.08	0.87	0.92	
Hongrie	0.87	0.65	1.00	0.34	1.04	0.54	1.05	1.17	0.92	0.93	1.00	0.90	..	1.05	0.82	0.90	..	
Irlande	0.92	..	1.01	0.44	1.15	0.66	0.83	..	0.76	0.93	1.00	1.00	1.03	0.96	1.05	0.61	1.04	
Islande	1.05	..	0.99	0.66	0.97	0.67	1.03	..	0.87	0.91	0.98	..	0.99	..	1.00	0.87	0.99	
Israël	1.12	0.56	1.19	0.92	0.90	0.98	..	1.09	0.92	1.04	0.99	..	
Italie	1.08	1.22	1.16	0.24	2.02	0.78	0.79	1.14	0.79	0.93	0.95	0.94	..	0.95	1.06	0.88	0.97	
Japon	0.96	..	1.00	0.51	1.10	0.76	..	1.26	0.93	0.99	0.88	1.09	0.98	1.09	1.12	0.88	0.98	
Lettonie	0.75	0.76	..	0.41	1.03	0.49	1.34	1.20	1.00	0.91	0.91	1.14	..	1.03	0.83	0.93	..	
Luxembourg	1.05	1.60	1.18	0.31	1.25	0.76	1.08	..	0.91	..	1.01	1.04	0.88	0.98	..	
Mexique	1.05	..	0.98	0.57	1.53	1.30	0.74	..	1.03	1.06	1.00	..	1.02	0.96	..	
Norvège	1.07	1.72	1.05	0.59	2.48	0.89	1.20	1.20	0.97	0.94	0.96	1.00	1.08	0.94	1.02	0.95	1.03	
Nouvelle-Zélande	1.05	1.56	..	0.66	1.24	0.98	0.87	0.96	0.99	1.03	0.99	1.06	0.99	0.92	1.03	
Pays-Bas	0.97	1.95	1.10	0.73	0.70	0.85	0.81	1.19	0.83	0.92	0.93	1.09	0.98	1.02	0.87	0.99	..	
Pologne	0.92	0.76	0.95	0.35	1.21	0.55	1.05	1.21	0.92	0.93	0.96	1.11	1.19	0.73	1.04	0.93	0.93	
Portugal	0.99	1.23	1.09	0.30	0.90	0.50	1.29	..	0.54	..	0.93	..	1.08	..	1.00	0.76	0.89	
République slovaque	0.95	0.88	0.95	0.32	1.12	0.63	1.16	..	0.92	0.96	0.97	..	1.20	0.80	1.02	0.85	0.93	
République tchèque	0.85	..	0.94	0.33	1.06	0.67	1.25	..	0.92	0.94	0.96	..	1.18	0.85	1.00	0.89	0.93	
Royaume-Uni	0.89	1.52	0.94	0.65	1.16	0.82	1.06	1.18	0.90	0.95	1.00	1.08	1.11	1.10	1.03	0.89	1.02	
Slovénie	0.95	0.71	1.08	0.34	1.12	0.68	0.96	1.22	0.87	0.90	0.93	0.93	1.07	0.83	1.04	0.88	0.90	
Suède	0.99	..	1.07	0.52	1.09	0.93	1.14	1.24	0.88	0.94	0.97	0.97	1.02	0.87	1.01	0.88	1.03	
Suisse	0.96	..	1.06	0.72	1.03	0.88	1.01	..	0.96	..	0.97	..	1.43	..	1.01	0.88	1.04	
Turquie	0.93	..	1.00	0.57	1.35	0.63	..	1.14	0.71	0.92	0.93	1.20	0.98	0.97	1.11	1.10	..	
moyenne OCDE	0.96	1.30	1.03	0.49	1.21	0.75	1.04	1.21	0.85	0.93	0.96	1.02	1.08	0.93	1.03	0.90	0.97	
Afrique du Sud	1.13	0.69	2.67	1.23	0.66	0.99	1.37	1.07	..	0.97	0.93	
Bésil	1.15	0.70	2.03	0.66	0.97	..	0.99	..	1.09	0.89	
Colombie	0.80	1.39	0.65	0.98	1.05	0.98	
Costa Rica	1.00	0.71	1.53	0.94	0.97	1.03	0.81	
Fédération de Russie	0.87	0.56	1.30	0.96	1.00	0.97	0.94	1.04	0.85	0.92	
Lituanie	0.77	0.78	0.96	0.43	0.89	..	1.01	0.94	0.96	..	1.10	1.06	0.75	0.92	..	

Tableau 2.A.5. Inégalités horizontales en matière de bien-être par groupe d'âge, comparaison entre les plus de 50 ans et les 25-50 ans, dernière année disponible (suite)

Rapport entre les performances des plus de 50 ans et celles des 25-50 ans

Note : Les données sur le patrimoine afférentes au Royaume-Uni se limitent à la Grande-Bretagne. Les données sur les compétences des adultes concernent la Flandre pour la Belgique, et l'Angleterre et l'Irlande du Nord pour le Royaume-Uni. Les pays sont classés par ordre croissant en fonction des résultats (de 1 à 35) ; le rang est ensuite divisé par le nombre total de pays de l'OCDE qui composent l'échantillon. Les valeurs qui en résultent (allant de 0 à 1) sont ensuite classées comme suit : les pays dont les valeurs vont de zéro à 1/3 sont classés dans le niveau inférieur ; les valeurs supérieures à 1/3 mais inférieures ou égales à 2/3 sont classées dans le niveau intermédiaire ; les valeurs supérieures à 2/3 mais inférieures ou égales à 1.0 sont classées dans le niveau supérieur. S'agissant des pays partenaires de l'OCDE, le rang « équivalent OCDE » est indiqué – c'est-à-dire le rang que le pays atteindrait s'il était comparé uniquement aux pays de l'OCDE. Les valeurs sont ombrées en fonction du niveau de performances relatives des pays : plus le niveau est élevé, plus la nuance est foncée. La valeur de l'OCDE est la moyenne simple des pays pour lesquels on dispose de données. « P » signifie « indicateur de privation » et « .. » signifie « données non disponibles ». Pour une meilleure compréhension, tous les indicateurs sont codés dans le même sens : plus le rapport est élevé, meilleures sont les performances relatives des plus de 50 ans. Pour les sources de données et les dernières années disponibles, on se reportera au tableau 2.A.1.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933675536>

Tableau 2.A.6. Inégalités horizontales en matière de bien-être en fonction du niveau d'études, comparaison entre les personnes n'ayant pas dépassé le niveau d'instruction de l'enseignement primaire et celles diplômées de l'enseignement supérieur, dernière année disponible

Rapport entre les performances des personnes n'ayant pas dépassé le niveau d'instruction de l'enseignement primaire et celles des personnes diplômées de l'enseignement supérieur

DIMENSION DU BIEN-ÊTRE	Revenu et patrimoine		Emplois et salaires		Etat de santé			Equilibre entre vie professionnelle et vie privée	Education et compétences		Liens sociaux	Engagement civique et gouvernance		Qualité de l'environnement	Sécurité personnelle	Satisfaction à l'égard de la vie
ASPECT	Patrimoine net des ménages	Salaires horaires	Emploi	Chômage	Espérance de vie		Etat de santé auto-déclaré	Nombre d'heures travaillées	Compétences des élèves	Compétences des adultes	Qualité du réseau social	Taux de participation électorale	Efficacité politique	Qualité de l'eau	Sentiments de sécurité	Satisfaction à l'égard de la vie
INDICATEUR	Patrimoine net moyen	Salaires horaires moyens	Taux d'emploi	Taux de chômage (P)	Différence d'espérance de vie (en nombre d'années) à l'âge de 25 ans entre les femmes n'ayant pas dépassé le niveau d'instruction de l'enseignement primaire et celles diplômées de l'enseignement supérieur	Différence d'espérance de vie (en nombre d'années) à l'âge de 25 ans entre les hommes n'ayant pas dépassé le niveau d'instruction de l'enseignement primaire et ceux diplômés de l'enseignement supérieur	Proportion de personnes qui s'estiment en bonne santé ou en très bonne santé	Proportion de salariés travaillant habituellement 50 heures ou plus par semaine (P)	Résultats au PISA en fonction du niveau d'études des parents, moyenne toutes disciplines confondues	Résultats au PIAAC, moyenne dans les deux disciplines	Proportion de personnes qui déclarent avoir des proches ou des amis sur qui compter	Proportion de personnes qui déclarent avoir voté aux dernières élections nationales	Proportion de personnes qui pensent influencer sur l'action gouvernementale	Proportion de personnes satisfaites de la qualité de l'eau dans leur région	Proportion de personnes se sentant en sécurité lorsqu'elles se promènent seules la nuit	valeurs arithmétiques sur une échelle de 0 à 10
PAYS																
Allemagne	0.14	0.52	0.67	0.20	0.76	1.75	0.77	0.81	0.92	0.99	0.62	1.70	0.82	..
Australie	0.67	0.65	0.70	0.45	-3.69	-6.64	..	1.31	0.83	0.82	..	0.97	0.44
Autriche	0.25	0.48	0.62	0.34	-3.05	-6.43	0.60	3.22	0.75	0.81	..	1.01	0.51	0.73
Belgique	0.51	0.69	0.55	0.28	-6.81	-9.86	0.67	2.75	0.77	0.79	0.97	..	0.58	0.74	0.75	0.93
Canada	0.43	0.54	0.68	0.45	-2.73	-4.09	..	0.59	0.88	0.79	0.99	0.92	0.62	1.48	0.84	0.99
Chili	0.33	0.28	0.73	0.95	-7.62	-10.94	0.80	0.69	0.81	..	0.61	0.65	0.97	..
Corée	0.44	0.49	0.85	1.17	0.62	..	0.82	0.82	0.70	1.00	0.79	1.12	0.95	0.90
Danemark	0.42	0.68	0.70	0.56	-5.15	-6.84	0.81	0.66	0.81	0.83	0.71	0.99
Espagne	0.47	0.60	0.66	0.43	0.69	0.72	0.87	0.80	0.96	..	0.65	0.82	0.93	0.92
Estonie	0.32	0.63	0.67	0.30	0.58	1.34	0.87	0.87	0.96	..	0.71	0.96	1.12	0.92
Etats-Unis	0.16	0.43	0.67	0.29	-3.92	-7.32	..	2.35	0.88	0.74	..	0.69	0.57
Finlande	0.54	0.68	0.65	0.53	-4.76	-7.58	0.65	1.85	0.78	0.84	0.93	0.86	0.50	1.05	0.89	0.95
France	0.48	0.72	0.65	0.41	-2.65	-6.76	0.68	1.04	0.78	0.76	0.87	0.94	0.74	0.88	0.74	0.90
Grèce	0.71	0.50	0.71	0.72	0.61	0.69	0.83	0.84	0.83	0.74	0.82	1.03	0.82	0.88
Hongrie	0.19	0.44	0.58	0.14	-5.75	-13.94	0.55	1.12	0.66	..	0.91	0.81	0.96	0.79
Irlande	1.06	0.58	0.59	0.32	0.79	1.18	0.82	0.80	0.96	1.00	0.46	1.42	0.98	0.97
Islande	..	0.67	0.85	0.70	0.78	0.94	0.72	..	0.99	0.92	..	1.00	0.99	0.96
Israël	0.56	..	-3.84	-5.61	0.78	0.79	..	0.74	0.53
Italie	0.36	0.61	0.64	0.48	-2.00	-3.80	0.62	0.89	0.82	0.83	0.93	..	0.47	0.99	0.87	0.90
Japon	..	0.58	0.56	0.84	0.96	0.76	0.58	0.71	0.85	..
Lettonie	0.16	..	0.66	0.23	-8.28	-11.55	0.66	1.43	0.81	..	0.86	1.01	1.07	0.86
Luxembourg	0.42	0.46	0.73	0.55	0.74	4.59	0.85	..	0.97	1.13	0.85	0.90
Mexique	..	0.45	0.80	1.38	-2.66	-4.80	0.88	..	0.90	0.98	..	0.94	1.04	..
Norvège	0.44	0.67	0.68	0.33	-4.81	-6.83	0.81	0.96	0.78	0.83	0.95	0.78	0.56	0.94	0.94	0.97
Nouvelle-Zélande	0.55	..	0.79	0.44	-4.42	-4.62	..	1.01	0.80	0.82	0.99	0.96	0.60	1.34	0.85	..
Pays-Bas	..	0.81	0.68	0.40	0.74	1.97	0.85	0.81	0.51	0.98
Pologne	0.56	0.46	0.47	0.23	-6.19	-12.63	0.50	0.61	..	0.82	0.92	0.82	0.56	0.73	0.99	0.89
Portugal	0.49	0.48	0.77	0.63	0.46	1.17	0.88	..	0.86	0.92	..	0.91	0.82	0.93
République slovaque	0.30	0.62	0.43	0.16	0.57	1.18	0.60	0.81	0.92	0.52	0.47	0.78	0.86	0.87
République tchèque	..	0.52	0.49	0.11	-4.79	-13.05	0.55	4.30	0.81	0.83	0.89	0.59	0.69	1.44	0.75	0.82
Royaume-Uni	..	0.57	0.68	0.39	-3.99	-4.35	0.70	1.41	0.85	0.80	0.96	0.98	0.54	1.30	0.90	0.81
Slovénie	0.47	0.49	0.58	0.42	-4.65	-8.27	0.58	1.53	0.83	0.79	0.90	0.84	0.64	0.52	0.94	0.81
Suède	..	0.81	0.74	0.30	-4.98	-5.86	0.80	1.64	0.76	0.80	0.99	1.00	0.64	0.50	0.75	1.00
Suisse	..	0.47	0.77	0.33	0.80	2.31	0.84	..	0.99	0.69	..	1.72	0.81	0.95
Turquie	..	0.36	0.67	0.93	-3.95	-4.15	0.68	..	0.94	0.80	0.78	1.03	0.87	0.81	1.05	..
moyenne OCDE	0.44	0.56	0.67	0.47	-4.58	-7.54	0.66	1.60	0.81	0.81	0.92	0.87	0.61	1.02	0.90	0.91
Afrique du Sud	0.63	0.35	0.90	1.11	..	2.21	0.67	..
Brazil	0.80	0.79	0.87	..	0.94	0.94	0.95	..
Colombie	0.79	1.30	0.90	..	0.87	0.90	1.25	..
Costa Rica	0.77	0.91	..	0.90	0.74	0.89	..
Fédération de Russie	0.80	0.25	0.92	0.96	0.95	..	0.74	0.73	1.16	0.77
Lituanie	0.60	0.14	0.46	0.58	0.85	0.89	0.89	..	0.72	0.71	1.05	0.86

Tableau 2.A.6. Inégalités horizontales en matière de bien-être en fonction du niveau d'études, comparaison entre les personnes n'ayant pas dépassé le niveau d'instruction de l'enseignement primaire et celles diplômées de l'enseignement supérieur, dernière année disponible (suite)

Rapport entre les performances des personnes n'ayant pas dépassé le niveau d'instruction de l'enseignement primaire et celles des personnes diplômées de l'enseignement supérieur

Note : Les données sur le patrimoine afférentes au Royaume-Uni se limitent à la Grande-Bretagne. Les données sur les compétences des adultes concernent la Flandre pour la Belgique, et l'Angleterre et l'Irlande du Nord pour le Royaume-Uni. Les pays sont classés par ordre croissant en fonction des résultats (de 1 à 35) ; le rang est ensuite divisé par le nombre total de pays de l'OCDE qui composent l'échantillon. Les valeurs qui en résultent (allant de 0 à 1) sont ensuite classées comme suit : les pays dont les valeurs vont de zéro à 1/3 sont classés dans le niveau inférieur ; les valeurs supérieures à 1/3 mais inférieures ou égales à 2/3 sont classées dans le niveau intermédiaire ; les valeurs supérieures à 2/3 mais inférieures ou égales à 1.0 sont classées dans le niveau supérieur. S'agissant des pays partenaires de l'OCDE, le rang « équivalent OCDE » est indiqué – c'est-à-dire le rang que le pays atteindrait s'il était comparé uniquement aux pays de l'OCDE. Les valeurs sont ombrées en fonction du niveau de performances relatives des pays : plus le niveau est élevé, plus la nuance est foncée. La valeur de l'OCDE est la moyenne simple des pays pour lesquels on dispose de données. « P » signifie « indicateur de privation » et « .. » signifie « données non disponibles ». Pour une meilleure compréhension, tous les indicateurs sont codés dans le même sens : plus le rapport est élevé, meilleures sont les performances relatives des adultes n'ayant pas dépassé le niveau d'instruction de l'enseignement primaire. Pour les sources de données et les dernières années disponibles, on se reportera au tableau 2.A.1.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933675555>

Tableau 2.A.7. **Inégalités horizontales en matière de bien-être en fonction du niveau d'études, comparaison entre les personnes diplômées de l'enseignement secondaire et celles diplômées de l'enseignement supérieur, dernière année disponible**

Rapport entre les performances des personnes diplômées de l'enseignement secondaire et celles diplômées de l'enseignement supérieur

DIMENSION DU BIEN-ÊTRE	Revenu et patrimoine	Emplois et salaires			Etat de santé			Equilibre entre vie professionnelle et vie privée	Education et compétences		Liens sociaux	Engagement civique et gouvernance		Qualité de l'environnement	Sécurité personnelle	Satisfaction à l'égard de la vie
	Patrimoine net des ménages	Salaires horaires	Emploi	Chômage	Espérance de vie		Etat de santé auto-déclaré	Nombre d'heures travaillées	Compétences des élèves	Compétences des adultes	Qualité du réseau social	Taux de participation électorale	Efficacité politique	Qualité de l'eau	Sentiments de sécurité	Satisfaction à l'égard de la vie
INDICATEUR	Patrimoine net moyen	Salaires horaires moyens	Taux d'emploi	Taux de chômage (P)	Différence d'espérance de vie (en nombre d'années) à l'âge de 25 ans entre les femmes diplômées de l'enseignement secondaire et celles diplômées de l'enseignement supérieur	Différence d'espérance de vie (en nombre d'années) à l'âge de 25 ans entre les hommes diplômés de l'enseignement secondaire et ceux diplômés de l'enseignement supérieur	Proportion de personnes qui s'estiment en bonne santé ou en très bonne santé	Proportion de salariés travaillant habituellement 50 heures ou plus par semaine (P)	Résultats au PISA en fonction du niveau d'études des parents, moyenne toutes disciplines confondues	Résultats au PIAAC, moyenne dans les deux disciplines	Proportion de personnes qui déclarent avoir des proches ou des amis sur qui compter	Proportion de personnes qui déclarent avoir voté aux dernières élections nationales	Proportion de personnes qui pensent influencer sur l'action gouvernementale	Proportion de personnes satisfaites de la qualité de l'eau dans leur région	Proportion de personnes se sentant en sécurité lorsqu'elles se promènent seules la nuit	valeurs arithmétiques sur une échelle de 0 à 10
PAYS																
Allemagne	0.41	0.67	0.91	0.54	0.86	1.55	0.94	0.90	0.98	0.83	0.68	1.11	0.92	..
Australie	0.67	0.77	0.94	0.76	-1.45	-3.34	..	1.24	0.91	0.93	0.93	1.03	0.77	1.38	0.85	..
Autriche	0.35	0.73	0.89	0.73	-1.34	-3.80	0.88	1.49	0.94	0.91	0.98	0.99	0.72	1.07	0.92	0.97
Belgique	0.68	0.76	0.85	0.55	-3.68	-6.13	0.91	1.56	0.91	0.89	0.98	..	0.68	0.87	0.91	0.97
Canada	0.59	0.71	0.90	0.65	-1.64	-2.00	..	0.96	0.92	0.92	0.93	0.94	0.76	0.95	0.93	0.99
Chili	0.41	0.39	0.85	0.68	..	-2.69	0.92	0.93	0.81	1.06	0.89	..
Corée	0.61	0.67	0.94	0.97	0.84	..	0.92	0.93	1.06	..	0.82	0.95	0.93	0.99
Danemark	0.56	0.91	0.93	1.01	-1.79	-2.96	0.88	0.99	0.93	0.92	1.00	..	0.82	0.95	0.93	0.99
Espagne	0.61	0.70	0.86	0.84	0.95	1.09	0.94	0.93	1.01	..	0.80	0.93	1.02	1.00
Estonie	0.68	0.70	0.90	0.61	0.80	1.53	0.96	0.93	0.98	..	0.79	1.20	1.01	0.92
Etats-Unis	0.27	0.60	0.85	0.45	-1.64	-4.21	..	1.65	0.93	0.86	0.95	0.79	0.76	1.35	0.89	..
Finlande	0.50	0.71	0.88	0.73	-1.88	-4.05	0.88	0.99	0.92	0.91	0.98	0.83	0.72	1.20	0.99	0.97
France	0.57	0.75	0.87	0.66	-0.45	-3.12	0.88	1.53	0.91	0.87	0.97	0.98	0.63	0.92	0.89	0.95
Grèce	0.79	0.66	0.82	0.75	0.95	0.89	0.92	0.92	0.96	0.95	0.93	1.06	0.90	0.97
Hongrie	0.42	0.62	0.89	0.38	-0.70	-5.55	0.81	1.17	0.92	..	0.96	0.94	1.06	0.89
Irlande	0.66	0.63	0.84	0.52	0.95	1.13	0.93	0.91	0.99	0.95	0.70	1.02	0.91	0.98
Islande	..	0.79	0.96	0.89	0.89	0.99	0.94	..	0.99	0.97	..	0.82	1.00	0.96
Israël	0.85	0.67	-0.93	-2.30	..	0.89	0.89	0.97	0.89	..	0.69	0.87	0.93	..
Italie	0.56	0.74	0.89	0.76	-0.60	-1.50	0.85	1.20	0.97	0.94	0.98	..	0.70	0.99	1.00	0.97
Japon	..	0.78	0.79	..	0.91	0.92	1.00	0.92	0.65	0.94	0.85	..
Lettonie	0.33	..	0.84	0.42	-3.16	-6.65	0.72	1.22	0.94	..	0.92	0.98	1.04	0.90
Luxembourg	0.63	0.67	0.85	0.84	0.89	2.03	0.91	..	0.99	0.92	0.90	0.96
Mexique	..	0.54	0.88	1.06	0.96	-0.20	0.96	..	0.95	0.88	..	1.02	0.98	..
Norvège	0.72	0.88	0.90	0.76	-1.51	-3.14	0.88	0.88	0.94	0.91	0.98	0.91	0.71	0.83	0.99	1.00
Nouvelle-Zélande	0.79	..	0.93	0.57	-1.21	-1.19	..	1.07	0.94	0.93	1.01	0.93	0.76	1.22	0.93	..
Pays-Bas	..	0.73	0.89	0.54	0.90	0.94	0.94	0.92	0.98	..	0.67	1.04	0.91	0.98
Pologne	0.85	0.62	0.77	0.49	-3.87	-7.81	0.74	0.76	0.90	0.87	0.95	0.76	0.63	0.89	1.00	0.93
Portugal	0.55	0.60	0.94	0.72	0.95	1.88	0.93	..	0.97	0.86	..	0.97	0.97	1.05
République slovaque	0.59	0.79	0.90	0.56	0.79	1.00	0.93	..	0.96	0.82	0.62	0.98	0.97	0.89
République tchèque	..	0.69	0.93	0.50	-4.11	-5.46	0.77	1.79	0.92	0.89	0.96	0.78	0.72	1.17	0.86	0.88
Royaume-Uni	..	0.67	0.94	0.73	-1.10	-1.55	0.90	1.26	0.96	0.92	0.99	0.95	0.71	1.04	0.93	0.98
Slovénie	0.81	0.60	0.83	0.61	-2.25	-4.03	0.82	1.18	0.93	0.89	0.95	0.92	0.71	0.64	1.02	0.91
Suède	..	0.66	0.95	0.86	-2.39	-2.74	0.93	1.15	0.93	0.91	1.00	0.88	0.77	1.26	0.97	0.98
Suisse	..	0.67	0.93	0.87	0.93	1.75	0.93	..	1.00	1.50	0.92	0.99
Turquie	..	0.55	0.81	0.92	-1.38	-2.22	0.95	..	0.96	0.94	0.92	0.97	1.04	0.93	0.98	..
moyenne OCDE	0.59	0.69	0.89	0.70	-1.82	-3.88	0.87	1.28	0.93	0.91	0.97	0.91	0.74	1.04	0.95	0.96
Afrique du Sud	0.76	0.44	0.96	0.99	..	1.65	0.77	..
Brésil	0.90	0.61	0.93	..	1.00	0.97	0.87	..
Colombie	0.92	0.95	0.93	..	0.96	0.94	1.10	..
Costa Rica	0.88	0.75	0.94	..	0.97	0.83	0.98	..
Fédération de Russie	0.88	0.50	0.92	0.96	0.96	..	0.79	0.91	1.06	0.88
Lituanie	0.79	0.28	0.60	0.93	0.91	0.89	0.92	..	0.89	1.02	1.07	0.87

Tableau 2.A.7. Inégalités horizontales en matière de bien-être en fonction du niveau d'études, comparaison entre les personnes diplômées de l'enseignement secondaire et celles diplômées de l'enseignement supérieur, dernière année disponible (suite)

Rapport entre les performances des personnes diplômées de l'enseignement secondaire et celles diplômées de l'enseignement supérieur

Note : Les données sur le patrimoine afférentes au Royaume-Uni se limitent à la Grande-Bretagne. Les données sur les compétences des adultes concernent la Flandre pour la Belgique, et l'Angleterre et l'Irlande du Nord pour le Royaume-Uni. Les pays sont classés par ordre croissant en fonction des résultats (de 1 à 35) ; le rang est ensuite divisé par le nombre total de pays de l'OCDE qui composent l'échantillon. Les valeurs qui en résultent (allant de 0 à 1) sont ensuite classées comme suit : les pays dont les valeurs vont de zéro à 1/3 sont classés dans le niveau inférieur ; les valeurs supérieures à 1/3 mais inférieures ou égales à 2/3 sont classées dans le niveau intermédiaire ; les valeurs supérieures à 2/3 mais inférieures ou égales à 1.0 sont classées dans le niveau supérieur. S'agissant des pays partenaires de l'OCDE, le rang « équivalent OCDE » est indiqué – c'est-à-dire le rang que le pays atteindrait s'il était comparé uniquement aux pays de l'OCDE. Les valeurs sont ombrées en fonction du niveau de performances relatives des pays : plus le niveau est élevé, plus la nuance est foncée. La valeur de l'OCDE est la moyenne simple des pays pour lesquels on dispose de données. « P » signifie « indicateur de privation » et « .. » signifie « données non disponibles ». Pour une meilleure compréhension, tous les indicateurs sont codés dans le même sens : plus le rapport est élevé, meilleures sont les performances relatives des personnes diplômées de l'enseignement secondaire. Pour les sources de données et les dernières années disponibles, on se reportera au tableau 2.A.1.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933675574>

Tableau 2.A.8. Privations de bien-être, dernière année disponible

DIMENSION DU BIEN-ÊTRE	Revenu et patrimoine		Emplois et salaires		Logement		Etat de santé	Equilibre entre vie professionnelle et vie privée	Education et compétences			Liens sociaux	Engagement civique et gouvernance		Qualité de l'environnement		Sécurité personnelle		Bien-être subjectif		
	pauvreté monétaire relative	pauvreté en termes d'actifs	Incidence des bas salaires	Chômage	Logements trop onéreux	Promiscuité	Etat de santé auto-déclaré	Nombre d'heures travaillées	Niveau d'études	Compétences des élèves	Compétences des adultes	Qualité du réseau social	Taux de participation électorale	Efficacité politique	Pollution de l'air	Pollution de l'eau	Sentiments de sécurité	Taux d'homicides	Bilan émotionnel négatif	Satisfaction à l'égard de la vie	
INDICATEUR	Proportion de personnes dont le revenu est inférieur à 50 % du revenu médian de la population totale	Proportion de personnes dont le patrimoine financier est inférieur à 25% du seuil de pauvreté monétaire	Proportion de salariés à temps plein dont le revenu est inférieur à deux tiers du revenu médian brut de tous les travailleurs à temps plein	Taux de chômage	Proportion de personnes qui consacrent plus de 40 % de leur revenu disponible à leur prêt hypothécaire et à leur loyer	Proportion de ménages vivant dans des logements surpeuplés	Proportion de personnes qui jugent leur état de santé correct, mauvais ou très mauvais	Proportion de salariés travaillant habituellement 50 heures ou plus par semaine	Proportion d'adultes de 25-64 ans n'ayant pas dépassé le niveau d'instruction de l'enseignement secondaire du deuxième cycle	Proportion d'élèves de 15 ans dont le niveau de compétences est inférieur ou égal au niveau 2 en sciences, en lecture et en mathématiques au PISA	Proportion d'adultes dont le niveau de compétences est inférieur ou égal au niveau 1 à la fois en littérature et en numéraire au PIAAC	Pourcentage de personnes qui déclarent ne pas avoir de proches ou d'amis sur qui compter	Proportion de personnes qui n'ont pas voté aux dernières élections nationales	Proportion de personnes qui ne pensent pas influencer sur l'action gouvernementale	Part de la population exposée à plus de 15 microgrammes/m ³ de particules fines (PM2.5)	Proportion de personnes non satisfaites de la qualité de l'eau dans leur région	Proportion de personnes ne se sentant pas en sécurité lorsqu'elles se promènent seules la nuit	Nombre de décès par homicide pour 100 000 habitants	Proportion de personnes dont le bilan émotionnel est négatif	Proportion de personnes qui déclarent un niveau de satisfaction à l'égard de la vie inférieur à 4 (sur une échelle de 0 à 10)	
PAYS																					
Allemagne	9.50	42.44	18.37	4.20	5.12	6.15	35.50	14.63	13.21	9.82	13.34	9.00	28.47	43.47	34.92	7.00	26.00	0.40	10.46	3.25	
Australie	12.80	46.70	15.72	5.88	9.89	9.89	11.45	11.45	20.98	11.11	11.72	7.00	45.39	52.86	8.00	31.00	1.00	10.74	3.63		
Autriche	3.10	25.05	15.86	6.11	8.30	12.69	30.20	6.48	15.35	13.50	10.46	7.00	25.09	58.22	52.86	8.00	20.00	0.40	8.17	3.02	
Belgique	9.10	36.14	9.44	7.89	9.92	1.84	25.40	8.43	25.32	12.67	10.06	7.00	19.83	50.16	48.56	16.00	29.00	1.00	13.54	2.16	
Canada	12.60	47.00	22.18	7.10	10.21	9.49	9.80	5.94	13.61	8.00	31.72	43.57	0.80	8.00	18.00	1.40	11.67	2.19	
Chili	16.10	74.84	11.92	6.80	23.43	9.25	38.59	23.26	48.23	16.00	50.65	21.07	51.89	31.00	50.00	4.50	17.11	5.08	
Corée	13.80	...	23.50	3.84	3.48	5.75	67.50	...	14.20	7.67	11.19	19.00	41.97	38.57	99.81	16.00	32.00	1.10	18.66	13.51	
Danemark	5.50	37.10	8.24	6.34	18.01	7.43	28.40	4.17	19.63	7.47	10.84	5.00	14.11	30.94	1.18	8.00	16.00	0.70	10.04	2.37	
Espagne	15.30	55.48	14.59	19.75	17.41	7.35	27.60	4.79	42.57	10.33	22.47	10.00	30.16	61.08	18.39	29.00	13.00	0.50	13.55	5.52	
Estonie	15.50	45.47	22.10	6.94	3.25	9.67	48.80	5.23	9.05	3.77	3.77	...	35.77	53.16	0.00	17.00	23.00	3.10	12.88	13.28	
Etats-Unis	16.80	54.45	24.91	4.31	15.81	10.16	14.17	10.16	16.15	16.15	10.00	31.71	37.45	8.21	16.00	23.00	4.90	14.03	5.78		
Finlande	3.50	41.66	1.77	8.95	8.40	9.26	30.20	3.31	12.85	8.27	8.05	5.00	33.15	30.77	0.00	5.00	16.00	1.40	7.73	3.00	
France	8.20	40.46	9.09	9.84	12.43	6.32	32.20	5.36	22.68	14.78	18.13	12.00	25.44	67.38	23.45	21.00	30.00	0.60	11.40	7.63	
Grèce	14.80	66.99	17.87	23.70	25.80	18.66	25.60	9.24	29.78	20.69	25.60	20.00	38.06	15.77	69.96	30.00	38.00	1.00	17.47	16.45	
Hongrie	10.10	42.98	19.78	5.15	10.18	29.60	43.70	2.37	16.78	18.52	...	10.00	38.16	...	99.96	22.00	40.00	1.20	17.74	16.46	
Irlande	9.20	58.24	24.00	8.75	11.11	2.47	17.70	4.70	20.18	6.76	14.87	4.00	34.91	58.21	0.00	14.00	24.00	0.60	11.36	4.07	
Islande	3.50	...	15.72	3.12	19.47	6.02	23.70	15.77	25.30	13.18	...	2.00	20.32	...	0.00	2.00	3.00	0.90	8.74	1.55	
Israël	19.50	...	22.15	4.28	18.58	34.40	14.46	20.18	21.89	11.00	27.66	55.8	99.43	30.00	30.00	1.70	15.78	3.88	
Italie	13.70	38.68	11.89	11.41	18.58	34.40	40.11	40.11	40.11	12.24	21.34	8.00	24.31	70.26	64.40	23.00	41.00	0.80	18.98	7.82	
Japon	16.10	...	13.46	3.27	15.95	1.80	64.60	2.65	40.11	12.24	13.31	10.00	47.34	49.87	61.40	9.00	24.00	0.30	7.45	7.58	
Lettonie	16.20	82.61	26.04	9.90	5.49	31.10	53.80	3.95	10.45	...	8.00	41.20	...	0.00	15.00	27.00	6.60	17.11	9.04		
Luxembourg	8.10	40.46	12.16	6.31	17.26	6.25	29.80	5.77	25.39	16.99	...	6.00	8.85	...	0.06	17.00	21.00	0.60	8.45	2.80	
Mexique	16.70	...	17.25	4.04	7.72	33.27	64.48	33.78	...	11.00	36.86	...	34.72	33.00	51.00	17.90	12.92	11.37	
Norvège	8.10	26.86	7.12	4.89	10.64	5.44	21.70	4.68	17.63	8.95	9.97	4.00	21.77	34.34	0.00	2.00	12.00	0.60	8.17	2.48	
Nouvelle-Zélande	10.90	62.70	13.86	5.35	4.20	...	18.30	25.28	10.59	10.13	6.00	23.05	33.33	0.00	11.00	32.00	1.30	7.86	1.29		
Pays-Bas	7.20	33.00	14.50	6.06	9.30	3.81	23.80	2.45	23.60	10.90	9.29	7.00	19.00	38.89	54.82	8.00	17.00	0.30	8.78	2.97	
Pologne	10.40	63.67	22.60	6.24	8.04	35.36	42.20	8.16	9.22	8.77	14.87	8.00	49.08	48.55	95.24	17.00	23.00	0.80	15.74	9.82	
Portugal	13.50	45.90	20.33	11.50	11.77	5.52	53.60	8.07	54.88	10.74	...	9.00	44.16	...	2.49	11.00	20.00	1.00	23.98	23.61	
République slovaque	8.70	67.93	19.00	9.70	5.21	28.06	34.10	2.94	8.71	20.11	8.93	5.00	40.18	67.11	100.00	13.00	31.00	0.80	14.97	10.59	
République tchèque	5.90	...	20.29	4.03	11.55	15.20	38.80	4.69	6.84	13.66	7.74	7.00	40.52	62.54	90.27	10.00	23.00	0.80	12.45	5.36	
Royaume-Uni	10.90	...	19.28	4.88	12.18	5.45	30.20	12.83	20.93	10.06	14.35	5.00	31.07	48.11	0.75	18.00	24.00	0.20	11.56	5.92	
Slovénie	9.40	55.95	19.23	8.10	5.91	11.70	35.20	3.66	13.21	8.20	19.51	7.00	48.27	74.92	75.74	11.00	13.00	0.60	17.72	14.79	
Suède	3.00	...	2.66	7.11	9.06	12.59	20.30	1.20	18.02	11.37	10.44	9.00	14.16	31.66	0.00	4.00	21.00	1.00	8.45	3.10	
Suisse	9.90	...	10.16	4.93	6.23	5.23	20.10	9.94	11.24	10.06	...	7.00	51.60	...	16.31	5.00	11.00	0.50	8.47	3.27	
Turquie	17.30	...	9.78	11.11	33.60	...	63.01	31.19	...	39.00	12.00	14.82	51.41	91.02	31.00	35.00	1.70	32.86	18.59
Moyenne OCDE	11.52	49.31	15.53	7.54	11.34	11.45	34.75	7.25	22.83	12.96	15.30	8.46	30.89	47.3	37.03	15.06	25.80	1.79	13.36	7.22	
Afrique du Sud	26.60	26.72	57.63	12.00	26.52	...	69.43	33.00	62.00	10.00	
Brazil	20.00	9.84	52.64	44.05	...	9.00	21.10	...	30.63	29.00	63.00	27.60	
Colombie	25.27	9.53	49.59	38.21	...	12.00	52.10	...	0.11	27.00	52.00	30.20	
Costa Rica	21.50	...	15.24	9.70	60.63	33.05	...	10.00	31.62	...	0.00	15.00	51.00	8.50	
Fédération de Russie	14.80	6.57	5.92	7.00	...	8.40	9.90	34.73	28.81	54.90	41.00	40.90	11.30	...	
Lituanie	15.70	...	21.28	8.10	4.74	20.59	42.80	3.70	8.64	15.33	11.30	8.00	49.36	12.29	26.77	21.00	37.00	4.10	20.70	13.72	

Note : Les données sur les compétences des adultes concernent la Flandre pour la Belgique, et l'Angleterre et l'Irlande du Nord pour le Royaume-Uni. Les pays sont classés par ordre croissant en fonction des résultats (de 1 à 35) ; le rang est ensuite divisé par le nombre total de pays de l'OCDE qui composent l'échantillon. Les valeurs qui en résultent (allant de 0 à 1) sont ensuite classées comme suit : les pays dont les valeurs vont de zéro à 1/3 sont classés dans le niveau supérieur ; les valeurs supérieures à 1/3 mais inférieures ou égales à 2/3 sont classées dans le niveau intermédiaire ; les valeurs supérieures à 2/3 mais inférieures ou égales à 1.0 sont classées dans le niveau inférieur. S'agissant des pays partenaires de l'OCDE, le rang « équivalent OCDE » est indiqué – c'est-à-dire le rang que le pays atteindrait s'il était comparé uniquement aux pays de l'OCDE. Les valeurs sont ombrées en fonction du niveau de performances relatives des pays : plus le niveau est élevé, plus la nuance est foncée. La valeur de l'OCDE est la moyenne simple des pays pour lesquels on dispose de données. « ... » signifie « données non disponibles ». Tous les indicateurs sont codés dans le même sens : plus le rapport est élevé, plus les privations sont fortes. Pour les sources de données et les dernières années disponibles, on se reportera au tableau 2.A.1.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933675593>



Extrait de :
How's Life? 2017
Measuring Well-being

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/how_life-2017-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2018), « Mesurer les inégalités de bien-être », dans *How's Life? 2017 : Measuring Well-being*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/how_life-2017-6-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.